

PLANIFICATION
stratégique
2026
2030



MRC

Lotbinière

Table des matières

Table des figures	4
Table des tableaux	6
1. Introduction	8
1.1. Contexte de réalisation	8
1.2. Planification stratégique 2026-2030	10
1.3. Portée et limites	11
2. Contexte général du territoire	11
2.1. Portrait des municipalités et de l'occupation du territoire	11
2.1.1 Localisation géographique	11
2.1.2 Occupation du territoire	14
3. État de situation	20
3.1. Portrait sociodémographique	21
3.1.1. Évolution de la population	21
3.1.2. Évolution du vieillissement de la population	25
3.1.3. Évolution du nombre de ménages et du type de ménages	32
3.1.4. Évolution de la natalité	35
3.1.5. Évolution des migrations	36
3.1.6. Évolution du portrait de l'immigration	37
3.1.7. Évolution du portrait linguistique	38
3.1.8. Évolution du navettage	39
3.1.9. Évolution du portrait en matière de transport collectif	41
3.1.10. Portrait du logement en Lotbinière	45
3.1.11. Évolution du portrait de l'éducation	50
3.1.12. Évolution de la défavorisation matérielle et sociale	54
3.1.13. Évolution de l'accessibilité physique à des aliments sains	55
3.1.14. Culture	57
3.1.15. Patrimoine	58
3.1.16. Paysages	60

3.1.17. Partenaires du milieu	63
3.2. Portrait économique	65
3.2.1. Évolution des revenus.....	65
3.2.2. Situation d'activité économique	69
3.2.3. Portrait de situation de la pénurie de main-d'œuvre	71
3.2.4. Indice de vitalité économique	74
3.2.5. Rapports de dépendance.....	76
3.2.6. Profil financier des municipalités.....	77
3.2.7. Profil économique	80
3.2.8. Tourisme	82
3.2.9. Agriculture.....	83
3.3. Portrait environnemental	88
3.3.1. Grandes unités de paysages	88
3.3.2. Description des types de sols.....	88
3.3.3. Milieux naturels protégés et biodiversité	91
3.3.4. Milieux humides et hydriques	94
3.3.5. Milieux forestiers.....	103
3.3.6. Gestion des matières résiduelles.....	106
3.3.7. Changements climatiques	107
3.4. Équipements et infrastructures	113
3.4.1. Équipements et infrastructures de transport	113
3.4.2. Équipements et infrastructures de loisirs et de culture	115
3.4.3. Équipements et infrastructures de santé et d'éducation	116
3.4.4. Équipements et infrastructures administratifs et de services	118
3.4.5. Équipements et infrastructures d'énergie	119
4. Diagnostic territorial.....	121
5. Vision stratégique.....	123
6. Principes directeurs	124
7. Grands objectifs et priorités stratégiques	124

8. Plan d'action	127
9. Références	130

Table des figures

FIGURE 1: CONCEPTUALISATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2026-2030 DE LA MRC DE LOTBINIÈRE	14
FIGURE 2 : ÉTAPES DE RÉALISATION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2026-2030 DE LA MRC DE LOTBINIÈRE	16
FIGURE 3 : LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES DIX-HUIT MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE LOTBINIÈRE	19
FIGURE 4 : CARTE DE L'OCCUPATION DU SOL DANS LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2026	24
FIGURE 5 : CARTE DES AFFECTATIONS DU TERRITOIRE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2026	25
FIGURE 6 : COMPARAISON DE LA STRUCTURE DES ÂGES DE LA MRC DE LOTBINIÈRE AVEC CELLES DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC EN 2024	33
FIGURE 7 : COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES ÂGES DE LA MRC DE LOTBINIÈRE ENTRE 2014 ET 2024	34
FIGURE 8: CARTE REPRÉSENTANT LA PART DES PERSONNES ÂGÉES DE 55 ANS ET PLUS PAR MUNICIPALITÉ DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2024	36
FIGURE 9 : COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DU RATIO DE NAISSANCES POUR 1 000 PERSONNES DE LA MRC DE LOTBINIÈRE AVEC LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ET L'ENSEMBLE DU QUÉBEC ENTRE 2009 ET 2024	42
FIGURE 10 : PORTRAIT DES MIGRATIONS DES RÉSIDENTS DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2021	43
FIGURE 11: CATÉGORIE DU LIEU DE TRAVAIL POUR LA POPULATION ACTIVE OCCUPÉE DE 15 ANS ET PLUS DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2021	45
FIGURE 12 : COMPARAISON DU LIEU DE TRAVAIL ET DE RÉSIDENCES DE LA POPULATION ACTIVE ENTRE 2016 ET 2021	46
FIGURE 13 : PRINCIPAL MODE DE NAVETTE VERS LE LIEU DE TRAVAIL DES RÉSIDENTS DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2021	47
FIGURE 14 : PARCOURS D'EXPRESS LOTBINIÈRE EN VIGUEUR EN 2026	49
FIGURE 15: PORTRAIT DES TYPES DE LOGEMENTS DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2025.....	51
FIGURE 16 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX, COMMUNAUTAIRES ET ABORDABLES DE LA MRC DE LOTBINIÈRE ENTRE 2013 ET 2023	55
FIGURE 17 : ÉVOLUTION DU PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT PAR LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DE LA MRC DE LOTBINIÈRE ENTRE 2016 ET 2021	56
FIGURE 18 : COMPARAISON (%) DU PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT PAR LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2021 AVEC LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ET L'ENSEMBLE DU QUÉBEC	57
FIGURE 19 : CARTE DE L'INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE SELON LE DÉCOUPAGE DES COMMUNAUTÉS LOCALES DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2021	60
FIGURE 20 : ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ALIMENTS TRACEURS ACCESSIBLES DANS AU MOINS UN COMMERCE D'ALIMENTATION PAR MUNICIPALITÉ DE LA MRC DE LOTBINIÈRE ENTRE 2016 ET 2021	62
FIGURE 21 : CARTE DES ENSEMBLES PAYSAGERS DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2026	67

FIGURE 22 : ENJEUX SAILLANTS DU DIAGNOSTIC EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MRC.....	69
FIGURE 23 : COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DU REVENU MÉDIAN APRÈS IMPÔT DES FAMILLES MONOPARENTALES DE LA MRC DE LOTBINIÈRE AVEC CELLES DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ET L'ENSEMBLE DU QUÉBEC ENTRE 2013 ET 2023	72
FIGURE 24 : COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DU REVENU MÉDIAN APRÈS IMPÔT DES FAMILLES COMPTANT UN COUPLE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE AVEC CELLES DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC ENTRE 2013 ET 2023	72
FIGURE 25 : ÉVOLUTION DU NOMBRES DE PERSONNES À FAIBLE REVENU DE LA MRC DE LOTBINIÈRE SELON LE TYPE DE FAMILLE AUQUEL ELLES APPARTIENNENT ENTRE 2013 ET 2023	73
FIGURE 26: COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DE LA PART DES PERSONNES À FAIBLE REVENU AU SEIN DES FAMILLES DE LA MRC DE LOTBINIÈRE AVEC CELLES DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC ENTRE 2013-2023	74
FIGURE 27 : COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE LA POPULATION TOTALE QUI EST ACTIVE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE AVEC CELLES DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC ENTRE 2006 ET 2021	76
FIGURE 28 : COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DU TAUX DE TRAVAILLEURS DE LA MRC DE LOTBINIÈRE AVEC CELUI DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC ENTRE 2002 ET 2023	78
FIGURE 29: COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS DE LA MRC DE LOTBINIÈRE AVEC CELUI DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC ENTRE 2003 ET 2023	79
FIGURE 30: COMPARAISON DES RAPPORTS DE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE GLOBAL ENTRE LA MRC DE LOTBINIÈRE ET LA CHAUDIÈRE-APPALACHES EN 2021	82
FIGURE 31 : RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS PAR TYPE D'INDUSTRIE EN 2021 COMPARÉE AVEC LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ET L'ENSEMBLE DU QUÉBEC	86
FIGURE 32 : ENJEUX SAILLANTS DU DIAGNOSTIC EN MATIÈRE DE PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE	92
FIGURE 33 : TYPES DE SOLS DE LA MRC DE LOTBINIÈRE	95
FIGURE 34 : CARTE DES MILIEUX NATURELS ET DE LEUR STATUT DE PROTECTION DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2026	98
FIGURE 35 : CARTE DES MILIEUX HUMIDES, DE L'HYDROGRAPHIE ET DES BASSINS VERSANTS DE LA MRC DE LOTBINIÈRE.....	102
FIGURE 36 : CARTE DU NIVEAU DE VULNÉRABILITÉ DES EAUX SOUTERRAINES DE LA MRC DE LOTBINIÈRE	107
FIGURE 37: CARTE DE LA FORÊT DE LA SEIGNEURIE DE LOTBINIÈRE EN 2026	110
FIGURE 38 : NIVEAU DE VULNÉRABILITÉ DES BERGES DU SAINT-LAURENT DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2020 SELON LE NIVEAU DE VÉGÉTATION ET LE DEGRÉ DE VÉGÉTALISATION DE LA CÔTE.....	115
FIGURE 39 : ENJEUX SAILLANTS DU DIAGNOSTIC EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MRC DE LOTBINIÈRE.....	117
FIGURE 40 : CARTE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2026	119
FIGURE 41 : CARTE DES LIEUX DE DIFFUSION CULTURELLE ET DE LOISIRS DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2026	120

FIGURE 42 : CARTE DES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES ET DE TRANSPORT SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2026	125
FIGURE 43 : DIAGNOSTIC FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES (FFOM) EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2026	126
FIGURE 44 : DIAGNOSTIC FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES (FFOM) EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2026.....	127
FIGURE 45 : DIAGNOSTIC FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES (FFOM) EN MATIÈRE DE PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2026.....	127
FIGURE 46 : DIAGNOSTIC FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES (FFOM) EN MATIÈRE DE CULTURE ET CONCERTATION RÉGIONALE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2026	128
FIGURE 47 : PRINCIPES DIRECTEURS DE L'ÉDITION 2026-2030 DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE.....	129
FIGURE 48 : PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET GRANDS OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2026-2030 DE LA MRC DE LOTBINIÈRE	130
FIGURE 49 : PLAN D'ACTION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE : PRIORITÉS STRATÉGIQUES, GRANDS OBJECTIFS ET SOUS-OBJECTIFS.	131

Table des tableaux

TABLEAU 1 : LÉGENDE DES PICTOGRAMMES UTILISÉS	20
TABLEAU 2 : ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES 18 MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE LOTBINIÈRE SUR LA PÉRIODE 2009-2024	22
TABLEAU 3 : ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES 18 MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE LOTBINIÈRE SUR LA PÉRIODE 2019-2024	23
TABLEAU 4 : COMPARAISON DES SCÉNARIOS DE PROJECTION DÉMOGRAPHIQUE POUR LA MRC DE LOTBINIÈRE ENTRE 2023 ET 2050 SELON LE SCÉNARIO DE CROISSANCE OBSERVÉ.....	25
TABLEAU 5 : ÉVOLUTION DE LA PART DE PERSONNES ÂGÉES DE 55 ANS ET PLUS PAR MUNICIPALITÉ DE LA MRC DE LOTBINIÈRE ENTRE 2019 ET 2024.....	31
TABLEAU 6 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES PRIVÉS PAR MUNICIPALITÉ DE LA MRC DE LOTBINIÈRE ENTRE 2016 ET 2021	32
TABLEAU 7 : ÉVOLUTION DE LA TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES PRIVÉS PAR MUNICIPALITÉ DE LA MRC DE LOTBINIÈRE ENTRE 2016 ET 2021	33
TABLEAU 8 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MÉNAGES DE LA MRC DE LOTBINIÈRE CLASSÉS PAR TYPE ENTRE 2016 ET 2021	34
TABLEAU 9 : ÉVOLUTION DU LIEU DE NAISSANCE DES LOTBINIÉROIS ISSUS DE L'IMMIGRATION ENTRE 2016 ET 2021	38
TABLEAU 10 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DÉPLACEMENTS AVEC LE SERVICE D'AUTOBUS EXPRESS LOTBINIÈRE ENTRE 2022-2025 DANS LA MRC DE LOTBINIÈRE.....	43
TABLEAU 11 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DÉPLACEMENTS RÉALISÉS AVEC LE SERVICE DE TAXIBUS ENTRE 2019 ET 2025 DANS LA MRC DE LOTBINIÈRE	44
TABLEAU 12 : ÉVOLUTION DU MODE D'OCCUPATION ET DES FRAIS DE LOGEMENT DANS LA MRC DE LOTBINIÈRE SUR LA PÉRIODE DE 2016-2021	47
TABLEAU 13 : TENDANCE OBSERVÉE POUR LES 4 INDICATEURS EN MATIÈRE DE LOGEMENT DANS LA MRC DE LOTBINIÈRE LORS DE LA PÉRIODE 2016-2021	48

TABEAU 14 : COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE DE MÉNAGES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES DE LA MRC DE LOTBINIÈRE AYANT DES BESOINS IMPÉRIEUX EN MATIÈRE DE LOGEMENT EN 2021	49
TABEAU 15 : ÉVOLUTION DU TAUX DE SORTIE DU SECONDAIRE SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION DANS LES CENTRES DE SERVICES SCOLAIRES ACTIFS DANS LA MRC DE LOTBINIÈRE ENTRE 2014-2015 ET 2020-2021	53
TABEAU 16 : ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ALIMENTS TRACEURS DISPONIBLES À L'INTÉRIEUR D'AU MOINS UN COMMERCE D'ALIMENTATION PAR MUNICIPALITÉ DE LA MRC DE LOTBINIÈRE ENTRE 2016 ET 2021	56
TABEAU 17 : PRINCIPES DIRECTEURS ET AXES D'INTERVENTION DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE 2023 DE LA MRC DE LOTBINIÈRE	57
TABEAU 18:ÉVOLUTION DU NIVEAU DE REVENU DES CITOYENS DE LA MRC DE LOTBINIÈRE ENTRE 2015 ET 2019	65
TABEAU 19 : COMPARAISON DES NIVEAUX DE REVENU DES CITOYENS DE LA MRC DE LOTBINIÈRE AVEC CEUX DES CITOYENS DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC EN 2019	65
TABEAU 20: COMPARAISON DE L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE SITUATION D'ACTIVITÉ DE LA MRC DE LOTBINIÈRE AVEC CEUX DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC ENTRE 2016 ET 2021	70
TABEAU 21: ÉVOLUTION DE L'INDICE DE VITALITÉ ÉCONOMIQUE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE ENTRE 2014 ET 2022	75
TABEAU 22 : PART DU REVENU DE FONCTIONNEMENT TOTAL DES MUNICIPALITÉS LOCALES DE LA MRC DE LOTBINIÈRE PROVENANT DES TAXES MUNICIPALES EN 2023	78
TABEAU 23 : RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE PAR MUNICIPALITÉ DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2024	78
TABEAU 24 : NOMBRE D'ENTREPRISES TOURISTIQUES, PAR CATÉGORIE, DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2025	82
TABEAU 25: NOMBRE D'ENTREPRISES ŒUVRANT EN PRODUCTION VÉGÉTALE CLASSÉES PAR TYPE DE PRODUCTION PRINCIPALE DANS LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2021	84
TABEAU 26 : NOMBRE D'ENTREPRISES ŒUVRANT EN PRODUCTION ANIMALE CLASSÉE PAR TYPE DE PRODUCTION PRINCIPALE DANS LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2021	84
TABEAU 27 : ÉVOLUTION DE LA SUPERFICIE CULTIVÉE PAR TYPE DE PRODUCTION VÉGÉTALE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE ENTRE 2016 ET 2021	84
TABEAU 28 : ÉVOLUTION DES REVENUS SELON LE TYPE DE PRODUCTION AGRICOLE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE ENTRE 2016 ET 2021	85
TABEAU 29: OCCUPATION DU SOL À PROXIMITÉ DU RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DANS LES BASSINS VERSANTS SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE EN 2023	95
TABEAU 30 : SCORES D'IQBR MOYEN DANS LES SECTEURS ÉCHANTILLONNÉS DE LA MRC DE LOTBINIÈRE	96
TABEAU 31 : ÉVOLUTION DE L'INDICE DE QUALITÉ BACTÉRIOLOGIQUE ET PHYSICOCHIMIQUE (IQBP) AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE ENTRE 2019 ET 2024	99
TABEAU 32 :ÉVOLUTION DU SCORE DE L'INDICE DE SANTÉ BENTHOS AUX STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE LOTBINIÈRE ENTRE 2017 ET 2022	100

TABEAU 33 : ÉVOLUTION DE L'ACHAT DE BOIS PAR GROUPEMENTS D'ESSENCES EN M ³ DANS LA MRC DE LOTBINIÈRE ENTRE 2020 ET 2025	103
TABEAU 34 : ÉVOLUTION DU TONNAGE TOTAL DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ÉLIMINÉES DE LA MRC DE LOTBINIÈRE ENTRE 2019 ET 2025	106
TABEAU 35 : ÉVOLUTION DE LA QUANTITÉ MOYENNE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ÉLIMINÉES EN KILOGRAMMES PAR HABITANT DE LA MRC DE LOTBINIÈRE ENTRE 2019 ET 2025	107

Portrait et diagnostic

1. Introduction

1.1. Contexte de réalisation

L'élaboration de planification stratégique 2026-2030 de la municipalité régionale de comté (MRC) de Lotbinière s'inscrit dans la continuité des précédentes éditions qui, elles, couvraient les périodes 2014-2018 et 2019-2022.

Tout comme les éditions précédentes, la planification stratégique de la MRC se base sur les principes du développement durable, mais s'inspire cette fois-ci du modèle de l'économie du beigne développé par l'économiste anglaise Kate Raworth en 2012 pour l'illustrer.

La figure 1 présente la manière dont se conceptualise le développement durable dans la planification stratégique de la MRC.

Figure 1: Conceptualisation du développement durable au sein de la Planification stratégique 2026-2030 de la MRC de Lotbinière



Le modèle choisi est caractérisé par trois cercles concentriques de taille différente et d'un grand carré représentant chacun des quatre piliers du développement durable, soit les enjeux économiques, environnementaux, sociaux et culturels. Ainsi, les choix économiques doivent demeurer à l'intérieur des limites « plancher » de l'acceptabilité sociale et la capacité « plafond » de l'environnement de les supporter. La prise en compte des éléments liés à la culture et la concertation régionale vient quant à elle faciliter l'atteinte d'un développement réellement durable c'est-à-dire « qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Brundtland, 1987).

Ce modèle permet ainsi de mieux conceptualiser la nature indissociable de la relation entre les sphères du développement durable tel que promu par le gouvernement québécois depuis 2006 lors de l'adoption de la Loi sur le développement durable.

Depuis, le gouvernement du Québec a adopté sa Stratégie de développement durable (2023-2028) qui a comme « [...] *vision de faire du Québec une société plus juste et prospère, garantissant à tous les Québécois un milieu de vie sain et sécuritaire ainsi qu'un patrimoine naturel et culturel protégé* ».

C'est en gardant à l'esprit les quatre piliers du développement durable – Économie, Environnement, Société et Culture - que la présente édition de la planification stratégique a été rédigée.

L'énoncé de vision stratégique de la MRC a été établi à la suite de consultations publiques menées en 2025. Neuf assemblées publiques se sont tenues entre le 15 mai et le 17 juin 2025, permettant de rejoindre des citoyens, du personnel administratif des municipalités ainsi que des élus. Cela a été l'occasion pour les participants d'échanger en ateliers participatifs sur les réalités régionales. Un sondage en ligne, accessible à tous, a également circulé entre le 23 avril et le 8 septembre de cette même année. Ces deux démarches de consultation ont permis de rejoindre 134 personnes. Pour plus de détails, il est possible de consulter l'annexe I « Compte-rendu des assemblées publiques » et l'annexe II « Résultats du sondage ».

Ces échanges et cette cueillette d'information ont donné l'occasion aux Lotbiniérois et Lotbiniéroises participants de partager leur vision de développement du territoire et leurs volontés pour l'avenir de leur milieu de vie.

À partir de cette cueillette d'information citoyenne et des différentes données statistiques recueillies, quatre diagnostics territoriaux, un par pilier du développement durable - développement social, prospérité économique, protection de l'environnement et culture et concertation régionale - ont été réalisés. Ces diagnostics identifient les forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) propres au territoire pour chacun des piliers de développement durable. Cet état des lieux a permis de proposer de grands objectifs de développement et des priorités stratégiques pour la MRC.

Par la suite, cette proposition de diagnostic a été soumise à des partenaires du milieu le 24 février 2026 lors d'un événement de consultation participative regroupant près d'une soixantaine d'intervenants. L'exercice de consultation a permis à la fois à la MRC de peaufiner son diagnostic territorial et aux partenaires de s'approprier davantage la démarche conduite par la MRC. Cela a été l'occasion pour les partenaires du milieu de valider les grands objectifs de développement et les priorités stratégiques de la MRC tout en proposant une série de moyens pour répondre à ceux-ci.

Une priorisation a été réalisée en fonction des avis recueillis auprès des partenaires du milieu et une priorisation des moyens d'action suggérés a été réalisée au niveau politique ayant mené au plan d'action de la MRC.

La figure 2 présente de manière schématique le processus d'élaboration de cette nouvelle édition de la planification stratégique.

Figure 2 : Étapes de réalisation de la planification stratégique 2026-2030 de la MRC de Lotbinière



1.2. Planification stratégique 2026-2030

Ce document de planification se veut l'assise sur laquelle la révision du schéma d'aménagement et de développement (SAD) de la MRC sera réalisée dans les prochaines années. La révision en cours du SAD devra donc se faire en cohérence avec les volontés exprimées dans la présente planification stratégique de la MRC.

Le portrait factuel du territoire réalisé dans la présente démarche nous mène à un diagnostic territorial pour lequel 17 grands objectifs, 53 sous-objectifs et 7 priorités stratégiques ont été établis afin d'orienter les actions de la MRC d'ici 2030. Les principes directeurs de développement, l'énoncé de vision stratégique de la MRC ainsi qu'un plan d'action complètent les composantes du présent document.

1.3. Portée et limites

Le présent document s'appuie sur les informations pertinentes disponibles en avril 2026.

Les données collectées durant la période 2020-2022 où sévissait la pandémie de COVID-19 sont à analyser avec attention. Ces données peuvent révéler des variations statistiques témoignant plus des effets de la pandémie que participant à une tendance.

2. Contexte général du territoire

2.1. Portrait des municipalités et de l'occupation du territoire

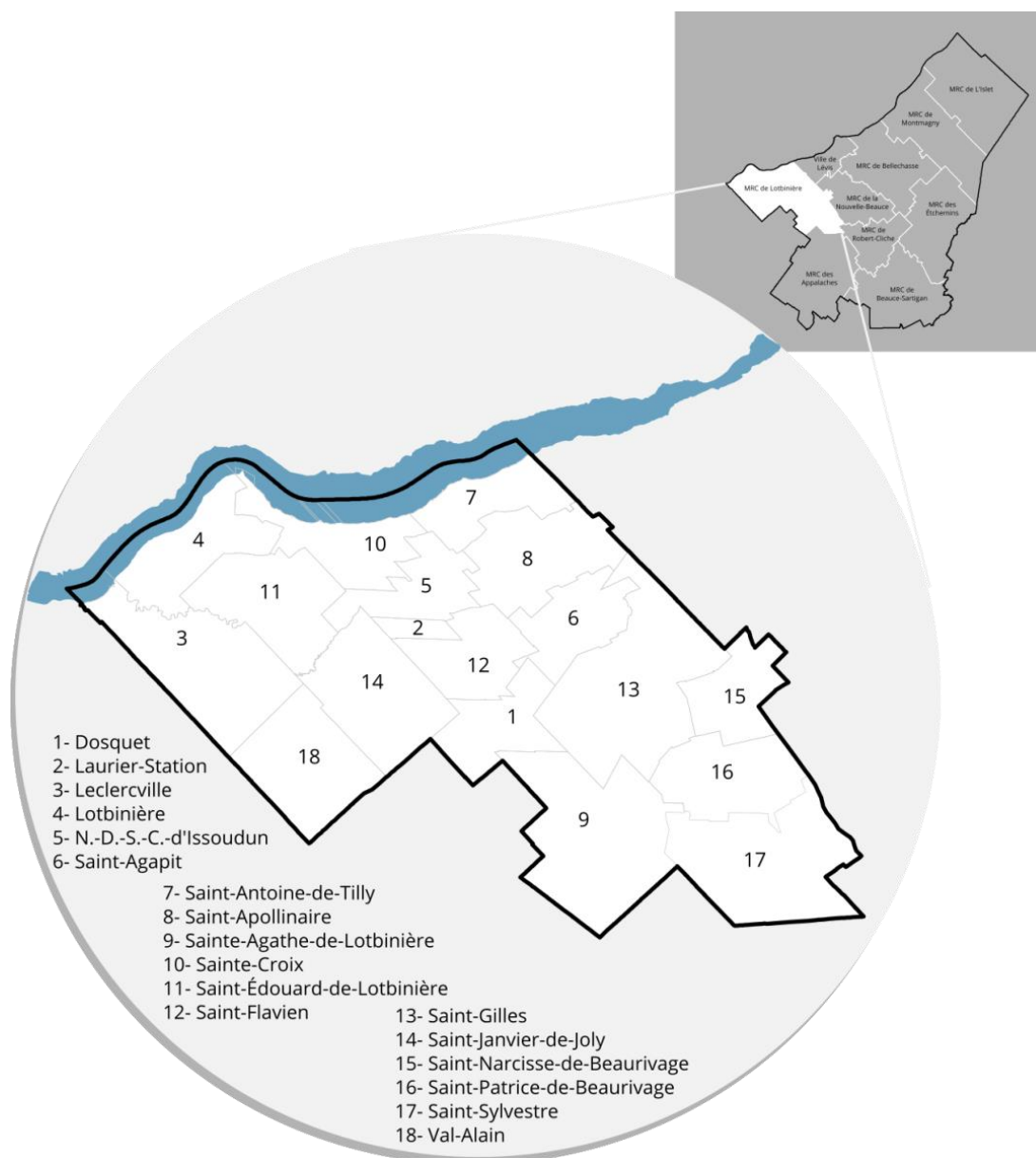
2.1.1 Localisation géographique

Le territoire de la MRC de Lotbinière est situé dans la région administrative de la Chaudière-Appalaches, région qui compte au total neuf MRC ainsi que la ville de Lévis. Localisé à l'extrémité ouest de la région administrative et à la porte de la Capitale-Nationale, le territoire de la MRC (1 663 km²) est bordé au nord par le fleuve Saint-Laurent et au sud par les Appalaches. Comme autres repères paysagers majeurs, on retrouve la rivière Beaurivage à l'est du territoire et la rivière du Chêne à l'ouest. La MRC est composée de 18 municipalités, en grande partie localisées sur les basses-terres du Saint-

Laurent, mais également sur les buttes et collines appalachiennes pour trois d'entre elles.

La figure 3 présente la localisation géographique de la MRC et de chacune de ces municipalités. La population estimée des municipalités en 2025 est également présentée ci-dessous.

Figure 3 : Localisation géographique des dix-huit municipalités de la MRC de Lotbinière



18 municipalités¹



Dosquet
930 habitants



Laurier-Station
2 760 habitants



Leclercville
513 habitants



Lotbinière
864 habitants



Saint-Agapit
4 790 habitants



Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun
895 habitants



Saint-Antoine-de-Tilly
1 789 habitants



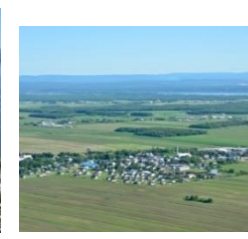
Saint-Apollinaire
9 024 habitants



Sainte-Agathe-de-Lotbinière
1 033 habitants



Sainte-Croix
2 637 habitants



Saint-Édouard-de-Lotbinière
1 316 habitants



Saint-Flavien
1 679 habitants



Saint-Gilles
3 303 habitants



Saint-Janvier-de-Joly
1 168 habitants



Saint-Narcisse-de-Beaurivage
1 246 habitants



Saint-Patrice-de-Beaurivage
1 113 habitants



Saint-Sylvestre - 1 057 habitants



Val-Alain - 1 070 habitants

¹Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population des municipalités selon l'âge et le genre, 2001-2024. (Dernière mise à jour : 14 janvier 2026.)

2.1.2. Occupation du territoire

2.1.2.1. Occupation du sol

L'occupation territoriale de la MRC est caractérisée principalement par deux utilisations : la forêt et l'agriculture. Les milieux boisés occupent 53% du territoire de la MRC alors que les terres en culture 39%. Le couvert forestier est cependant très morcelé, à l'exception de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière qui constitue le dernier grand massif boisé en terre publique d'un seul tenant des Basses-terres-du-Saint-Laurent. Les périmètres d'urbanisation des municipalités locales occupent quant à eux près de 2 % du territoire.

La figure 4 présente la carte d'occupation du sol dans la MRC de Lotbinière en 2025.

2.1.2.2. Affectations du territoire

La MRC a adopté son schéma d'aménagement et de développement révisé le 9 février 2005 et il est entré en vigueur le 22 juin 2005. Ce document détermine notamment les affectations du territoire qui sont réparties en deux grandes catégories : les affectations agricoles et les affectations non agricoles. Ce document est en cours de révision depuis le 9 octobre 2024.

La figure 5 présente la répartition des affectations sur le territoire tel qu'indiqué au schéma d'aménagement et de développement actuellement en vigueur.

Les affectations agricoles

Les affectations agricoles sont subdivisées en plusieurs affectations.

L'affectation agricole dynamique représente la plus grande vocation du territoire et vient ainsi confirmer la prédominance de l'activité agricole dans la région. Pour cette affectation, les activités principales sont l'élevage et la culture sous toutes ses formes. Le dynamisme se concrétise par une forte couverture agricole, des rangs à très forte valeur foncière et une forte densité d'exploitations. Dans ces zones, l'agriculture est largement prépondérante sur les autres usages et la pression de déboisement y est relativement faible.

L'affectation agricole viable est pratiquement semblable à la précédente, sauf au niveau de quelques usages supplémentaires qui y sont permis. Cette affectation présente un dynamisme légèrement moindre qu'en zone agricole

dynamique. Les secteurs viables peuvent être caractérisés par des valeurs foncières ou des superficies inférieures ; également des rangs plutôt forestiers où la valeur foncière est plus faible. Ces secteurs offrent tout de même un potentiel et des conditions qui permettent à l'agriculture de se développer.

L'affectation agricole agroforestière a été instaurée en 2008 dans le cadre de l'Entente à portée collective - volet 2 - intervenue entre la MRC, la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et l'UPA en vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec (LPTAAQ). Elle désigne des secteurs en zone agricole dans lesquels la construction de résidences unifamiliales isolées peut se réaliser sous conditions sans affecter l'agriculture. Les secteurs fortement boisés - superficie boisée minimale de 80% de la propriété selon les données géoréférencées des milieux boisés - ont été utilisés afin de délimiter cette affectation.

Les affectations agricoles viable et agroforestière sont de trois types, ce qui détermine quelle superficie minimale la propriété vacante doit avoir pour permettre un usage résidentiel.

Ainsi, les affectations de type 1 ne permettrait l'ajout d'une résidence que sur des propriétés vacantes d'au moins 15 hectares, le type 2 exige une superficie minimale de 30 hectares et le type 3 porte la superficie minimale requise à 90 hectares.

L'affectation agricole déstructurée elle aussi établie en vertu de l'article 59 de la LPTAAQ est définie par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation comme étant des « *entités ponctuelles de superficie restreinte, déstructurées par l'addition au fil du temps d'usages non agricoles et à l'intérieur desquelles subsistent de rares lots vacants enclavés et irrécupérables pour l'agriculture* ». Dans la MRC, ces parties de territoire, nommés ilots déstructurés, sont essentiellement des secteurs de villégiature. Il est autorisé de construire des résidences unifamiliales isolées dans ces secteurs sans obtenir d'autorisation préalable de la CPTAQ. On dénombre 130 îlots déstructurés répartis sur l'ensemble du territoire de la MRC.

L'affectation agricole du parc industriel régional correspond à des secteurs où l'agriculture ou l'exploitation agricole et/ou l'exploitation forestière sont permises à condition que l'exploitation n'entraîne aucune construction de

bâtiments ou d'installations permanentes. Les infrastructures publiques municipales sont également permises.

Les affectations non agricoles

Les affectations non agricoles incluent les affectations : urbaine, villégiature, récréotouristique, parc régional linéaire, parc industriel régional (PIR) et industrielle.

L'affectation urbaine correspond à des zones où sont permises toutes les activités venant contribuer au développement rationnel de l'aire d'urbanisation. L'affectation urbaine regroupe les usages résidentiels, institutionnels, industriels, commerciaux et de services.

L'affectation villégiature identifie un secteur de chalets existants du territoire qui est destiné à des fins de villégiature saisonnière. Un site lié au Mont Radar, au pied du mont Sainte-Marguerite à Saint-Sylvestre, est le seul endroit concerné par cette affectation sur le territoire de la MRC.

L'affectation récréotouristique identifie des secteurs où des activités de loisirs et touristiques sont pratiquées. Ils regroupent des lieux tels que le Domaine Joly-De Lotbinière à Sainte-Croix, le Mont Radar à Saint-Sylvestre ou encore le Club de golf de Lotbinière à Saint-Gilles.

L'affectation parc régional linéaire épouse l'emprise de la voie ferrée démantelée par le Canadien National qui traversait les municipalités de Dosquet et de Saint-Agapit. L'affectation parc régional linéaire ne permet que l'implantation d'une piste cyclable ainsi que tout bâtiment, équipement et infrastructure accessoire. Durant la saison hivernale deux corridors parallèles sont aussi autorisés, l'un pour les motoneiges et l'autre pour les véhicules tout-terrain (VTT).

L'affectation parc industriel régional chevauche les municipalités de Laurier-Station et de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun à même leurs périmètres d'urbanisation respectifs. Cette affectation vise à créer un pôle économique permettant l'établissement d'usages grand consommateur d'espace stratégiquement positionné aux abords de l'autoroute Jean-Lesage.

L'affectation industrielle regroupe quant à elle tous les usages de type industriel dans les périmètres d'urbanisation.

Figure 4 : Carte de l'occupation du sol dans la MRC de Lotbinière en 2026

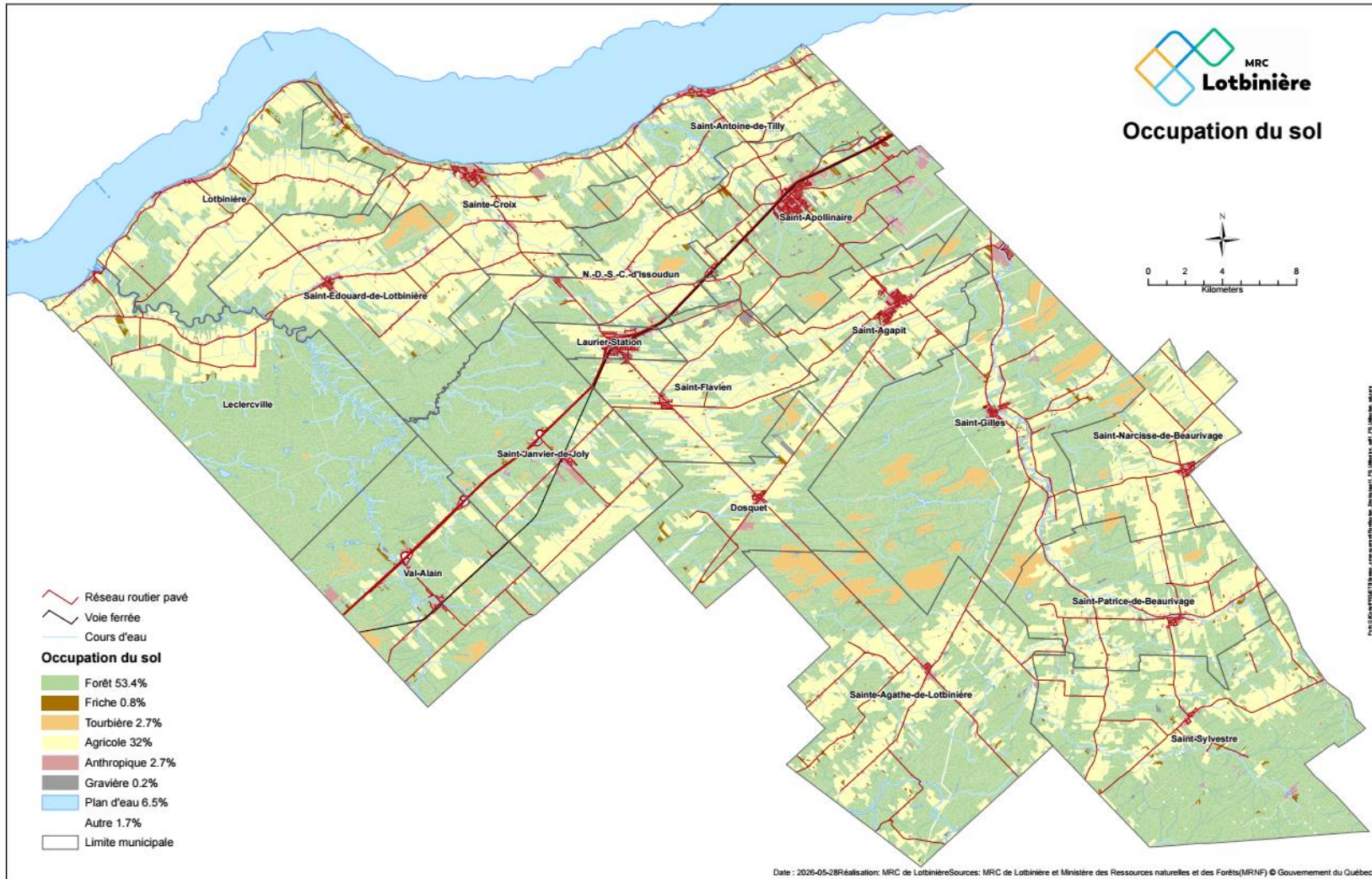
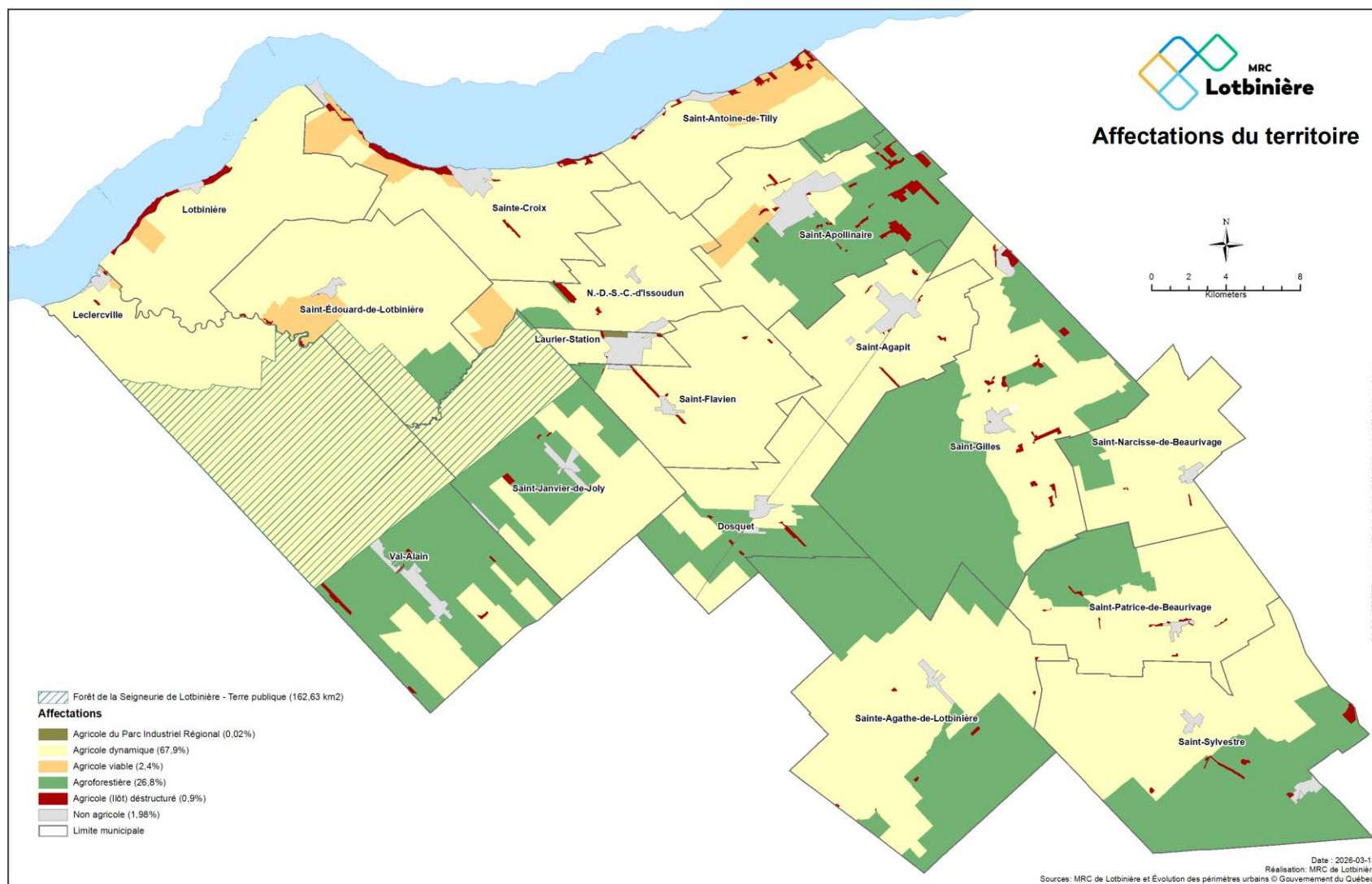


Figure 5 : Carte des affectations du territoire de la MRC de Lotbinière en 2026



FAITS SAILLANTS DE L'OCCUPATION DU SOL



53%

Du territoire est boisé



98%

Du territoire est en zone agricole dont
la majorité « agricole dynamique »



39%

Du territoire est en culture

3. État de situation

La présente partie est un portrait factuel de la MRC qui se divise en quatre sections:

- 1) Le portrait sociodémographique
- 2) Le portrait économique
- 3) Le portrait environnemental
- 4) Le portrait des équipements et infrastructures

Pour chacun des portraits, des pictogrammes sont adjacents à la présentation de chaque donnée pour laquelle un comparatif antérieur est disponible. Il indique la tendance observée dans la MRC dans les dernières années. Les pictogrammes utilisés sont les suivants :

- 1)  : la tendance est à la hausse.
- 2)  : la tendance est stable.
- 3)  : la tendance est à la baisse.

Si le tableau présente une donnée par municipalité ainsi qu'un comparatif avec la MRC, le pictogramme de tendance pour la municipalité est alors ajusté en fonction de la tendance générale observée dans la MRC. Le tableau 1 présente la légende des pictogrammes utilisés dans ce cas précis.

Tableau 1 : Légende des pictogrammes utilisés

	Pictogramme utilisé
La tendance observée dans la municipalité est à la hausse et est plus rapide que la tendance observée dans la MRC	
La tendance observée dans la municipalité est à la hausse, mais est moins rapide que la tendance observée dans la MRC	
La tendance observée dans la municipalité est à la baisse, mais est moins rapide que la tendance observée dans la MRC	
La tendance observée dans la municipalité est à la baisse et est plus rapide que la tendance observée dans la MRC	

Lorsque les données présentées sont plutôt des projections de ce qui est attendu et non un bilan de ce qui s'est avéré, les flèches de couleur sont remplacées par des flèches noires.

S'il s'agit d'une nouvelle donnée pour laquelle nous n'avons pas de comparatif antérieur, le tampon « Nouveau » remplace alors le pictogramme d'évolution de tendance.



Pour les volets sociodémographique et économique, un volet statistique *Équité, Diversité et Inclusion (EDI)* reprenant les données pertinentes est ajouté comme indiqué à la mesure 3.1 du plan d'action de la Politique Équité, Diversité et Inclusion Lotbinière 2025-2030. Le tampon « EDI » est accolé à toute figure ou tout tableau présentant des données sur l'équité, la diversité ou l'inclusion.



De plus, quatre diagnostics territoriaux sont présentés à la fin des section 3.1, 3.2 et 3.3 afin de résumer les enjeux du territoire relevés par les données statistiques ainsi que par les consultations citoyennes. Ces diagnostics sont construits selon la méthode Force, Faiblesse, Opportunité et Menace (FFOM). Finalement, la section 4 présente les FFOM compilant, par enjeu, l'ensemble des éléments recueillis tout au long de l'élaboration de la démarche.

3.1. Portrait sociodémographique

3.1.1. Évolution de la population

La MRC de Lotbinière est en plein essor démographique. Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la population a augmenté de plus de 8 600 citoyens, ce qui représente une hausse de d'un peu plus de 30% de la population sur la période 2009-2024. Cette croissance enregistrée de la population est d'environ 9% plus élevée que lors de la période 2001-2018. Soulignons que 44% de la croissance entre 2009-2024 est advenue lors des cinq dernières années, démontrant une accélération plutôt récente de l'augmentation de population. Pour le même période, le taux de croissance de la MRC est presque deux fois plus élevé que la tendance observée dans l'ensemble du Québec et presque trois fois plus élevé que la tendance observée en Chaudière-Appalaches. Cette croissance ne s'est cependant pas du tout répartie de manière uniforme sur le territoire.

Le tableau 2 présente une comparaison de la croissance démographique de la MRC avec celles de la Chaudière-Appalaches et de l'ensemble du Québec ainsi que la manière dont la croissance s'est répartie entre les municipalités au sein de la MRC pour la période 2009-2024.

Tableau 2 : Évolution démographique des 18 municipalités de la MRC de Lotbinière sur la période 2009-2024

Municipalité	Population en 2009 (personnes)	Population en 2024 (personnes)	Variation 2009-2024 (%)	Tendance observée
Dosquet	917	933	+1,74 %	↑
Laurier-Station	2 554	2 760	+ 8,07 %	↑
Leclercville	484	513	+ 5,99 %	↑
Lotbinière	912	864	- 5,26 %	↓
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun	832	895	+ 7,57 %	↑
Saint-Agapit	3 211	4 790	+ 49,17 %	↑
Saint-Antoine-de-Tilly	1 537	1 789	+ 16,40 %	↑
Saint-Apollinaire	4 853	9 024	+ 85,95 %	↑
Sainte-Agathe-de-Lotbinière	1 152	1 033	-10,33 %	↓
Sainte-Croix	2 350	2 637	+ 12,21 %	↑
Saint-Édouard-de-Lotbinière	1 229	1 316	+ 7,08 %	↑
Saint-Flavien	1 573	1 679	+ 6,74 %	↑
Saint-Gilles	1 965	3 303	+ 68,09 %	↑
Saint-Janvier-de-Joly	939	1 168	+ 24,39 %	↑
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	1 059	1 246	+ 17,66 %	↑
Saint-Patrice-de-Beaurivage	1 070	1 113	+ 4,02 %	↑
Saint-Sylvestre	1 012	1 057	+ 4,45 %	↑
Val-Alain	929	1 070	+ 15,18 %	↑
MRC de Lotbinière	28 578	37 190	+ 30,18%	À la hausse

Chaudière-Appalaches	407 244	455 812	+ 11,93%	À la hausse
Ensemble du Québec	7 843 915	9 056 044	+ 15,45%	À la hausse

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population des municipalités selon l'âge et le genre, 2001-2024 (Dernière mise à jour : 16 janvier 2025.) Site consulté le 4 août 2025. / Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population des régions administratives, 1^{er} juillet 1986 à 2024 (Dernière mise à jour : 16 janvier 2025). Site consulté le 12 août 2025.

Le tableau 3 présente quant à lui la tendance plus récente (2019-2024) de l'évolution de la démographie des 18 municipalités ainsi qu'une comparaison entre la croissance démographique enregistrée dans la MRC et celles enregistrées en Chaudière-Appalaches et dans l'ensemble du Québec.

Tableau 3 : Évolution démographique des 18 municipalités de la MRC de Lotbinière sur la période 2019-2024

Municipalité	Population en 2019 (personnes)	Population en 2024 (personnes)	Variation 2019-2024 (personnes)	Tendance observée
Dosquet	954	933	- 2,20%	↓
Laurier-Station	2 543	2 760	+ 8,53%	↑
Leclercville	484	513	+ 5,99%	↑
Lotbinière	800	864	+ 8,00%	↑
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun	881	895	+ 1,59%	↑
Saint-Agapit	4 478	4 790	+ 6,97%	↑
Saint-Antoine-de-Tilly	1 604	1 789	+ 11,53%	↑
Saint-Apollinaire	7 224	9 024	+ 24,92%	↑
Sainte-Agathe-de-Lotbinière	1 067	1 033	- 3,18%	↓
Sainte-Croix	2 485	2 637	+ 6,12%	↑
Saint-Édouard-de-Lotbinière	1 213	1 316	+ 8,49%	↑
Saint-Flavien	1 636	1 679	+ 2,63%	↑
Saint-Gilles	2 749	3 303	+ 20,15%	↑
Saint-Janvier-de-Joly	1 052	1 168	+ 11,02%	↑
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	1 145	1 246	+ 8,82%	↑

Saint-Patrice-de-Beaurivage	1 085	1 113	+ 2,58%	
Saint-Sylvestre	1 027	1 057	+ 2,92%	
Val-Alain	987	1 070	+ 8,41%	
MRC de Lotbinière	33 414	37 190	+ 11,30%	À la hausse
Chaudière-Appalaches	427 961	455 812	+ 6,51%	À la hausse
Ensemble du Québec	8 483 186	9 056 044	+ 6,75%	À la hausse

Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population des municipalités selon l'âge et le genre, 2001-2024. (Dernière mise à jour : 16 janvier 2025.) / Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population des régions administratives, 1^{er} juillet 1986 à 2024. (Dernière mise à jour : 16 janvier 2025).

Plusieurs constats peuvent être dressés à partir des données démographiques :

- 1) Le territoire est toujours composé majoritairement de petites municipalités de moins de 3 000 habitants, car seulement 3 municipalités dépassent ce seuil (Saint-Apollinaire, Saint-Agapit et Saint-Gilles).
- 2) Globalement, la population de la MRC est en croissance dans la majorité des municipalités sur le territoire (16 des 18 municipalités).
- 3) Des dynamiques différentes sont observées selon les secteurs de la MRC. Les municipalités du nord-est de la MRC vivent une croissance démographique très rapide alors que les populations des municipalités adjacentes au Fleuve et du sud du territoire demeurent quant à elles relativement stables. Deux facteurs influencent fortement la manière dont la croissance se répartit sur le territoire :
 - La proximité géographique avec la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec)
 - Le passage de l'autoroute Jean-Lesage (autoroute 20) sur le territoire de la municipalité.

Ainsi, Saint-Apollinaire qui est une municipalité limitrophe de Lévis et qui est directement desservie par l'autoroute démontre la plus forte croissance démographique de la MRC. À l'opposé, Sainte-Agathe-de-Lotbinière, qui est parmi les municipalités les plus éloignées de l'autoroute et de la région de Québec, est la seule municipalité présentant un déclin démographique constant lors des quinze dernières années.

Dans les prochaines années, l'ISQ prévoit une croissance de la population de la MRC. Selon le scénario de référence de l'ISQ, la population croîtrait de 25,2% d'ici 2050 pour atteindre 46 567 résidents. Si ces projections devaient s'avérer :

- ↓ Les jeunes de moins de 20 ans représenteraient 21,9% de la population, soit une baisse de près de 2% par rapport à 2024.
- ↑ L'âge médian augmenterait d'un peu plus d'un an et demi pour passer de 41,3 ans en 2024 à 42,9 ans.
- ↑ Les personnes âgées de 65 ans et plus représenteraient 27,8% de la population, soit une hausse de près de 5 % par rapport à 2024.

Le tableau 4 présente l'évolution démographique projetée de la MRC entre 2023 et 2050 selon les trois scénarios proposés par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4 : Comparaison des scénarios de projection démographique pour la MRC de Lotbinière entre 2023 et 2050 selon le scénario de croissance observé

Type de scénario	Population en 2023 (Nb d'habitants)	Population en 2036 (Nb d'habitants)	Population en 2050 (Nb d'habitants)
Scénario de croissance démographique Forte	36 510	43 566	52 080
Scénario de croissance démographique Référence	36 510	41 907	46 567
Scénario de croissance démographique Faible	36 510	40 270	41 263

Source : Institut de la statistique du Québec, Composantes démographiques projetées, scénarios de 2024, MRC du Québec, 2023-2051, ISQ, 2025.

3.1.2. Évolution du vieillissement de la population

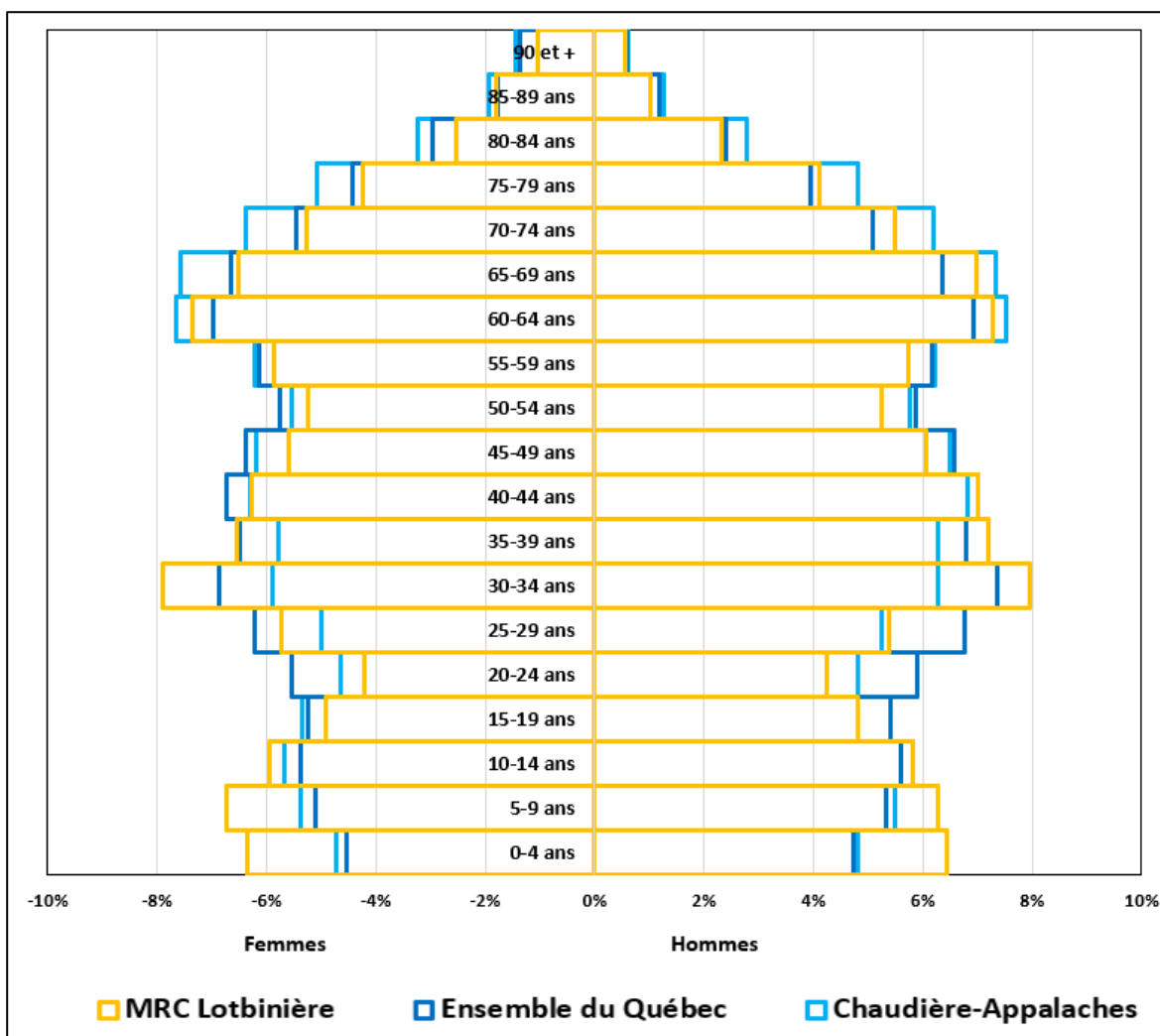
La pyramide des âges de la MRC permet de mieux comprendre la structuration démographique de la population. Une fois placée en relation avec celles de la Chaudière-Appalaches et de la province de Québec, on remarque que la structure par âge de la MRC suit sensiblement les tendances des deux autres territoires. Cependant, la MRC se distingue dans deux catégories précises :

- ↑ La plus grande part d'enfants âgés de 14 ans et moins, surtout pour les enfants en bas âge (0-4 ans);
- ↑ La plus grande part d'adultes âgés de 30 à 39 ans.

Cela témoigne de l'attractivité du territoire pour les jeunes familles en comparaison avec la moyenne régionale et nationale.

La figure 6 présente la comparaison de la structure des âges de la MRC de Lotbinière avec celles de la Chaudière-Appalaches et de l'ensemble du Québec.

Figure 6 : Comparaison de la structure des âges de la MRC de Lotbinière avec celles de la Chaudière-Appalaches et de l'Ensemble du Québec en 2024



Sources : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population selon l'âge et le genre, Québec, 1^{er} juillet 1971 à 2024. (Dernière mise à jour : 16 janvier 2025). Site consulté le 8 août 2025. / Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population des MRC (classées par régions administratives) selon l'âge et le genre, âge médian et âge moyen, Québec, 1^{er} juillet 1996 à 2024. (Dernière mise à jour : 16 janvier 2025). Site consulté le 8 août 2025.

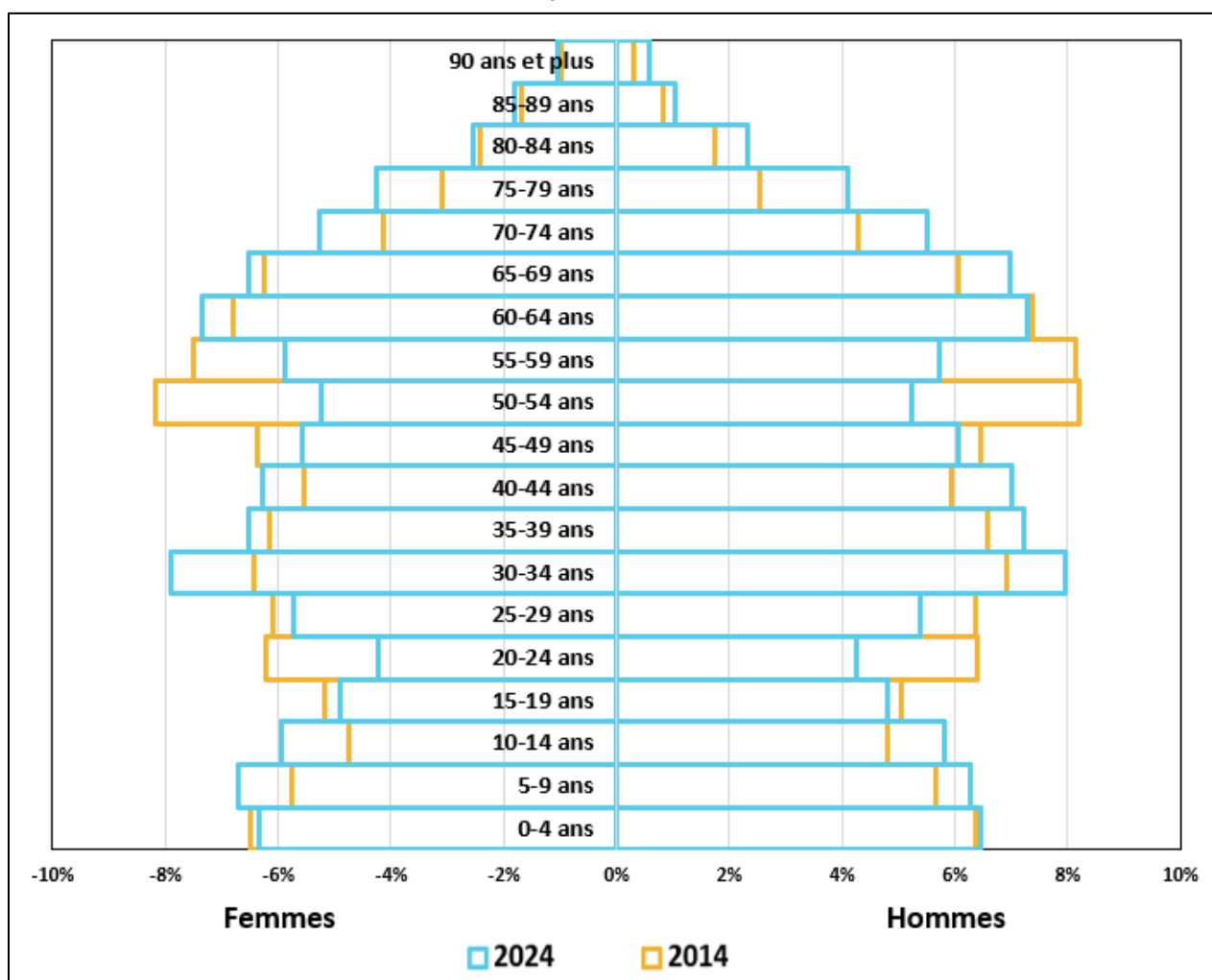
Dans les 10 dernières années, cette tendance d'attractivité des jeunes familles dans la MRC s'est accélérée quelque peu. Voici les principaux constats que l'on peut retirer :

- ↑ La part des 5-9 ans et des 10-14 ans a augmenté dans la MRC;

- ↑ La part d'adultes âgés entre 30 et 39 ans a augmenté, suggérant également une augmentation dans les dix dernières années de l'attractivité du territoire pour les familles;
- ↑ La part des adultes de 60 ans à 79 ans a augmenté ce qui démontre également une tendance au vieillissement de la population tel qu'observable à l'échelle du Québec;
- ↓ La part d'adultes âgés de 45 à 59 ans a diminué de manière importante.

La figure 7 présente l'évolution de la pyramide des âges en Lotbinière entre 2014 et 2024.

Figure 7 : Comparaison de l'évolution de la structure des âges de la MRC de Lotbinière entre 2014 et 2024



Source : Institut de la statistique du Québec. Estimations de la population des MRC (classées par régions administratives) selon l'âge et le genre, âge médian et âge moyen, Québec, 1^{er} juillet 1996 à 2024. (Dernière mise à jour : 16 janvier 2025).

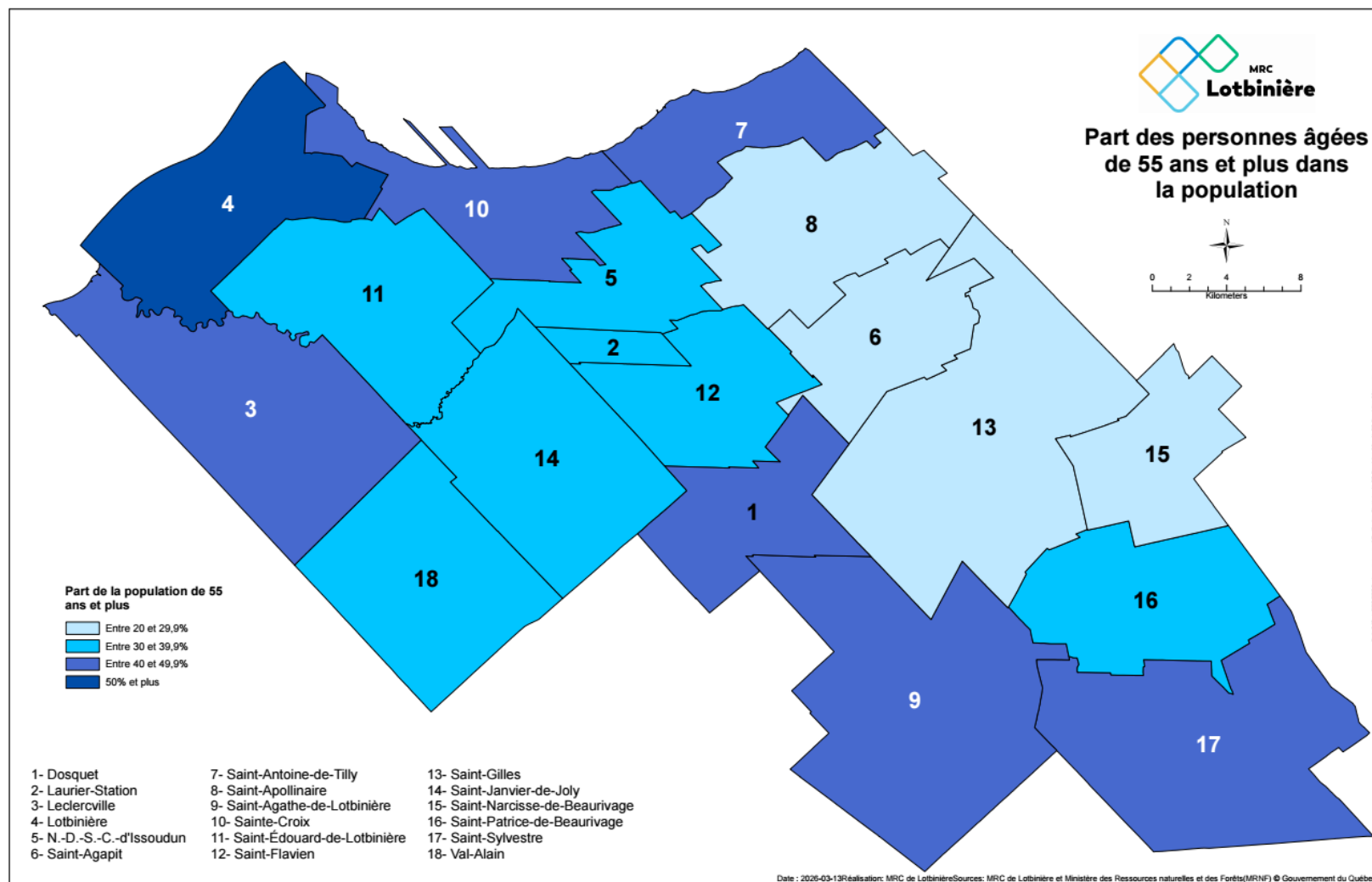
Le vieillissement démographique peut également être analysé sous l'angle de l'espérance de vie (données de l'Institut de la statistique du Québec):

- ↑ L'espérance de vie pour une femme en Lotbinière en 2024 était en moyenne de 85,5 ans selon l'Institut de la statistique du Québec, ce qui représente une augmentation par rapport à 2016 (84 ans);
- ↑ L'espérance de vie pour un homme en Lotbinière en 2024 était de 81,4 ans en moyenne, soit un score en progression par rapport à 2016 (79 ans).

Bien que la MRC se caractérise majoritairement par une population âgée (55 ans et plus) importante, quatre municipalités se distinguent. En effet, ces quatre municipalités localisées dans l'est du territoire sont les seules à avoir une proportion de personnes âgées inférieure à 30% de leur population totale. Cette plus faible proportion d'aînés s'explique par l'attraction récente d'un grand nombre de jeunes familles sur leur territoire.

La figure 8 présente la proportion de la population âgée de 55 ans et plus pour chaque municipalité du territoire.

Figure 8: Carte représentant la part des personnes âgées de 55 ans et plus par municipalité de la MRC de Lotbinière en 2024



L'évolution de la part des personnes âgées de 55 ans et plus entre 2019 et 2024 est également présentée par municipalité dans le tableau 5.

Tableau 5 : Évolution de la part de personnes âgées de 55 ans et plus par municipalité de la MRC de Lotbinière entre 2019 et 2024

Municipalité	Part des 55 ans et plus en 2019 (%)	Part des 55 ans et plus en 2024 (%)	Variation 2019-2024 (%)	Tendance observée
Dosquet	36,7%	40,0%	+3,3%	↑
Laurier-Station	37,9%	37,5%	-0,4%	↓
Leclercville	48,3%	48,3%	0,0%	→
Lotbinière	58,4%	53,0%	-5,4%	↓
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun	31,8%	33,7%	+1,9%	↑
Saint-Agapit	29,3%	29,7%	+0,4%	↑
Saint-Antoine-de-Tilly	44,5%	43,9%	+0,6%	↑
Saint-Apollinaire	26,2%	26,1%	-0,1%	↓
Sainte-Agathe-de-Lotbinière	42,0%	42,8%	+0,8%	↑
Sainte-Croix	42,9%	42,6%	-0,3%	↓
Saint-Édouard-de-Lotbinière	37,9%	35,7%	-2,2%	↓
Saint-Flavien	35,3%	37,0%	+1,7%	↑
Saint-Gilles	30,5%	29,3%	-1,2%	↓
Saint-Janvier-de-Joly	36,1%	37,6%	+1,5%	↑
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	30,3%	29,9%	-0,4%	↓
Saint-Patrice-de-Beaurivage	34,1%	35,3%	+1,2%	↑
Saint-Sylvestre	38,8%	42,5%	+3,7%	↑
Val-Alain	37,1%	37,5%	+0,4%	↑
MRC de Lotbinière	34,3%	34,8%	+ 0,5%	À la hausse

Source : Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population des municipalités selon le groupe d'âge et le genre, Québec, 1er juillet 2001 à 2024. (Dernière mise à jour le 16 janvier 2025).

3.1.3. Évolution du nombre de ménages et du type de ménages

Entre 2016 et 2021, 17 des 18 municipalités ont vu leur nombre de ménages privés augmenter. Saint-Apollinaire a connu la plus forte augmentation de ménages avec une hausse de 725 ménages en cinq ans. À l'opposé, Sainte-Agathe-de-Lotbinière est la seule municipalité à avoir connu une baisse de son nombre de ménages pour la même période (2016-2021).

Le tableau 6 présente par municipalité l'évolution du nombre de ménages privés entre 2016 et 2021.

Tableau 6 : Évolution du nombre de ménages privés par municipalité de la MRC de Lotbinière entre 2016 et 2021

Municipalité	Nombre de ménages privés en 2016	Nombre de ménages privés en 2021	Variation 2016-2021 (Nb de ménage)	Tendance observée
Dosquet	415	425	+10	↑
Laurier-Station	1 080	1 125	+45	↑
Leclercville	225	230	+5	↑
Lotbinière	380	425	+45	↑
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun	335	355	+20	↑
Saint-Agapit	1 780	1 915	+135	↑
Saint-Antoine-de-Tilly	695	735	+40	↑
Saint-Apollinaire	2 585	3 310	+725	↑
Sainte-Agathe-de-Lotbinière	485	470	-15	↓
Sainte-Croix	1 115	1 125	+10	↑
Saint-Édouard-de-Lotbinière	490	520	+30	↑
Saint-Flavien	635	660	+25	↑
Saint-Gilles	1 015	1 200	+185	↑
Saint-Janvier-de-Joly	445	475	+30	↑
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	425	445	+20	↑

Saint-Patrice-de-Beaurivage	425	450	+25	
Saint-Sylvestre	405	435	+30	
Val-Alain	410	435	+25	

Sources : Statistique Canada. 2023. (tableau). Profil de recensement, Recensement de la population de 2021. (Dernière mise à jour le 15 novembre 2023). Site consulté le 6 août 2025. / Statistique Canada, 2017. (Tableau). Profil de recensement, Recensement de la population de 2016. (Dernière mise à jour le 29 novembre 2017).

La taille moyenne des ménages tend cependant à diminuer dans la moitié des municipalités.

Le tableau 7 présente le détail de l'évolution de la taille moyenne des ménages par municipalité pour la période 2016-2021.

Tableau 7: Évolution de la taille moyenne des ménages privés par municipalité de la MRC de Lotbinière entre 2016 et 2021

Municipalité	Taille moyenne des ménages privés en 2016	Taille moyenne des ménages privés en 2021	Variation 2016-2021 (Nb de ménage)	Tendance observée
Dosquet	2,2	2,2	0,0	
Laurier-Station	2,3	2,2	-0,1	
Leclercville	2,1	2,1	0,0	
Lotbinière	2,0	1,9	-0,1	
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun	2,6	2,5	-0,1	
Saint-Agapit	2,4	2,3	-0,1	
Saint-Antoine-de-Tilly	2,3	2,3	0,0	
Saint-Apollinaire	2,3	2,4	+0,1	
Sainte-Agathe-de-Lotbinière	2,3	2,1	-0,2	
Sainte-Croix	2,1	2,1	0,0	
Saint-Édouard-de-Lotbinière	2,4	2,3	-0,1	
Saint-Flavien	2,4	2,3	-0,1	
Saint-Gilles	2,4	2,3	-0,1	

Saint-Janvier-de-Joly	2,2	2,3	+0,1	
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	2,6	2,6	0,0	
Saint-Patrice-de-Beaurivage	2,4	2,4	0,0	
Saint-Sylvestre	2,4	2,3	-0,1	
Val-Alain	2,3	2,3	0,0	

Sources : Statistique Canada. 2023. (tableau). Profil de recensement, Recensement de la population de 2021. (Dernière mise à jour le 15 novembre 2023). Site consulté le 6 août 2025. / Statistique Canada, 2017. (Tableau). Profil de recensement, Recensement de la population de 2016. (Dernière mise à jour le 29 novembre 2017).

La diminution de la taille moyenne des ménages privés, alors que le nombre de ménages privés augmente dans la majorité des municipalités, s'explique par l'augmentation rapide du nombre de ménages composés par une personne seule. En effet, cette catégorie de ménages a augmenté de 655 ménages en cinq ans (2016-2021) soit une augmentation de près de 17%. Toutefois, c'est l'augmentation du nombre de ménages de type multigénérationnel et de la catégorie « autres » qui est la plus marquée. Le nombre de ménages de cette catégorie a augmenté de 113% entre 2016 et 2021.

Le tableau 8 présente l'évolution des types de ménages dans la MRC entre 2016 et 2021.

Tableau 8 : Évolution du nombre de ménages de la MRC de Lotbinière classés par type entre 2016 et 2021

	Couple avec enfant	Couple sans enfant	Mono-parental	Personne seule	Multigénérationnel / Autre
2016 (Nb de ménage)	3 705	4 370	1 070	3 880	260
2021 (Nb de ménage)	3 830	4 700	1 020	4 535	555
Tendance observée (Nb de ménage et %)	 +125	 + 330	 -50	 + 655	 + 295
	+3%	+8%	- 5%	+ 17%	+ 113%

Source : Statistique Canada. 2023. (tableau). Profil de recensement, Recensement de la population de 2021. (Dernière mise à jour le 15 novembre 2023). Site consulté le 6 août 2025.

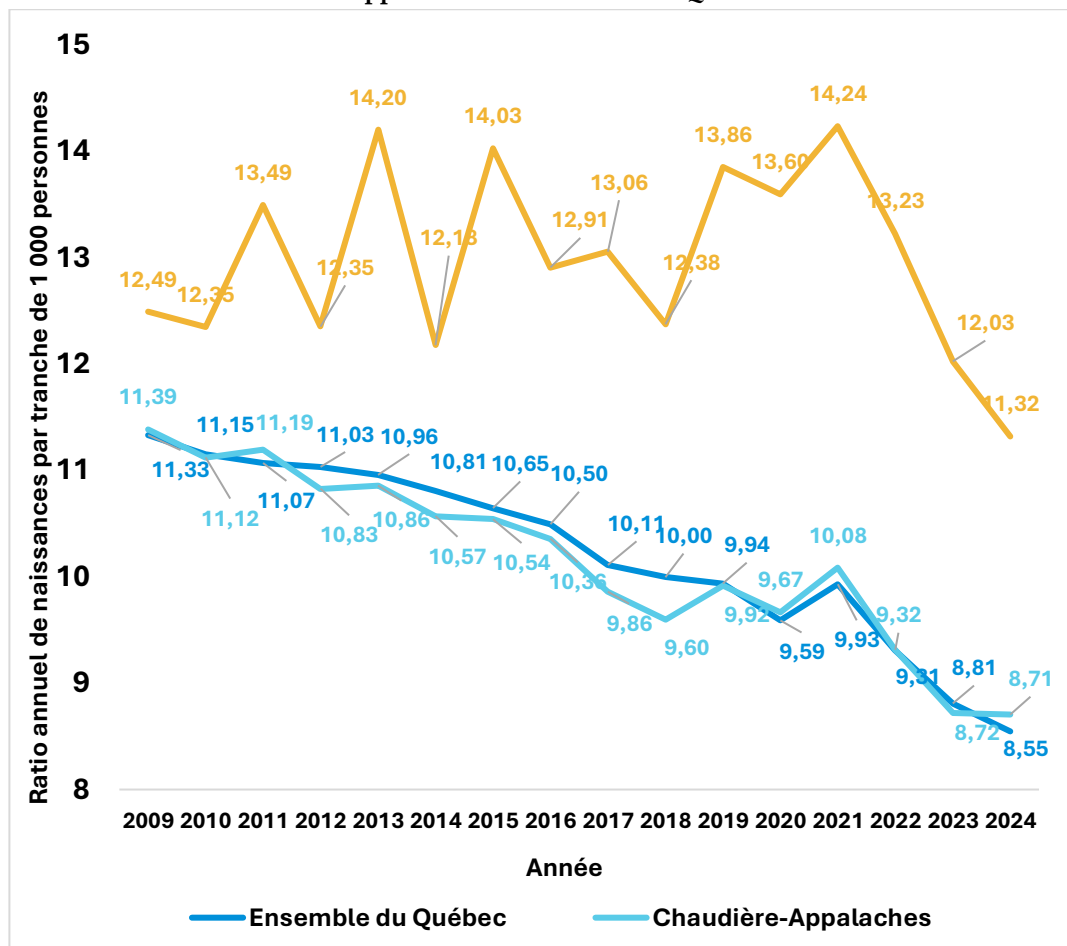
3.1.4. Évolution de la natalité

Voici les faits saillants ayant trait aux naissances sur le territoire de la MRC de Lotbinière :

- ↑ L'indice de fécondité synthétique en Lotbinière est supérieur au score observé ailleurs dans la province. En 2024, il se situe à 1,94 enfant par femme en moyenne dans la MRC comparativement à 1,62 enfant par femme en Chaudière-Appalaches et à 1,33 enfant par femme dans l'ensemble du Québec.
- ↑ Le nombre de naissances a augmenté entre 2016 et 2021 pour atteindre un sommet de 14,24 naissances pour 1 000 personnes.
- ↓ Entre 2021 et 2024, le ratio du nombre de naissances a connu une chute importante passant de 14,24 pour 1000 personnes en 2021 à 11,32 en 2024. Toutefois, il se compare toujours avantageusement au ratio de naissances pour 1000 personnes de la Chaudière-Appalaches et de l'ensemble du Québec.

La figure 9 présente l'évolution du ratio de naissances en Lotbinière en comparaison avec la Chaudière-Appalaches et l'ensemble du Québec.

Figure 9 : Comparaison de l'évolution du ratio de naissances pour 1 000 personnes de la MRC de Lotbinière avec la Chaudière-Appalaches et l'ensemble du Québec entre 2009 et 2024



Sources : Institut de la statistique du Québec, Naissances, décès, accroissement naturel et mariages par MRC, Québec, 2002-2024 (Dernière mise à jour le 17 septembre 2025). / Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population des MRC, Québec, 1er juillet 1996 à 2024 (Dernière mise à jour le 16 janvier 2025).

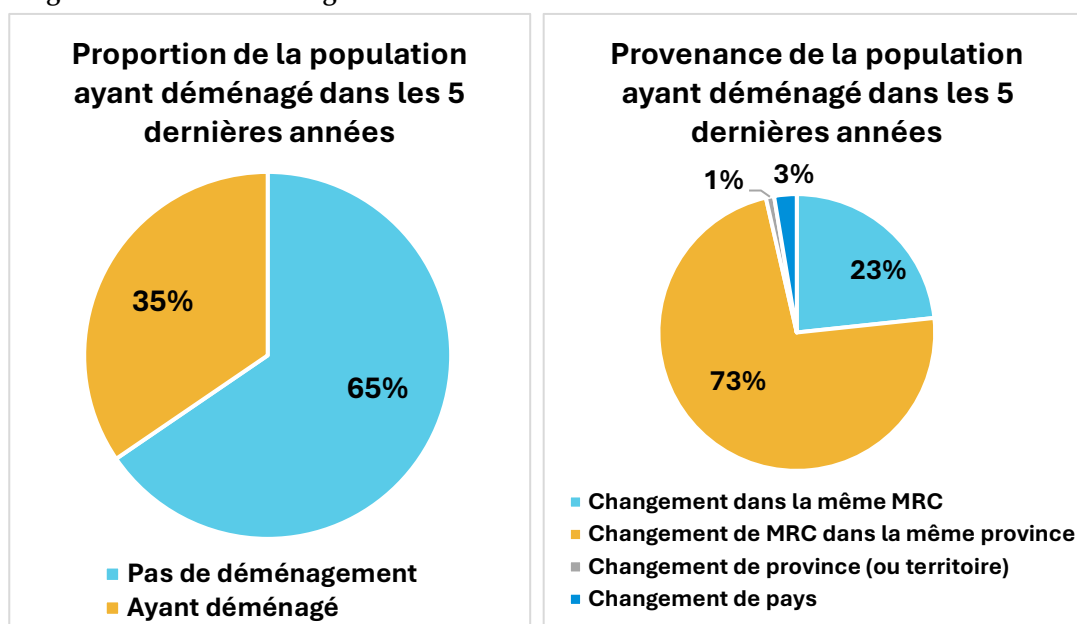
3.1.5. Évolution des migrations

Selon le scénario référence de l'ISQ, le solde migratoire total de la MRC de Lotbinière en 2024 est de +402 personnes. Dans tous les scénarios jusqu'en 2051, l'ISQ prévoit que ce solde migratoire demeure positif, ce qui indique que les migrations vont demeurer un facteur important dans la croissance démographique du territoire dans les prochaines années.

Les migrations proviennent essentiellement de citoyens québécois résidant dans une autre MRC qui s'établissent en Lotbinière.

La figure 10 présente le portrait des migrations dans la MRC.

Figure 10 : Portrait des migrations des résidents de la MRC de Lotbinière en 2021



Source : Statistique Canada. 2023. (tableau). Profil de recensement, Recensement de la population de 2021. (Dernière mise à jour le 15 novembre 2023). Site consulté le 6 août 2025.

Entre 2016 et 2021, les tendances migratoires suivantes ont été observées :

- ↑ Le pourcentage de la population ayant déménagé a augmenté de près de 10% entre 2016 et 2021. En effet, 74 % de la population résidait depuis 5 ans et plus à la même adresse en 2016 alors que cette proportion n'était plus que de 65% en 2021. Autrement dit, plus du tiers des citoyens ont déménagé au moins une fois lors des cinq dernières années.
- ↑ Parmi la population ayant déménagé entre 2016 et 2021, 73% proviennent d'une autre MRC du territoire québécois. Ce chiffre ne s'élevait qu'à 58% en 2016. Cela démontre une attractivité croissante du territoire de la MRC pour les ménages.
- ↑ L'apport de l'immigration internationale dans ces migrations a légèrement augmenté pour passer d'environ 1% en 2016 à environ 3% en 2021.

3.1.6. Évolution du portrait de l'immigration

Même si la part de la croissance démographique de la MRC attribuable à l'immigration internationale demeure relativement mineure, le phénomène est tout de même en essor. Voici quelques tendances observées quant à la population issue de l'immigration entre 2016 et 2021 :

↑ La part de la population immigrante a légèrement augmenté en Lotbinière entre 2016 et 2021 passant de 1,32% à 1,56% de la population totale.

Cette proportion est cependant inférieure à celle observée en moyenne en Chaudière-Appalaches (2,21%) et est largement inférieure à celle observée dans l'ensemble du Québec (14,57%).

Le portrait de la provenance de l'immigration a également changé quelque peu entre 2016 et 2021. En effet, une part grandissante des nouveaux lotbiniérois arrivés entre 2016 et 2021 indiquent avoir l'Afrique et l'Asie comme lieu de naissance. Dans le cas de l'Afrique, cette proportion a plus que doublé sur la période de cinq ans.

Le tableau 9 présente l'évolution de l'origine des nouveaux lotbiniérois issus de l'immigration entre 2016 et 2021.

Tableau 9 : Évolution du lieu de naissance des lotbiniérois issus de l'immigration entre 2016 et 2021

Lieu de naissance de la population issue de l'immigration	Nombre de nouveaux lotbiniérois en 2016	Nombre de nouveaux lotbiniérois en 2021	Variation 2016-2021 (%)	Tendance observée
Afrique	45	105	+133%	↑
Amérique	90	110	+22%	↑
Europe	225	260	+16%	↑
Asie	35	60	+71%	↑

Source : Statistique Canada. 2023. (tableau). Profil de recensement, Recensement de la population de 2021. (Dernière mise à jour le 15 novembre 2023). Site consulté le 19 janvier 2026.

3.1.7. Évolution du portrait linguistique

Le portrait linguistique de la MRC de Lotbinière a connu certains changements entre 2016 et 2021. Voici les principaux faits saillants :

↓ Le français est la langue maternelle de 98,6% de la population en Lotbinière. Cette proportion a marginalement diminué en 2021 pour atteindre 98%.

↑ La connaissance de l'anglais dans la population en Lotbinière a progressé de 3% en cinq ans en passant de 21,87% en 2016 à 24,88% en 2021. Cette proportion demeure inférieure au taux de connaissance moyen de l'anglais en Chaudière-Appalaches (28,7%) et dans l'ensemble du Québec (51,7%).

- ↓ L'utilisation du français en milieu de travail a légèrement diminué entre 2016 et 2021 sur la période passant de 98,7% en 2016 à 98,1% en 2021.
- ↓ L'utilisation de l'anglais en milieu de travail a également légèrement reculé entre 2016 et 2021 sur la période passant de 2,8% en 2016 à 2,4% en 2021.
- ↓ Le phénomène de recul de l'usage à la fois du français et de l'anglais en milieu de travail s'explique par une diminution de 41,5% de la proportion de gens indiquant travailler dans les deux langues sur la même période.

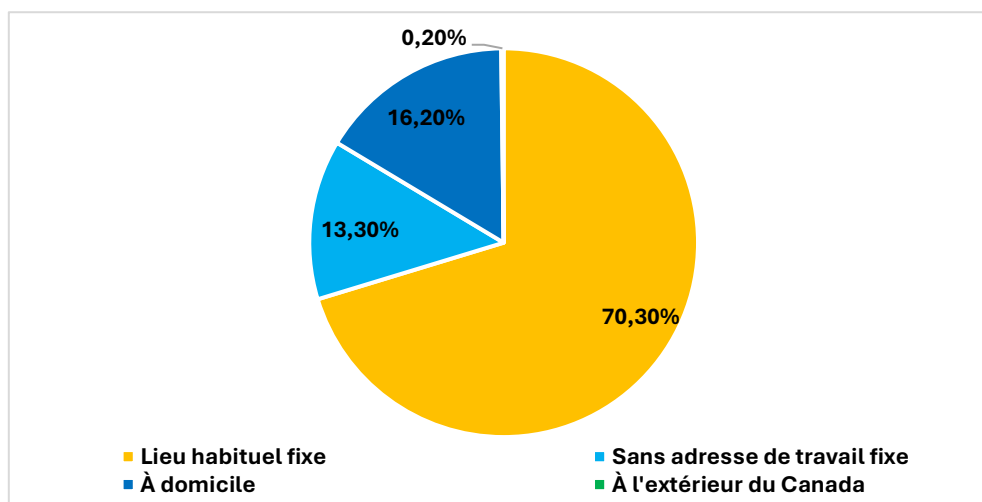
3.1.8. Évolution du navettage

Le portrait du navettage a été largement affecté par la pandémie de COVID-19. Ce portrait pourrait toutefois avoir changé en 2026 avec la fin des mesures sanitaires. Voici tout de même quelques faits saillants marquant l'évolution du navettage entre 2016 et 2021 :

- ↑ La part de la population active indiquant avoir leur domicile en tant que lieu de travail a presque doublé en cinq ans passant de 9% en 2016 à 16% en 2021.
- ↑ La proportion de gens n'ayant aucun lieu de travail fixe a également augmenté quelque peu passant de 11% en 2016 à 13% en 2021.
- ↓ La proportion de gens ayant un lieu de travail fixe a quant à elle chuté de neuf points, passant de 79% à 70% entre 2016 et 2021.

La figure 11 présente la catégorie du lieu de travail pour la population active occupée de 15 ans et plus.

Figure 11: Catégorie du lieu de travail pour la population active occupée de 15 ans et plus de la MRC de Lotbinière en 2021



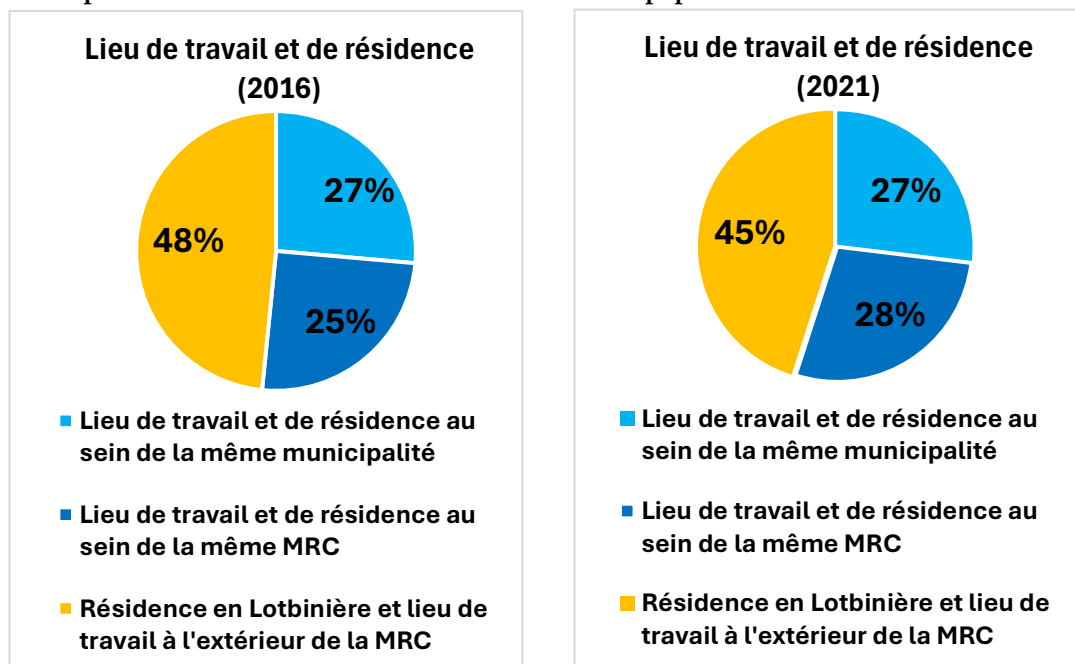
Source : Statistique Canada. 2023. (tableau). Profil de recensement, Recensement de la population de 2021. (Dernière mise à jour le 15 novembre 2023). Site consulté le 7 août 2025.

Voici les principaux faits saillants en matière d'évolution du navettage pour les travailleurs ayant indiqué un lieu de travail fixe autre que leur lieu de résidence entre 2016 et 2021 :

- ↑ Un peu plus de la moitié de la population active de la MRC de Lotbinière travaille également sur le territoire de la MRC (55%). Cette proportion a légèrement augmenté par rapport à 2016 (52%);
- ↑ La proportion de résidents ayant leur lieu d'emploi et leur lieu de résidence au sein de la même municipalité a augmenté de 3% sur la période 2016-2021 dans la MRC.

La figure 12 présente l'évolution du lieu de travail et de résidence entre 2016 et 2021.

Figure 12 : Comparaison du lieu de travail et de résidences de la population active entre 2016 et 2021



Source : Statistique Canada. 2023. (tableau). Profil de recensement, Recensement de la population de 2021. (Dernière mise à jour le 15 novembre 2023). Site consulté le 7 août 2025.

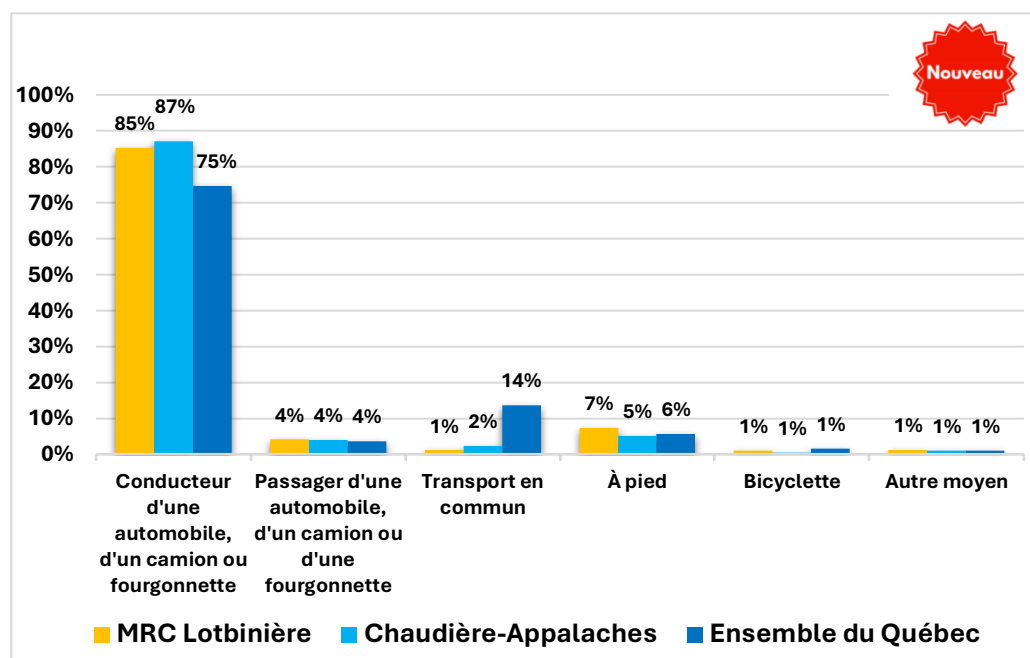


Le recensement de 2021 fournit maintenant des données sur le principal mode de navette utilisé par la population active de la MRC de Lotbinière âgée de 15 ans et plus. La proportion de navetteurs qui utilisent la voiture pour se rendre vers leur lieu de travail est légèrement inférieure en Lotbinière (89,4%) à la moyenne de la Chaudière-Appalaches (91%), mais considérablement supérieure à la moyenne

québécoise (78,2%). Une proportion un peu plus importante de travailleurs se rendent au travail à pied en Lotbinière que dans l'ensemble du Québec et qu'en Chaudière-Appalaches. La proportion d'utilisateurs du transport en commun est quant à elle moindre en Lotbinière qu'à l'échelle de la Chaudière-Appalaches et que dans l'ensemble du Québec.

La figure 13 présente en détail le principal mode de navette des résidents de la MRC de Lotbinière vers leur lieu de travail.

Figure 13 : Principal mode de navette vers le lieu de travail des résidents de la MRC de Lotbinière en 2021



Source : Statistique Canada. 2023. (Tableau). Profil de recensement, Recensement de la population de 2021. (Dernière mise à jour le 15 novembre 2023). Site consulté le 7 août 2025.

3.1.9. Évolution du portrait en matière de transport collectif



Express Lotbinière a connu une croissance de ses activités dans les dernières années. En 2009, un parcours de transport collectif a été mis en place entre Laurier-Station, passant par Saint-Apollinaire et se rendant à destination des lieux institutionnels importants à Québec (cégeps et université).

Lors de la dernière édition de la planification stratégique de la MRC (2019-2022), le transport collectif avait été identifié comme priorité stratégique de la MRC en matière de développement social. Ainsi, une étude d'opportunité de développement du transport collectif a été réalisée en 2022 et de grands efforts de déploiement ont été réalisés dans les années suivantes.

En 2024, la MRC a bonifié le service offert aux citoyens en créant un deuxième parcours permettant d'offrir une première connexion au réseau de transport collectif pour les municipalités de Sainte-Croix et de Saint-Antoine-de-Tilly et se rabattant vers le parcours permettant le navettage entre Laurier-Station et Québec.

En août 2025, une autre bonification importante des parcours a été réalisée. Aujourd'hui, c'est maintenant 7 municipalités qui sont couvertes par un des trois parcours (ligne verte, ligne orange et ligne bleue). La ligne orange offre deux départs de Saint-Apollinaire en direction de Québec en avant-midi et sur l'heure du midi. Elle offre également deux retours en direction de la MRC sur l'heure du midi et en soirée. Elle permet d'offrir une alternative de mobilité durable aux citoyens de la MRC vers les pôles majeurs d'emplois, de santé et d'éducation situés à Québec et à Lévis. Les lignes vertes et bleues représentent des circuits internes et ont comme vocation de faciliter l'accès des citoyens à des lieux institutionnels ou équipements d'importances situés dans d'autres municipalités de la MRC. Ensemble, elles offrent aux citoyens des sept municipalités desservies 6 passages par jour sur le territoire de la MRC.

La figure 14 présente le tracé emprunté des trois parcours actuellement en vigueur.

Figure 14 : Parcours d'Express Lotbinière en vigueur en 2026



Source : MRC de Lotbinière, Express Lotbinière, 2026.

En plus de la bonification de l'offre de parcours, de nombreux efforts ont également été déployés afin d'améliorer l'expérience des citoyens notamment en arrimant les heures d'arrivée aux arrêts entre les lignes bleues/vertes et orange afin de permettre une meilleure interconnexion. Les autobus sont maintenant également traçables en temps réel via plusieurs applications (Google Maps, Transit et Zenbus). De plus, le service de transport collectif est offert gratuitement depuis le 1^{er} août 2025 pour une période indéterminée actuellement avec des effets positifs marqués sur l'achalandage global de l'année 2025.

Le tableau 10 présente l'évolution du nombre de déplacements effectués avec le service d'autobus Express Lotbinière.

Tableau 10 : Évolution du nombre de déplacements avec le service d'autobus Express Lotbinière entre 2022-2025 dans la MRC de Lotbinière

Période	Nombre de déplacements	Variation (%) par rapport à l'année précédente	Tendance observée
2022	14 939	ND	ND
2023	16 247	8,76%	
2024	17 152	5,57%	
2025	19 219	12,05%	

Source : MRC de Lotbinière, Express Lotbinière, 2026.

Pour les 18 municipalités du territoire, le service de taxibus d'Express Taxi est également disponible. Il est coordonné avec le Service de transport adapté de Lotbinière en permettant à des citoyens d'occuper les places vacantes lors des sorties de ces véhicules. Pour ce service, d'importantes variations ont été enregistrées dans l'achalandage d'une année à l'autre.

Le tableau 11 présente l'évolution du nombre de déplacements réalisés avec le service de taxibus entre 2019 et 2025.

Tableau 11: Évolution du nombre de déplacements réalisés avec le service de taxibus entre 2019 et 2025 dans la MRC de Lotbinière

Année	Nombre de déplacements	Variation (%) par rapport à l'année précédente	Tendance observée
2019	9 411	ND	ND
2020	6 751	-28,26%	
2021	8 514	26,11%	
2022	9 804	15,15%	
2023	8 826	-9,97%	
2024	9 150	3,67%	
2025	7 112	-22,27%	

Source : MRC de Lotbinière, Express Lotbinière, 2026.

La diminution du nombre de déplacements réalisés via le service de taxibus d'Express Taxi pour l'année 2020 s'explique en raison de la pandémie de COVID-19 et les mesures sanitaires associées. Pour 2025, cette baisse peut s'expliquer par l'amélioration du service d'autobus d'Express Lotbinière qui dessert maintenant un plus grand nombre de municipalités et dont le service était gratuit d'août à décembre 2025. En effet, il est probable qu'une part d'usagers fidèles au service d'Express Taxi ait simplement migré vers les

parcours d'Express Lotbinière, ceux-ci correspondant davantage à leurs besoins de mobilité.

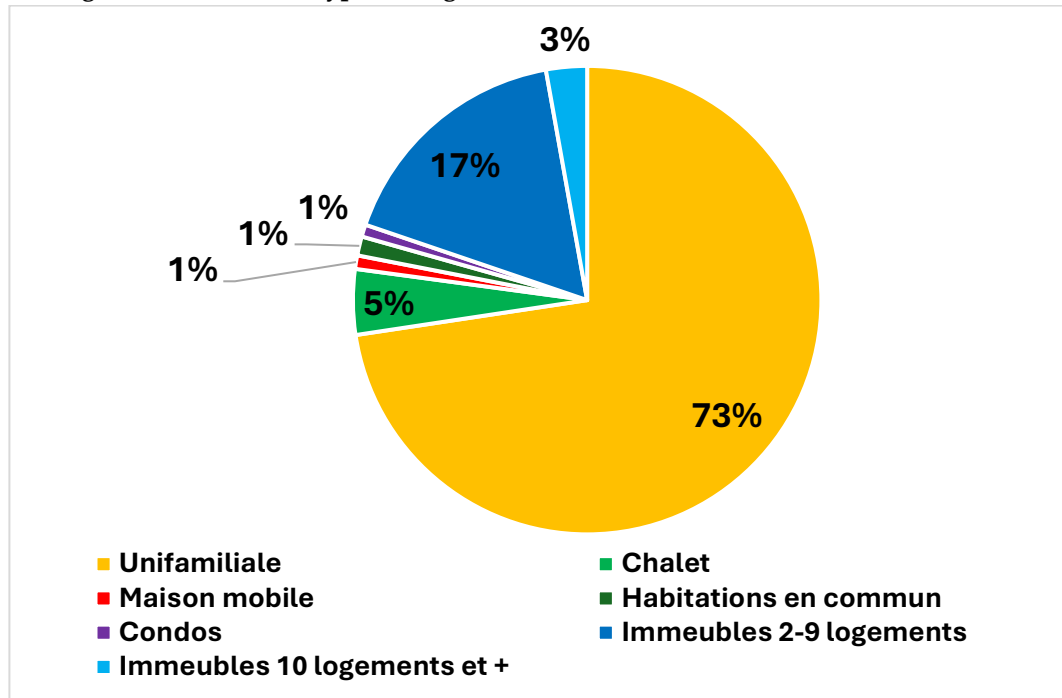
Globalement, le nombre de déplacements réalisés en transport collectif entre 2020 et 2025 a augmenté chaque année dans la MRC pour atteindre 26 331 déplacements en 2025.

3.1.10. Portrait du logement en Lotbinière

On dénombre 17 730 logements sur le territoire de la MRC en 2025. La MRC dispose cependant d'un parc de logements en évolution rapide.

La figure 15 présente le portrait des types de logements en 2025 dans la MRC.

Figure 15: Portrait des types de logements de la MRC de Lotbinière en 2025



Source : Service d'évaluation foncière, MRC de Lotbinière (Dernière mise à jour en juin 2025).

Les points suivants permettent de dégager quelques tendances clés :

- ↓ La part des logements unifamiliaux a diminué de plus de 10% en 9 ans, passant de 84% en 2016 à 73% en 2025.
- ↓ La part des chalets est également en baisse d'un 1% sur la période.
- La part des condos, habitations en commun et maisons mobiles ne varie que très peu sur la période restant toutes trois près de 1%.
- ↑ La part des immeubles de 2 à 9 logements et de 10 logements et plus a beaucoup augmenté en 9 ans. En effet, les multilogements représentent

20% des logements de la MRC en 2025, alors qu’ils ne représentaient que 7% des logements de la MRC en 2016. Leur proportion a donc plus que doubler en moins d’une décennie.

La majorité des ménages en Lotbinière sont propriétaires (78,26%) contre 21,74% qui sont locataires. Cette proportion est inférieure à la moyenne en Chaudière-Appalaches qui se situe à 28,4% et encore davantage à l’ensemble du Québec qui comporte près de 40% de ménages locataires.

- ↑ Le coût moyen des logements en Lotbinière a augmenté rapidement entre 2016 et 2021 particulièrement pour les propriétaires où les frais de logement mensuels moyens sont passés de 859\$ à 956\$, soit une hausse de 11,3% en 5 ans. Cette hausse est plus importante que la moyenne en Chaudière-Appalaches (7,3%) et dans l’ensemble du Québec (10,1%).
- ↑ La hausse est moins prononcée pour les ménages locataires, mais demeure tout de même importante. Les frais de logement mensuels moyens sont passés de leur côté de 611\$ à 661\$, soit une hausse de 9,82%. Cette hausse est inférieure à la hausse moyenne subie par les ménages locataires en Chaudière-Appalaches (11,01%) et dans l’ensemble du Québec, sur la même période (14,32%).

Le tableau 12 récapitule les éléments présentés lors des deux paragraphes précédents ainsi que la tendance observée pour chacune de ces statistiques.

Tableau 12 : Évolution du mode d’occupation et des frais de logement dans la MRC de Lotbinière sur la période de 2016-2021

Mode d’occupation et frais de logement	2016	2021	Variation 2016-2021 (%)	Tendance observée
Proportion de propriétaires	79,33%	78,26%	-1%	↓
Frais de logements médians des propriétaires	802 \$	920 \$	+14,71%	↑
Proportion de locataires	20,67%	21,74%	+1%	↑
Frais de logements médians des locataires	604 \$	670 \$	+10,93%	↑

Source : Statistique Canada. 2023. (tableau). Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Dernière modification le 2 août 2024. / Statistique Canada. 2017. (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Dernière modification le 12 juillet 2024.

D’autres indicateurs en matière de logement sont disponibles afin d’évaluer l’état du parc de logements privés en Lotbinière :

- Le taux de logement de taille non convenable mesure la part des ménages habitant un logement trop petit pour répondre à leurs besoins;
- Le taux de logement avec réparations majeures requises mesure le nombre de logements où des rénovations importantes sont requises;
- La part des ménages consacrant plus de 30% de leur revenu avant impôt à leurs frais de logement (propriétaires et locataires) mesure l'abordabilité du marché de l'habitation dans un secteur.

➔ Le taux de ménages habitant dans un logement de taille non convenable (trop petit pour leurs besoins) est resté sensiblement stable à environ 1,5%.

↑ Le nombre de logements privés occupés ne nécessitant pas de réparations majeures a augmenté de plus d'un point de pourcentage en cinq ans passant de 93,3% à 94,6%. Cela laisse donc à penser que la qualité générale du parc de logements privés en Lotbinière s'est améliorée.

↑ La part des ménages locataires et propriétaires moins de 30% de leur revenu à leurs frais de logement a diminué sur la période 2016-2021 chutant de plus de 5%. Cette proportion est cependant plus de deux fois plus élevée chez les locataires par rapport aux propriétaires.

Le tableau 13 présente la tendance observée à l'échelle de la MRC de Lotbinière pour la période 2016-2021 pour chacun des quatre indicateurs.

Tableau 13 : Tendance observée pour les 4 indicateurs en matière de logement dans la MRC de Lotbinière lors de la période 2016-2021

Indicateur	2016 (%)	2021 (%)	Variation 2016-2021 (%)	Tendance observée
Taux de logement avec une taille non convenable	1,52%	1,46%	-0,06%	➔
Taux de logement avec réparations majeures requises	6,67%	5,44%	-1,23%	↓
Part des ménages locataires consacrant plus de 30% de leur revenu à leurs frais de logement	21,80%	16,00%	-5,80%	↓
Part des ménages propriétaires consacrant plus de 30% de leur revenu à leurs frais de logement	9,50%	7,60%	-1,90%	↓

Sources : Statistique Canada. 2023. (tableau). Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Dernière modification le 2 août 2024. / Statistique Canada. 2017. (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Dernière modification le 12 juillet 2024.



Il est également possible d'évaluer l'état de situation du marché de l'habitation en Lotbinière en mesurant la part des ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement. Cet indicateur évalue, dans les cas où le ménage privé vit dans un logement soit inabordable, soit de taille insuffisante, soit ayant besoin de réparations majeures, si ce dernier serait en mesure de payer les frais de logement médians dans sa municipalité sans y consacrer plus de 30% de son revenu total avant impôt. On remarque les locataires (6%) sont trois fois plus sujets à avoir des besoins impérieux en matière de logement que les propriétaires (1,9%).

Cette donnée est présentée par municipalité dans le tableau 14.



Tableau 14 : Comparaison entre le nombre de ménages propriétaires et locataires de la MRC de Lotbinière ayant des besoins impérieux en matière de logement en 2021

Municipalité	Locataires (%)	Propriétaires (%)
Dosquet	0,0%	0%
Laurier-Station	4,3%	0%
Leclercville	0,0%	13,9%
Lotbinière	0,0%	6,5%
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun	0,0%	0%
Saint-Agapit	0,0%	0%
Saint-Antoine-de-Tilly	0,0%	3,2%
Saint-Apollinaire	4,2%	1,0%
Sainte-Agathe-de-Lotbinière	0,0%	5,3%
Sainte-Croix	12,5%	0,0%
Saint-Édouard-de-Lotbinière	0,0%	0,0%
Saint-Flavien	12,5%	0,0%
Saint-Gilles	0,0%	1,5%
Saint-Janvier-de-Joly	0,0%	0,0%
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	0,0%	0,0%
Saint-Patrice-de-Beaurivage	0,0%	0,0%
Saint-Sylvestre	0,0%	0,0%
Val-Alain	0,0%	7,6%
MRC de Lotbinière	6,0%	1,9%

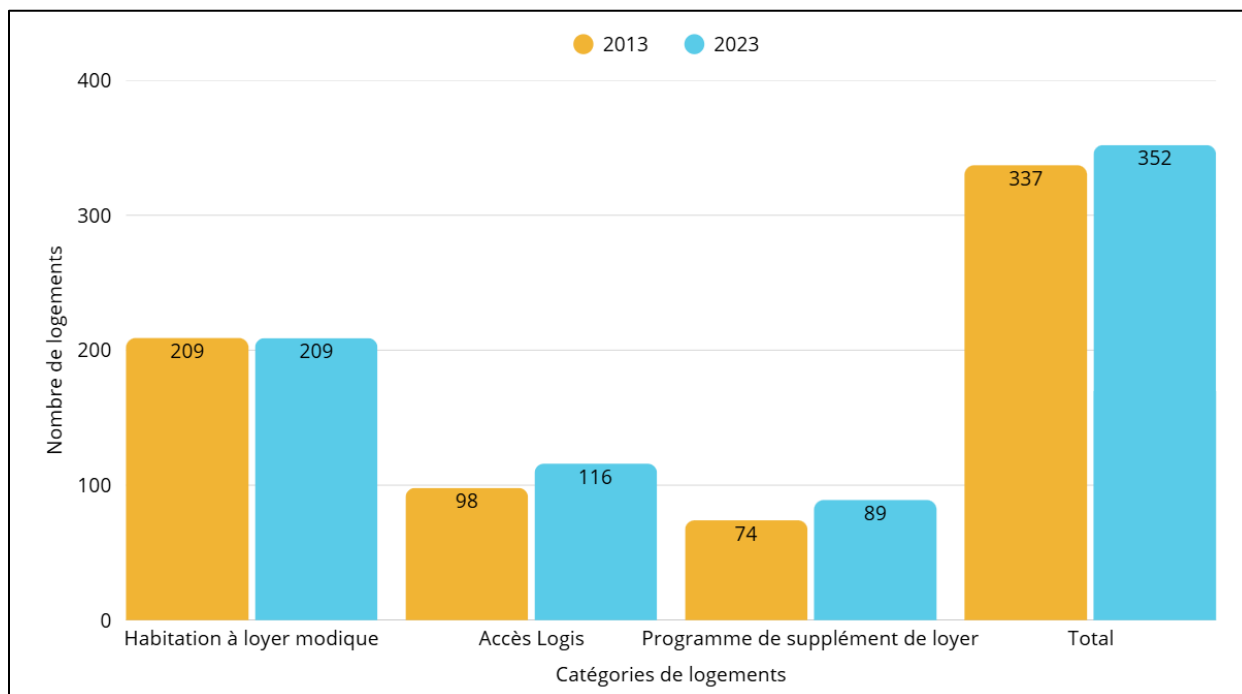
Source : Statistique Canada. 2023. (tableau). Profil de recensement, Recensement de la population de 2021. (Dernière mise à jour le 15 novembre 2023). Site consulté le 7 août 2025.



L'évolution du nombre de logements sociaux, communautaires et abordables fournit une information complémentaire essentielle sur la nature du marché de l'habitation de la MRC. Globalement, alors que le nombre de logements privés a augmenté de manière importante sur la période, le nombre des logements sociaux, communautaires et abordables n'a pratiquement pas bougé.

La figure 16 présente l'évolution du nombre de logements sociaux, communautaires et abordables entre 2013-2023.

Figure 16 : Évolution du nombre de logements sociaux, communautaires et abordables de la MRC de Lotbinière entre 2013 et 2023



Source: Société de l'habitation du Québec, Nombre de logements sociaux, communautaires et abordables, selon la municipalité, de 2006 à 2023, Institut de la statistique du Québec (Dernière modification le 21 août 2024).

3.1.11. Évolution du portrait de l'éducation

Entre 2016 et 2021, la situation en éducation s'est globalement améliorée dans la MRC de Lotbinière.

↑ En effet, la proportion de citoyens âgés de 15 ans et plus a crû entre 2016 et 2021 dans les catégories suivantes :

- La population dont le plus haut niveau de scolarité atteint est le diplôme d'études secondaires ou un équivalent;
- La population dont le plus haut niveau de scolarité atteint est le certificat ou un diplôme de niveau collégial;
- La population dont le plus haut niveau de scolarité atteint est le baccalauréat ou un grade universitaire supérieur.

↓ À l'inverse, la proportion de citoyens de 15 ans et plus a décru entre 2016 et 2021 dans les catégories suivantes :

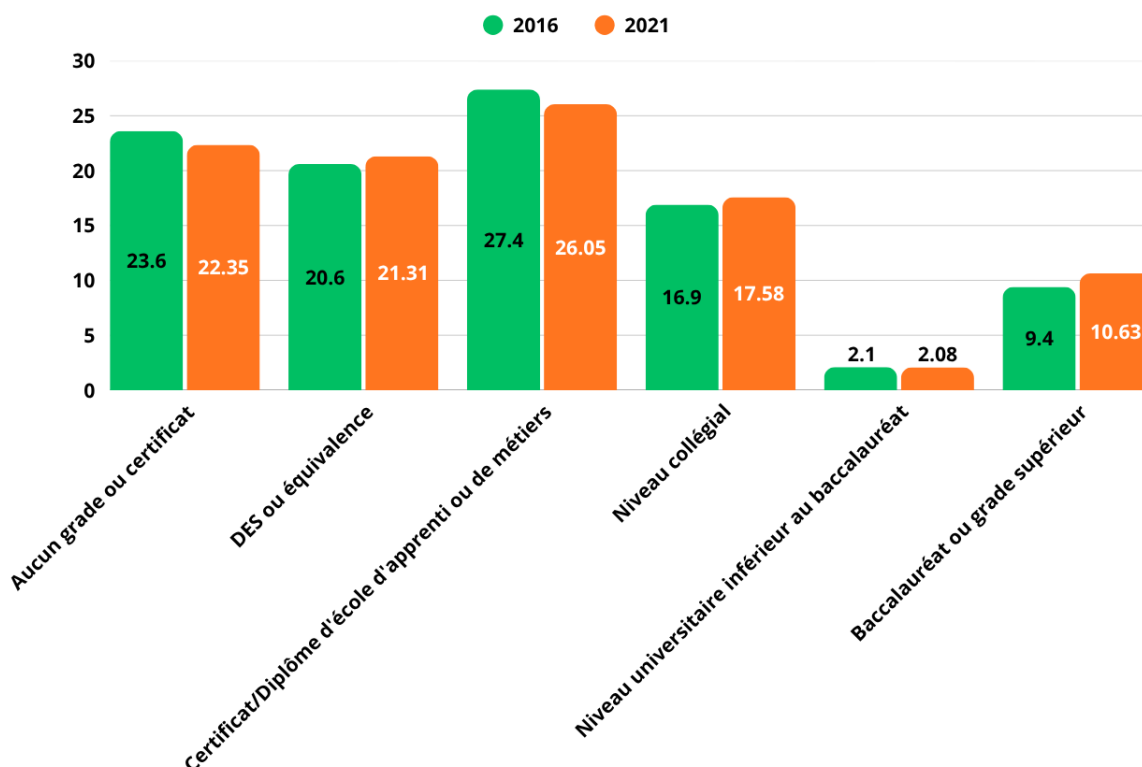
- La population sans aucun diplôme ni équivalent;

- La population dont le plus haut niveau de scolarité atteint est un diplôme d'une école d'apprenti ou de métiers.

→ La proportion de gens qui ont un certificat universitaire inférieur en grade au baccalauréat s'est quant à elle maintenue soit légèrement au-dessus de 2%.

La figure 17 présente l'évolution du plus haut niveau de scolarité atteint par la population de la MRC entre 2016 et 2021.

Figure 17 : Évolution du plus haut niveau de scolarité atteint par la population âgée de 15 ans et plus de la MRC de Lotbinière entre 2016 et 2021



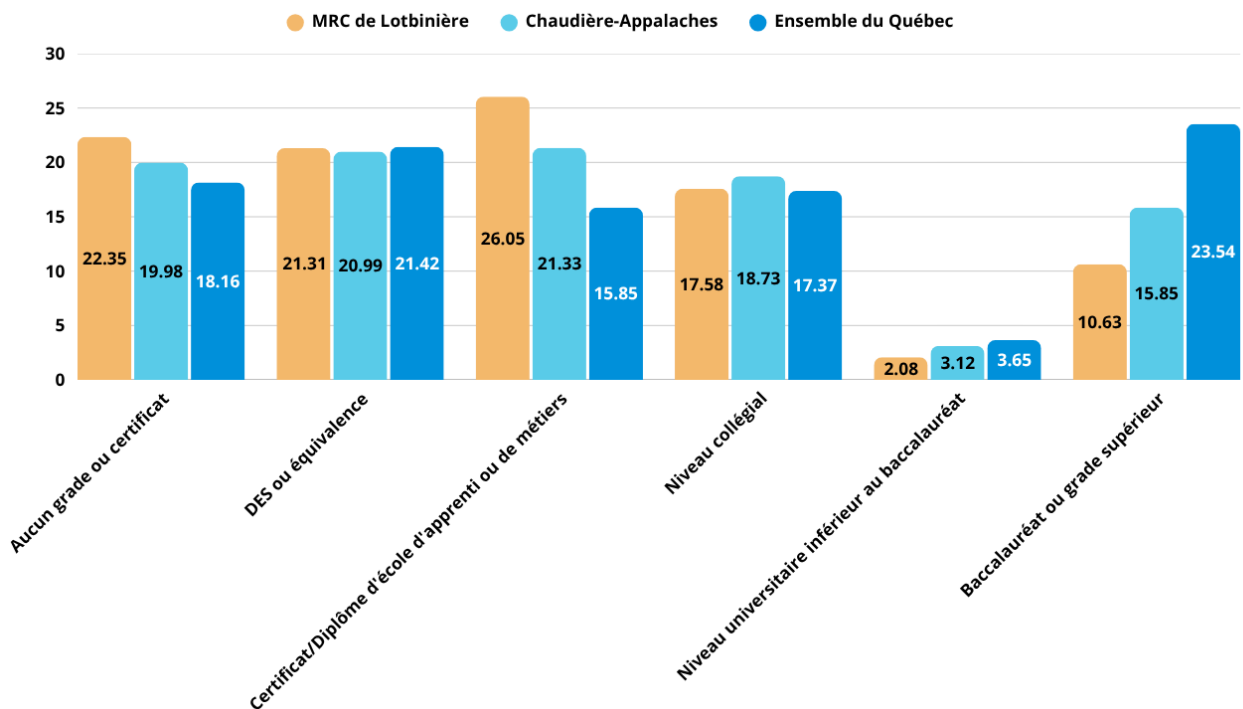
Sources : Statistique Canada.2017. (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Dernière modification le 12 juillet 2024. / Statistique Canada. 2023. (tableau). Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 2 août 2024.

Notons à ce sujet que la MRC dispose toujours d'un retard important par rapport à la moyenne de la Chaudière-Appalaches et de l'ensemble du Québec. En effet, une part plus importante de la population en Lotbinière ne dispose d'aucun diplôme et une part considérablement plus faible de gens ont

un diplôme collégial ou universitaire dans la MRC qu'en moyenne à l'échelle du Québec.

La figure 18 présente la répartition des citoyens de 15 ans et plus selon leur plus haut niveau de scolarité en Chaudière-Appalaches et dans l'ensemble du Québec en 2021.

Figure 18 : Comparaison (%) du plus haut niveau de scolarité atteint par la population âgée de 15 ans et plus de la MRC de Lotbinière en 2021 avec la Chaudière-Appalaches et l'ensemble du Québec



Sources : Statistique Canada.2017. (tableau). Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Dernière modification le 12 juillet 2024. / Statistique Canada. 2023. (tableau). Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 2 août 2024.

En matière de décrochage scolaire, on remarque que la situation s'est quelque peu dégradée sur la période 2016-2021. En effet, selon les données de taux de sortie du secondaire sans diplôme ni qualification du ministère de l'Éducation du Québec colligée en 2020-2021 et publiées en 2023, le taux de décrochage scolaire a légèrement augmenté dans chacun des trois centres de services scolaires qui comportent au moins une municipalité du territoire de la MRC.

La commission scolaire des Navigateurs est la plus représentative de la situation pour la MRC puisqu'elle recoupe 14 des 18 municipalités du territoire (Dosquet, Laurier-Station, Leclercville, Lotbinière, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun, Saint-Agapit, Saint-Antoine-de-Tilly, Saint-Apollinaire, Sainte-Agathe-de-Lotbinière, Sainte-Croix, Saint-Édouard-de-Lotbinière, Saint-Flavien, Saint-Gilles et Saint-Janvier-de-Joly). D'autres territoires hors de la MRC sont cependant également inclus au sein de ces statistiques (Lévis, Saint-Henri et Saint-Lambert-de-Lauzon). La commission scolaire de Beauce-Etchemin comprend 3 municipalités de la MRC, soit Saint-Narcisse-de-Beaurivage, Saint-Patrice-de-Beaurivage ainsi que Saint-Sylvestre. Finalement, les élèves de Val-Alain fréquentent quant à eux la commission scolaire des Bois-Francs.

Le tableau 15 présente l'évolution du taux de sortie sans diplôme ni diplomation par centre de services scolaires sur la période 2014-2015 à 2020-2021.

Tableau 15 : Évolution du taux de sortie du secondaire sans diplôme ni qualification dans les centres de services scolaires actifs dans la MRC de Lotbinière entre 2014-2015 et 2020-2021

Centre de services scolaires	Taux de sortie sans diplôme ni qualification pour la période 2014-2015 (%)	Taux de sortie sans diplôme ni qualification pour la période 2020-2021 (%)	Variation (%)	Tendance observée
Centre de services scolaires des Navigateurs	8,9%	10,1%	+1,2%	↑
Centre de services scolaires Beauce-Etchemin	11,6%	12,0%	+0,4%	↑
Centre de services scolaires des Bois-Francs	11,6%	12,1%	+0,5%	↑

Source : Ministère de l'Éducation, Taux de sorties sans diplôme ni qualification au secondaire selon le sexe, par réseau d'enseignement et par centre de services scolaire (CSS) / commission scolaire (CS), 2020-2021 (Dernière mise à jour le 12 août 2022).



Depuis, la MRC a adopté une politique Municipalités amies des aînés (MADA)-Famille couvrant la période 2022-2027. Cette planification a notamment comme objectif, de favoriser la persévérance scolaire chez les jeunes. D'autres objectifs de cette planification incluent notamment l'amélioration de l'accès physique et

économique à une saine alimentation et l'amélioration de l'offre en soins de santé de proximité sur le territoire.

3.1.12. Évolution de la défavorisation matérielle et sociale

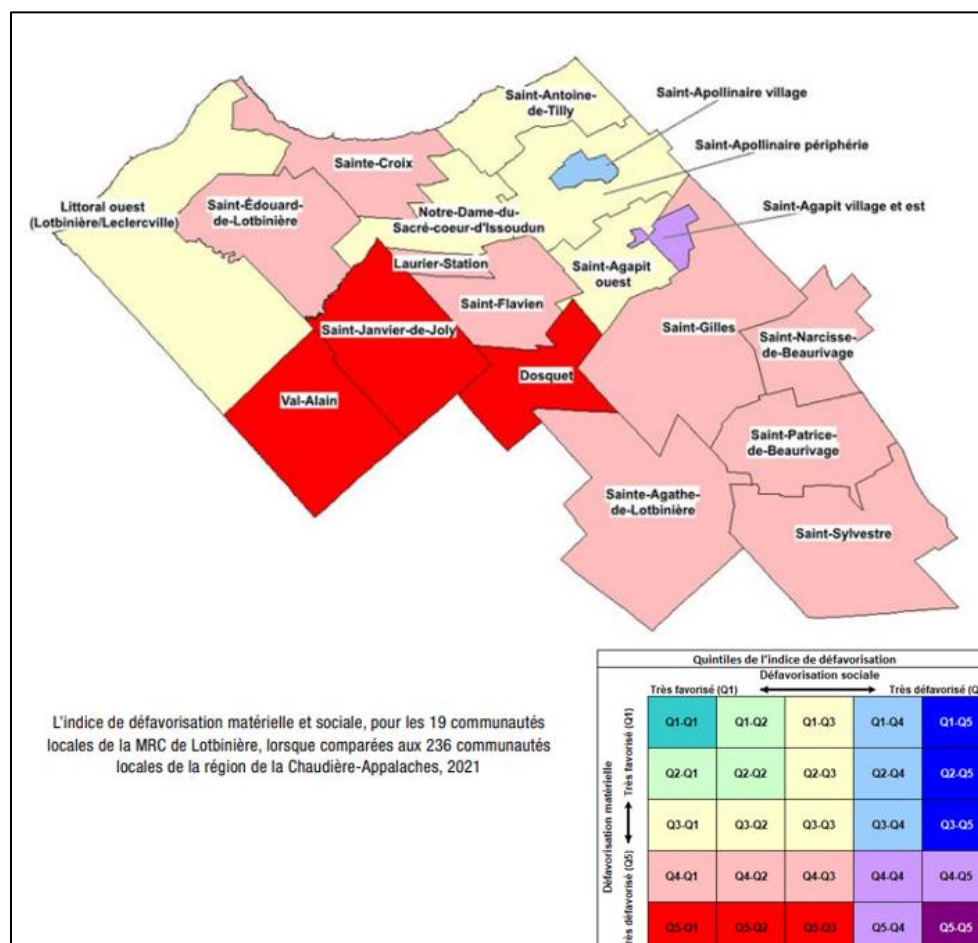


L'indice de défavorisation matérielle et sociale (IDMS) proposé par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSSCA) est un indicateur qui vise à exprimer la réalité socioéconomique des milieux en les analysant sous deux dimensions:

- 1) La dimension matérielle qui se caractérise par la « privation de biens et de commodités de la vie courante des personnes résidant dans un territoire » (4^e caractérisation des communautés locales, CISSSCA). Elle est mesurée en croisant le revenu moyen de la population, la proportion de la population sans emploi et la proportion de la population sans diplôme d'études secondaires;
- 2) La dimension sociale qui s'intéresse à « la fragilité du réseau social, de la famille et de la communauté ». Elle se mesure en additionnant la proportion de la population vivant seule, la proportion de familles monoparentales et la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves.

La figure 19 présente le portrait de la défavorisation matérielle et sociale en Lotbinière selon l'IDMS en comparaison avec les 236 communautés locales de la Chaudière-Appalaches.

Figure 19 : Carte de l'indice de défavorisation matérielle et sociale selon le découpage des communautés locales de la MRC de Lotbinière en 2021



Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSSCA), 4^e caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Portrait de la MRC de Lotbinière (Dernière mise à jour le 24 février 2025).

Sur 19 communautés locales, 12 sont en situation de défavorisation matérielle uniquement dont 3 sont matériellement très défavorisées. Une communauté locale est uniquement défavorisée socialement et une communauté est à la fois socialement et matériellement défavorisée.

3.1.13. Évolution de l'accessibilité physique à des aliments sains

Le Centre Femmes Lotbinière a réalisé en 2021 une étude intitulée « L'offre alimentaire en Lotbinière : il est temps d'agir! » qui venait mettre à jour une première étude réalisée en 2016. Ces études avaient la même méthodologie et identifient 13 aliments sains de consommation courante (pomme, orange, banane, patate, tomate, carotte, bœuf haché, œufs, lait, yogourt, fromage,

pain de blé et spaghetti) nommés « aliments traceurs » et évaluaient, pour chaque municipalité, le nombre d'aliments traceurs disponibles dans au moins un commerce. Cet indicateur permet ainsi d'évaluer l'accessibilité physique à des aliments sains dans chacune des municipalités.

À la lumière des résultats des études de 2016 et de 2021, il apparaît que l'accessibilité physique à des aliments sains ait reculé dans les cinq dernières années.

Le tableau 16 compare l'évolution de l'accessibilité physique à des aliments sains entre 2016 et 2021 à l'échelle générale de la MRC

Tableau 16 : Évolution du nombre d'aliments traceurs disponibles à l'intérieur d'au moins un commerce d'alimentation par municipalité de la MRC de Lotbinière entre 2016 et 2021

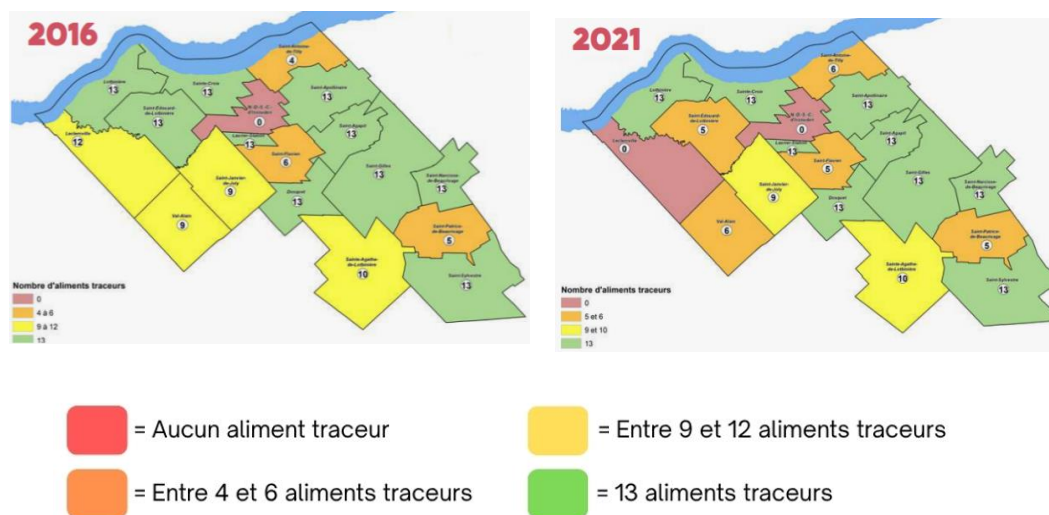
Catégorie de municipalité	2016 (Nb de municipalité)	2021 (Nb de municipalité)	Tendance observée
Municipalités où aucun commerce n'offre au moins un des aliments traceurs	1	2	
Municipalités dans lesquelles 4 à 6 aliments traceurs peuvent être achetés	3	5	
Municipalités dans lesquelles 9 à 12 aliments traceurs peuvent être achetés	4	2	
Municipalités dans lesquelles la totalité des aliments traceurs peut être achetée	10	9	

Source : Centre Femmes de Lotbinière, *L'offre alimentaire dans Lotbinière : Il est temps d'agir*, 2021.

La situation sur le terrain est parfois même plus précaire que sur papier. En effet, dans certaines municipalités de la MRC, un seul commerce offre les 13 aliments traceurs aux citoyens de la municipalité. La municipalité apparaît donc en vert, mais peut n'être en réalité qu'à une seule fermeture de commerce de plus avoir accès auxdits 13 aliments traceurs.

La figure 20 présente l'évolution du portrait par municipalité entre 2016 et 2021 du nombre d'aliments traceurs accessibles dans au moins un commerce d'alimentation.

Figure 20 : Évolution du nombre d'aliments traceurs accessibles dans au moins un commerce d'alimentation par municipalité de la MRC de Lotbinière entre 2016 et 2021



Source : Centre Femmes de Lotbinière, L'offre alimentaire dans Lotbinière : Il est temps d'agir, 2021.

3.1.14. Culture



Selon le répertoire culturel de la MRC de Lotbinière, 10 organismes culturels et 65 artistes représentent le milieu culturel local. Depuis l'adoption d'une nouvelle politique culturelle par la MRC en 2023 de nombreux projets ont été financés afin de mettre en valeur le travail des artistes dans la MRC.

Depuis 2024, un circuit d'œuvres d'art public a notamment été mis sur pied via le projet « Cultiver le mouvement ». Composées maintenant de 7 œuvres d'art extérieures dans sept municipalités différentes, les œuvres installées visent à démocratiser l'accès à la culture et ont chaque année une thématique différente liée à des éléments emblématiques du territoire.

Plusieurs autres projets ont été réalisés avec un financement de la MRC via l'entente sectorielle en développement de la culture. Il s'agit de projets divers comme l'aménagement récent de l'Escale, une petite place publique avec piano et chaises colorées au cœur du village de Lotbinière visant à faciliter la rencontre entre les citoyens à travers l'art.

Chacune des actions de la MRC en matière culturelle est réalisée en fonction des principes directeurs et des axes d'intervention présentés de la Politique culturelle.

Le tableau 17 en présente le détail.

Tableau 17 : Principes directeurs et axes d'intervention de la Politique culturelle de 2023 de la MRC de Lotbinière

Principe directeur de la politique	Axe d'intervention
Développer l'offre culturelle	Inscrire la culture au cœur des habitudes de vie
Sensibiliser au rôle de la culture	Ancrer le développement culturel dans notre territoire
Agir sur la précarité du milieu culturel	Diffuser et communiquer l'offre culturelle locale

Source : MRC de Lotbinière, Politique culturelle, 2026.

La Politique culturelle identifie également deux acteurs phares du paysage culturel du territoire :

1) Le domaine Joly-De Lotbinière

Le domaine Joly-De Lotbinière est un lieu culturel de haute importance. Il est l'un des plus beaux parcs-jardin accessibles au public. Ce lieu est l'attrait culturel attirant le plus grand nombre de visiteurs chaque année dans la MRC. (Domaine Joly-De Lotbinière, 2026).

2) Le moulin du Portage

Ancien moulin à farine aujourd'hui reconduit en salle de spectacle, le Moulin du portage est l'unique salle de diffusion reconnue comme telle et soutenue par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Situé en bordure de la rivière du Chêne dans la municipalité de Lotbinière et proposant une programmation professionnelle des arts de la scène dans la région, ce site a connu, depuis la formation de la Société des Amis du Moulin du Portage, un essor important, servant entre autres de lieu de diffusion artistique. Sa programmation est principalement estivale et s'arrête au milieu de l'automne (Moulin du Portage, 2026).

L'arrivée récente de Culture Chaudière-Appalaches (fondée en 2025), organisme dont la mission est de promouvoir et de soutenir le développement culturel régional dans toute sa diversité, laisse entrevoir de nouvelles opportunités de soutien au développement culturel en Lotbinière dans les prochaines années.

3.1.15. Patrimoine

Le territoire de la MRC se distingue par la présence de nombreux sites détenant un caractère patrimonial hautement distinctif. En effet, on retrouve sur le territoire 11 immeubles ou sites patrimoniaux classés et 12 immeubles et sites cités.

Parmi les plus beaux immeubles patrimoniaux de la MRC, on note le Domaine Joly-De Lotbinière. Demeurée propriété des seigneurs de Lotbinière de 1672 à 1829, il s'agit d'un ancien domaine seigneurial avec manoir, dépendances, espaces arbustifs et floraux. Ce domaine est reconnu comme l'un des plus beaux jardins anciens d'envergure nationale et est classé comme bien culturel du Québec depuis 1999.

Le Moulin du Portage est également un autre lieu patrimonial emblématique. Construit en 1816, il est reconnu comme bâtiment historique par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Les autres sites cités et classés dans la MRC sont composés majoritairement de ponts couverts, d'églises, de presbytères et de maisons coloniales.

Soulignons que deux édifices patrimoniaux d'importance pour la communauté irlandaise sont présents dans la MRC, soit la croix celtique de Sainte-Agathe-de-Lotbinière érigée en 2001 qui rend hommage aux premiers colons irlandais et le cimetière anglican de Saint-Sylvestre, site patrimonial classé dont les premiers monuments funéraires remontent à 1857.



Afin de protéger ces sites d'exception, la MRC a adopté un inventaire de ses bâtiments patrimoniaux. C'est un total de 1 227 bâtiments construits avant 1940 qui sont inscrits à l'inventaire patrimonial de la MRC et dont la valeur est pondérée à l'aide de l'échelle suivante:

- A) Exceptionnelle (3,5% des bâtiments patrimoniaux inscrits)
- B) Supérieure (39,5% des bâtiments patrimoniaux inscrits)
- C) Bonne/forte (57% des bâtiments patrimoniaux inscrits)

126 autres éléments sont également inscrits à l'inventaire. Il s'agit essentiellement d'éléments patrimoniaux qui ne sont pas des bâtiments (cimetières, croix de chemin, etc.)

Pour chacun des bâtiments inventoriés, une courte fiche descriptive a été réalisée en expliquant la cote accordée au bâtiment selon les critères suivants :

1) la valeur d'âge et d'intérêt, 2) la valeur d'usage et de rareté, 3) la valeur d'architecture, 4) la valeur d'authenticité et 5) la valeur de paysage.

D'autres initiatives ont également été mises de l'avant afin de mettre en valeur le patrimoine de la MRC tel que le projet « Mémoire des clochers » qui permet de visiter virtuellement les 18 églises de la MRC grâce à une captation d'images 3D. Cela offre l'opportunité de revisiter les églises du territoire, même celles qui ont été ou qui seront reconverties.

Notons toutefois l'absence de politique ou d'orientation régionale en matière patrimoniale.

3.1.16. Paysages

Le paysage de la MRC est caractérisé par son aspect rural. L'architecture traditionnelle constitue un élément d'intérêt particulier retrouvé dans les municipalités le long du fleuve Saint-Laurent, dans les noyaux villageois et dans les rangs des municipalités plus au sud. Lors de la révision du schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR), la MRC a amorcé une réflexion sur le cadre paysager de son territoire. L'étude « Les paysages de la MRC de Lotbinière, de la connaissance à l'aménagement », publiée en 2005, a depuis été souvent citée comme une référence au Québec. Dans le cadre de la mise en œuvre de la planification stratégique 2014-2018, le mandat a été confié au Service d'aménagement du territoire et de développement régional de la MRC afin de réaliser une charte des paysages. La charte des paysages de la MRC, en cours d'élaboration, devrait être adoptée dans la période 2026-2030.

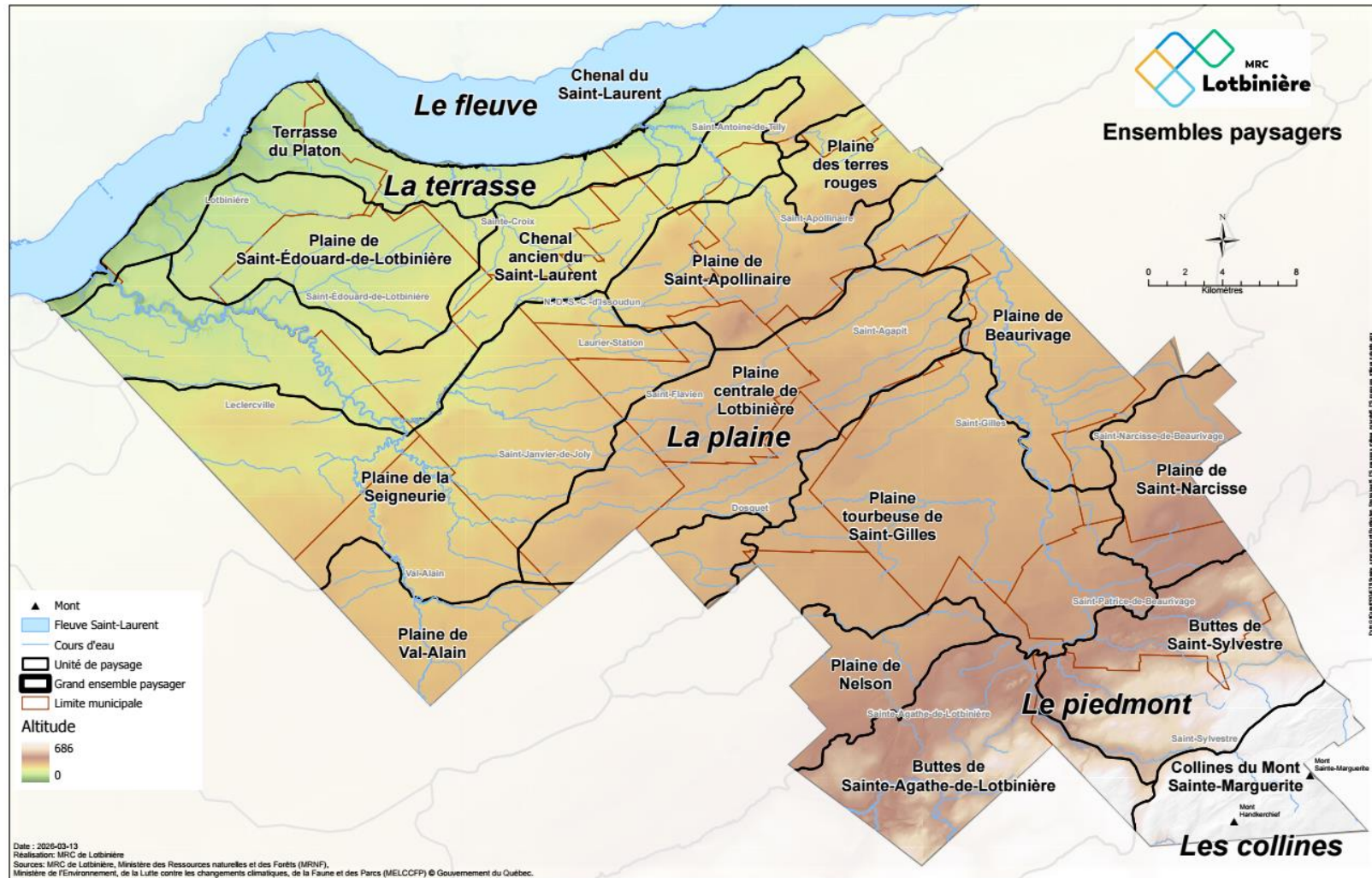
L'occupation et l'utilisation actuelles du territoire ne peuvent être expliquées sans tenir compte des reliefs du territoire, de la composition des sols, de la présence des cours d'eau, des milieux humides et autres composantes naturelles. Ainsi, la terrasse en bordure du fleuve Saint-Laurent que parcourt la route 132, la plaine tourbeuse entre Dosquet et Saint-Agathe-de-Lotbinière traversées par la route 271 ainsi que les collines de Saint-Sylvestre offrent autant d'exemples de paysages dont les particularités sont déterminantes pour le développement de l'occupation du territoire. Lire et comprendre comment ces paysages se sont mis en place, comment les sols s'y sont développés, quels événements ont présidé à leur édification est une part importante de la compréhension de l'occupation du territoire en général. Le paysage devient alors, non seulement l'assise du développement territorial, mais aussi l'identité locale et régionale. Le territoire tient ses particularités de

sa localisation géographique, partagé entre le relief plat des basses terres du fleuve Saint-Laurent et celui des basses collines forestières des Appalaches. La différence d'altitude entre ces deux grands ensembles est d'environ 350 mètres. Le contraste entre ces régions naturelles engendre un découpage bien visible sur le territoire et contribue à la richesse de son paysage.

L'occupation humaine a eu un impact majeur sur le façonnement des paysages de la MRC depuis les débuts du régime seigneurial. En effet, la présence des Français qui ont procédé au découpage des terres et à leur déboisement le long des axes routiers et hydriques lors de leur établissement il y a plus de 300 ans a mené à la naissance des premiers rangs et noyaux villageois d'où sont émergées les municipalités actuelles de la MRC. L'occupation humaine et les propriétés géomorphologiques de la MRC permettent d'établir cinq grands ensembles paysagers. Il y a le fleuve, la terrasse, la plaine, le piedmont et les collines. Ces ensembles sont composés de seize unités de paysage établies en fonction de leur organisation spatiale particulière, des formes de terrain, des sols, des cours d'eau et de l'utilisation du sol.

La figure 21 présente les cinq grands ensembles paysagers et chacune des 16 unités de paysage.

Figure 21 : Carte des ensembles paysagers de la MRC de Lotbinière en 2026



Source : MRC de Lotbinière, Ensembles paysagers en Lotbinière, 2026.

3.1.17. Partenaires du milieu

En matière de développement social, plusieurs organisations présentes sur le territoire jouent un rôle clé. Sur le plan socio-économique, plusieurs OBNL et entreprises d'économie sociale sont des acteurs centraux du développement social. Le Pôle agroalimentaire de Lotbinière, la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de Lotbinière et la ressource de Lotbinière sont trois exemples d'acteurs socio-économiques avec un impact positif sur le développement social. Tout comme, le Carrefour Emploi Lotbinière, le Regroupement des jeunes de Lotbinière, Aide alimentaire Lotbinière et le Centre Femmes Lotbinière, pour ne nommer qu'eux, qui offrent des services de première ligne permettant aux citoyens de la MRC de s'épanouir et de réaliser leur plein potentiel. La cohésion et la collaboration du milieu communautaire est également une force du territoire grâce à l'impulsion d'acteurs centraux tels que la Corporation de développement communautaire (CDC) de Lotbinière et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) qui permettent de renforcer l'action du milieu.

Figure 22 : Enjeux saillants du diagnostic en matière de développement social de la MRC

Principales forces



- Coût de la vie (en comparaison avec les territoires avoisinants)
- Accueil et intégration réussie d'un nombre grandissant de nouveaux arrivants
- Qualité de l'offre de loisirs
- Cohésion du milieu communautaire

Principales faiblesses



- Offre en enseignement post-secondaire
- Accès à un logement abordable
- Accès au transport collectif
- Accès à des soins de santé de proximité

Principales opportunités



- Hausse du nombre de jeunes familles
- Potentiel de développement du transport actif et collectif
- Appropriation des revenus générés par les projets éoliens
- Obligation de révision du schéma d'aménagement et de développement

Principales menaces



- Concentration des services et du transport dans l'est de la MRC
- Fermeture des commerces de proximité
- Augmentation des coûts des matériaux pouvant nuire à la construction de logements
- Augmentation de la violence armée

3.2. Portrait économique

3.2.1. Évolution des revenus

Revenu de la population générale

Les revenus totaux de la MRC ont progressé sur la période 2015-2019 de plus de 15% peu importe l'indicateur observé.

Le tableau 18 présente les quatre indicateurs mesurant l'évolution du niveau de revenu pour la période 2015-2019.

Tableau 18: Évolution du niveau de revenu des citoyens de la MRC de Lotbinière entre 2015 et 2019

	2015 (\$)	2019 (\$)	Variation du revenu 2015-2019 (\$)	Variation du revenu 2015- 2019 (%)	Tendance observée
Revenu total médian	33 351\$	39 600\$	+6 249\$	+18,7%	↑
Revenu total moyen	37 547\$	43 640\$	+6 093\$	+16,2%	↑
Revenu médian après impôt	29 728\$	34 800\$	+ 5 072\$	+17,1%	↑
Revenu moyen après impôt	31 839\$	36 880\$	+ 5 041\$	+15,8%	↑

Sources : Statistique Canada. 2023. (tableau). Profil de recensement, Recensement de la population de 2021. (Dernière mise à jour le 15 novembre 2023). Site consulté le 6 août 2025. / Statistique Canada. 2017. (tableau). Profil de recensement, Recensement de la population de 2016. (Dernière mise à jour le 29 novembre 2017). Site consulté le 8 août 2025.

À la lecture de ce tableau, on constate les éléments suivants :

- ↑ Le revenu dans la MRC a progressé rapidement sur la période 2015-2019;
- ↑ Le revenu médian dans la MRC progresse globalement plus rapidement que le revenu moyen, ce qui laisse penser que les inégalités de revenu ont légèrement diminué sur cette période. 

Le tableau 19 offre quant à lui un comparatif entre le revenu en Lotbinière et le revenu à l'échelle régionale et nationale.

Tableau 19 : Comparaison des niveaux de revenu des citoyens de la MRC de Lotbinière avec ceux des citoyens de la Chaudière-Appalaches et de l'ensemble du Québec en 2019

Revenu	Ensemble du Québec (\$)	Chaudière-Appalaches (\$)	MRC de Lotbinière (\$)
Revenu total médian	38 400 \$	40 000 \$	39 600 \$
Revenu total moyen	48 600 \$	46 320 \$	43 640 \$
Revenu après impôt médian	34 000 \$	35 200 \$	34 800 \$
Revenu après impôt moyen	39 600 \$	38 560 \$	36 880 \$

Source : Statistique Canada. 2023. (tableau). Profil de recensement, Recensement de la population de 2021. (Dernière mise à jour le 15 novembre 2023). Site consulté le 6 août 2025.

Comparer ces statistiques de revenu avec les chiffres de la Chaudière-Appalaches et de l'ensemble du Québec permet de tirer quelques constats :

- Avec un revenu après impôt médian de 34 800\$, les travailleurs âgés de 15 ans et plus de la MRC disposent d'un pouvoir d'achat supérieur à celui de la moyenne des Québécois de 34 000\$, mais inférieur à celui des ménages de la Chaudière-Appalaches de 35 200\$.
- Les revenus moyens avant et après impôt en Lotbinière sont plus faibles dans la MRC que la moyenne régionale et nationale;
- Les revenus médians des citoyens de la MRC se situent au-dessus de la moyenne québécoise et ne sont que légèrement inférieurs à la Chaudière-Appalaches.

Globalement, cela signifie que bien qu'il y ait en moyenne moins de richesse en Lotbinière, cette richesse est mieux répartie entre les citoyens en comparaison avec la Chaudière-Appalaches et l'ensemble du Québec.

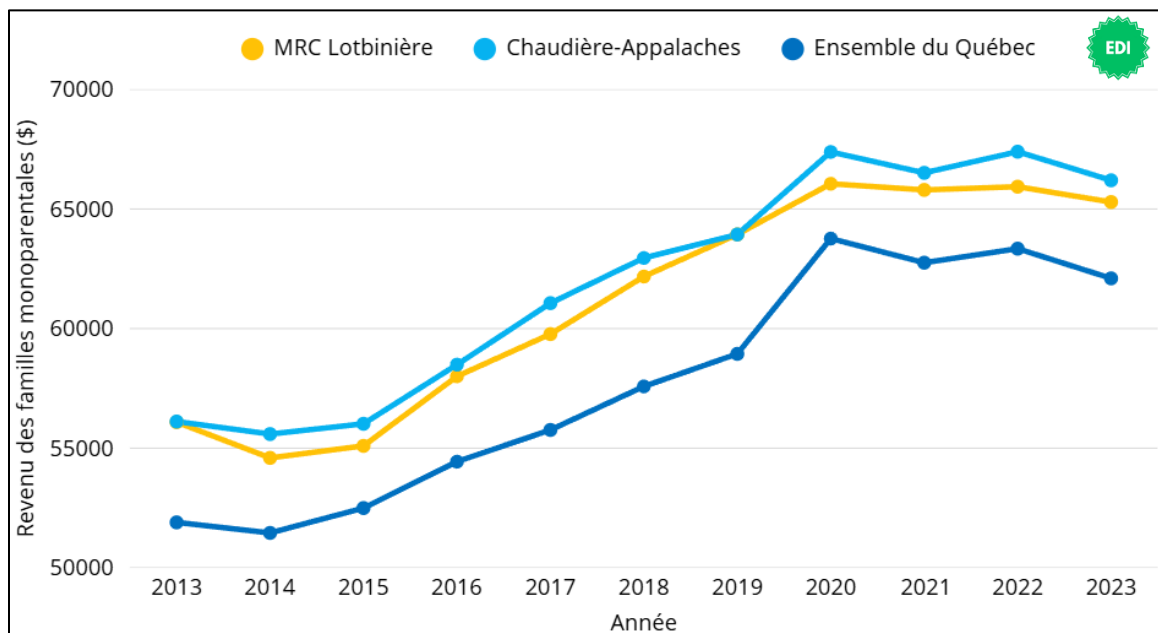


Revenu selon le type de familles

- ↑ Le revenu médian après impôt des familles comptant un couple en Lotbinière a progressé plus rapidement que ceux de la moyenne québécoise et de la moyenne régionale sur la période 2013-2023;
- ↑ Le revenu des familles monoparentales en Lotbinière a quant à lui augmenté de plus de 10 000\$;
- ↑ Le revenu des familles comptant un couple en Lotbinière a augmenté d'environ 15 000\$.

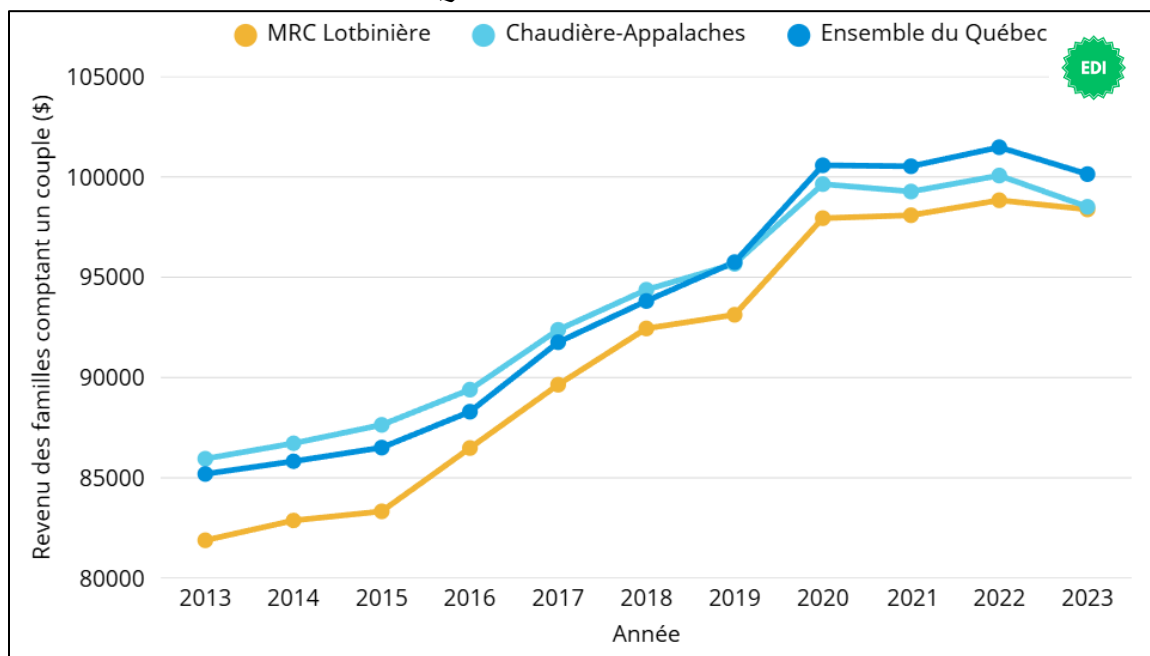
Les figures 23 et 24 présentent l'évolution du revenu médian des familles monoparentales et comptant un couple.

Figure 23 : Comparaison de l'évolution du revenu médian après impôt des familles monoparentales de la MRC de Lotbinière avec celles de la Chaudière-Appalaches et l'ensemble du Québec entre 2013 et 2023



Source : Institut de la statistique du Québec, Revenu médian après impôt des familles, selon le type de famille, MRC et ensemble du Québec. Tiré et adapté du fichier des familles T1 de Statistique Canada (Dernière mise à jour le 27 octobre 2025).

Figure 24 : Comparaison de l'évolution du revenu médian après impôt des familles comptant un couple de la MRC de Lotbinière avec celles de la Chaudière-Appalaches et de l'ensemble du Québec entre 2013 et 2023

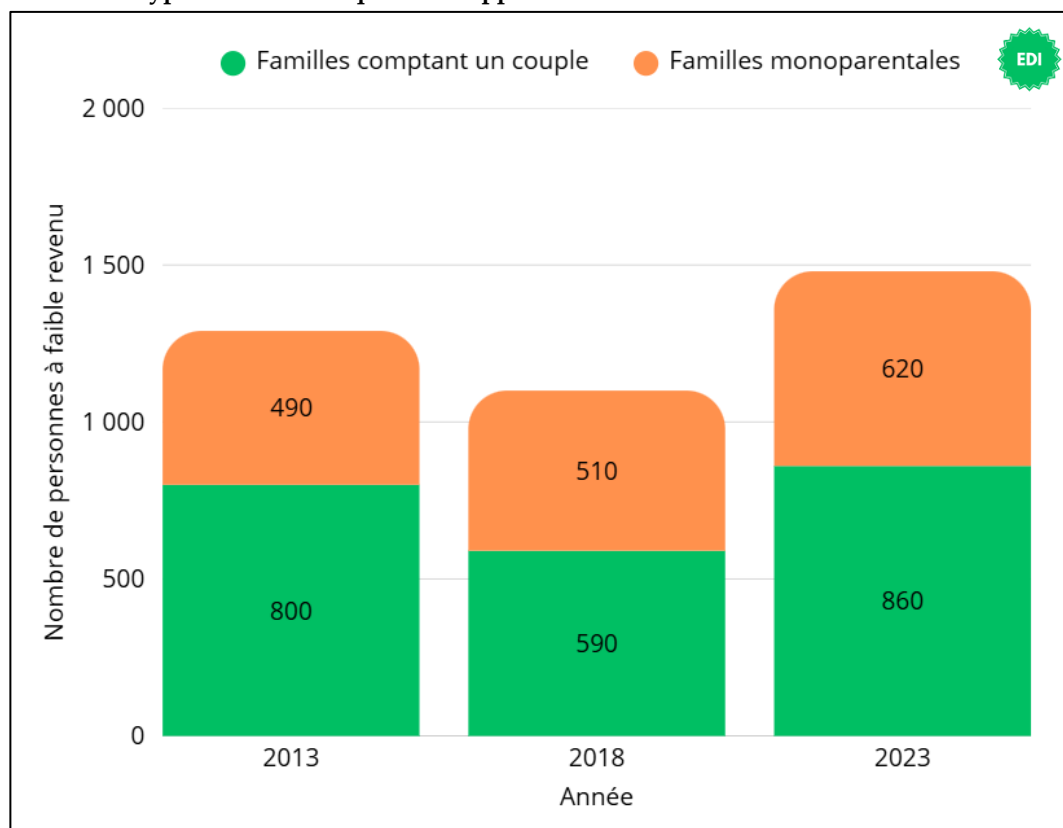


Source : Institut de la statistique du Québec, Revenu médian après impôt des familles, selon le type de famille, MRC et ensemble du Québec. Tiré et adapté du fichier des familles T1 de Statistique Canada (Dernière mise à jour le 27 octobre 2025).

Cet écart de richesse entre les familles monoparentales et comptant un couple se reflète également dans le nombre de personnes en situation de faible revenu.

La figure 25 présente le nombre de personnes à faible revenu dans la MRC selon le type de famille auquel elles appartiennent.

Figure 25 : Évolution du nombres de personnes à faible revenu de la MRC de Lotbinière selon le type de famille auquel elles appartiennent entre 2013 et 2023



Source : Institut de la statistique du Québec, Nombre de personnes dans les familles à faible revenu, selon le type de famille, MRC et ensemble du Québec. Tiré du fichier des familles de T1 de Statistique Canada. (Dernière mise à jour le 27 octobre 2025).

En effet, alors que le nombre de personnes vivant dans une famille à faible revenu comptant un couple a grandement varié entre 2013 et 2023, le nombre de personnes vivant dans une famille à faible revenu monoparentale n'a cessé d'augmenter sur la période 2013-2023, indépendamment de la conjoncture économique.

De plus, les personnes à faible revenu appartenant à une famille monoparentale sont nettement surreprésentées. En effet, selon l'Institut de la statistique du Québec, les familles monoparentales représentent seulement 21% des familles de la MRC. Pourtant, c'est près de 42% des personnes vivant

dans un ménage à faible revenu de la MRC qui vivent dans une famille monoparentale.



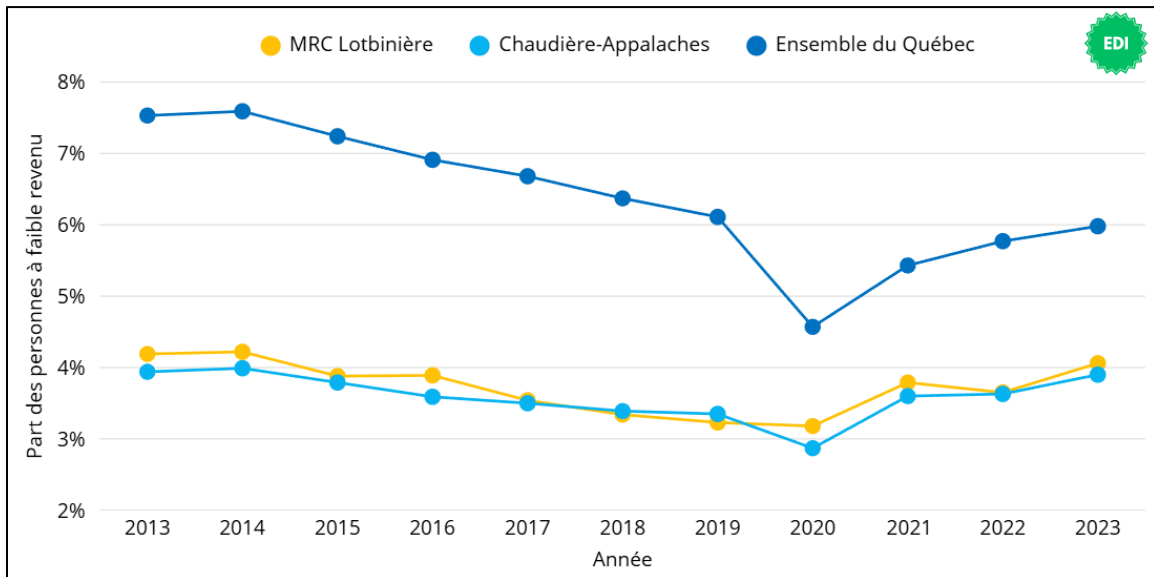
Faible revenu – Population générale

↑ La proportion de personnes en situation de pauvreté en Lotbinière a augmenté entre 2020-2023 pour se situer à environ 4%.

Ce taux est similaire à la moyenne régionale en Chaudière-Appalaches et est inférieur à la moyenne québécoise. Le taux varie entre 3 et 5% depuis 2013 et semble connaître une légère tendance à la hausse depuis 2020.

La figure 26 présente l'évolution de la part des personnes à faible revenu au sein des types de familles sur la population totale (%).

Figure 26: Comparaison de l'évolution de la part des personnes à faible revenu au sein des familles de la MRC de Lotbinière avec celles de la Chaudière-Appalaches et de l'ensemble du Québec entre 2013-2023



Source : Institut de la statistique du Québec, Nombre de personnes dans les familles à faible revenu, selon le type de famille, MRC et ensemble du Québec. Tiré du fichier des familles de T1 de Statistique Canada. (Dernière mise à jour le 27 octobre 2025).

3.2.2. Situation d'activité économique

Les trois indicateurs les plus fréquemment utilisés afin d'évaluer la situation d'activité d'un territoire sont :

- 1) Le taux d'activité de la population : part de la population active (les personnes de 15 ans et plus ayant un emploi ou en cherchant un activement) sur la population totale âgée de 15 ans et plus.

- 2) Le taux d'emploi de la population : part de la population âgée de 15 ans et plus occupant un emploi.
- 3) Le taux de chômage de la population : nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Le tableau 20 présente l'évolution de ces indicateurs sur la période 2016-2021 (données des recensements de 2016 et de 2021).

Tableau 20: Comparaison de l'évolution des indicateurs de situation d'activité de la MRC de Lotbinière avec ceux de la Chaudière-Appalaches et de l'ensemble du Québec entre 2016 et 2021

Indicateur	MRC de Lotbinière			Chaudière-Appalaches		Ensemble du Québec	
	2016 (%)	2021 (%)	Tendance observée	2016 (%)	2021 (%)	2016 (%)	2021 (%)
Taux d'activité	69,8%	69,1%	↓	66,1%	65,3%	64,1%	64,1%
Taux d'emploi	66,5%	66,2%	↓	63,1%	61,8%	59,5%	59,3%
Taux de chômage	4,6%	4,2%	↓	4,5%	5,3%	7,2%	7,6%

Sources : Statistique Canada. 2023. (tableau). Profil de recensement, Recensement de la population de 2021. (Dernière mise à jour le 15 novembre 2023). Site consulté le 6 août 2025. / Statistique Canada. 2017. (tableau). Profil de recensement, Recensement de la population de 2016. (Dernière mise à jour le 29 novembre 2017). Site consulté le 8 août 2025.

Le taux d'emploi de la population a connu un très léger recul en Lotbinière, demeurant toutefois légèrement au-dessus de 66% sur la période 2016-2021. Le taux d'emploi de la MRC se comparait de manière avantageuse à la moyenne régionale (61,8%) et nationale (59,5%).



Au recensement de 2021, il y avait toujours un écart de 6% entre le taux d'emploi des hommes (92%) et celui des femmes en Lotbinière (85,9%). Cependant, cet écart diminue avec les plus jeunes générations. En effet, alors que le taux d'emploi des femmes (62,8%) est de près de 10% inférieur à celui des hommes (72,6%) en Lotbinière pour les personnes âgées entre 55 et 64 ans, cet écart n'est plus que d'un seul pour cent chez les personnes âgées de 15 à 24 ans (hommes : 75,7% / femmes: 74,8%). Cela montre que l'écart historique de participation au marché du travail entre les hommes et les femmes est en train de disparaître.

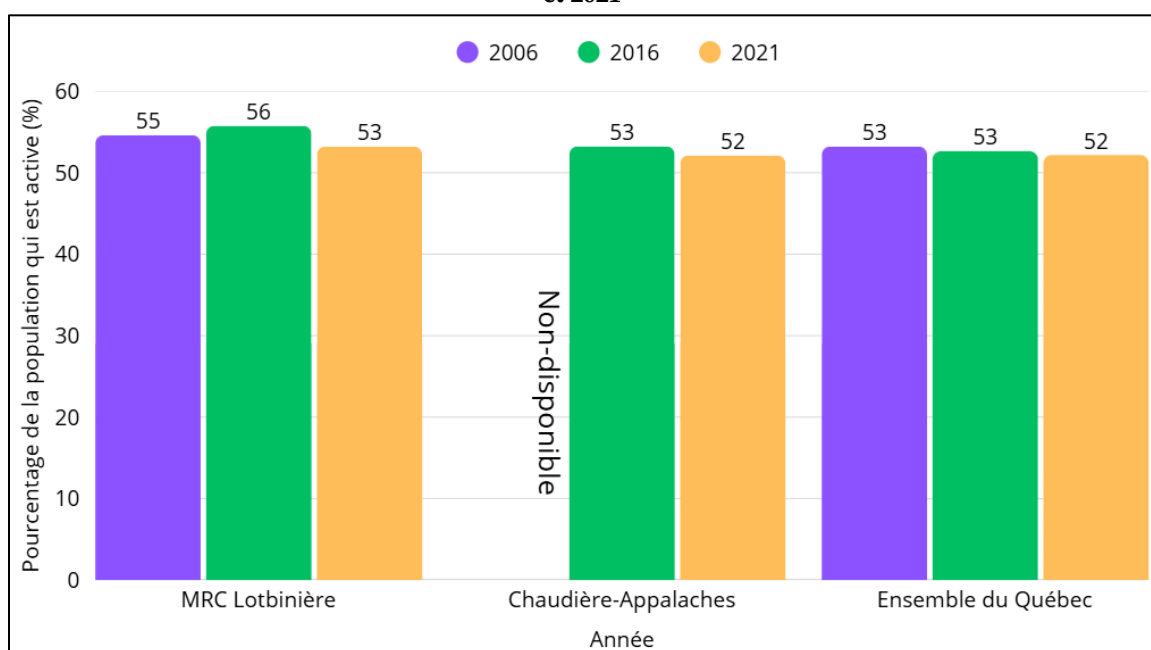
De son côté, le taux d'activité en Lotbinière a reculé de sept dixièmes de pourcentage. Celui-ci demeure plus élevé qu'en moyenne en Chaudière-

Appalaches et dans l'ensemble du Québec. Le taux de chômage a aussi reculé de 4,6% à 4,2% sur la même période.

La proportion de la population active en Lotbinière sur la population totale a diminué entre 2016 et 2021 pour rejoindre les moyennes régionale et nationale. Cette diminution s'explique par une augmentation importante de jeunes familles sur le territoire faisant augmenter la part de la population âgée de 15 ans et moins.

La figure 27 présente l'évolution de la proportion de la population totale qui est active.

Figure 27 : Comparaison de l'évolution de la proportion de la population totale qui est active de la MRC de Lotbinière avec celles de la Chaudière-Appalaches et de l'ensemble du Québec entre 2006 et 2021



Source : Statistique Canada, tableau de profil du recensement de 2021, (Dernière mise à jour le 10 décembre 2025).

3.2.3. Portrait de situation de la pénurie de main-d'œuvre

Indice de remplacement de la main-d'œuvre



Pour obtenir un portrait lucide de situation sur la disponibilité de la main-d'œuvre sur le marché du travail d'un territoire, l'indice de remplacement de la main-d'œuvre est fort pertinent. Cet indice permet de mesurer le renouvellement du bassin de main-d'œuvre en examinant le rapport entre le nombre de personnes sur le point d'entrer sur le marché du travail sur le nombre de travailleurs sur le point de le quitter. Un

indice de remplacement de la main-d'œuvre en deçà de 100 signifie que le départ de certains travailleurs du marché du travail ne sera pas remplacé sans apport externe alors qu'un rapport excédant 100 indique que de l'emploi devra être créé dans la région afin de permettre à tous les jeunes travailleurs entrant sur le marché du travail de décrocher un emploi.

En Lotbinière, ce rapport est de 78. Cela signifie donc que si le solde migratoire était nul (autant d'entrées que de sorties du territoire de la MRC), il y aurait aujourd'hui 22 postes laissés vacants pour chaque tranche de 100 travailleurs qui quittent le marché de l'emploi. La situation en Lotbinière est moins précaire qu'en moyenne en Chaudière-Appalaches où ce rapport est de 66.

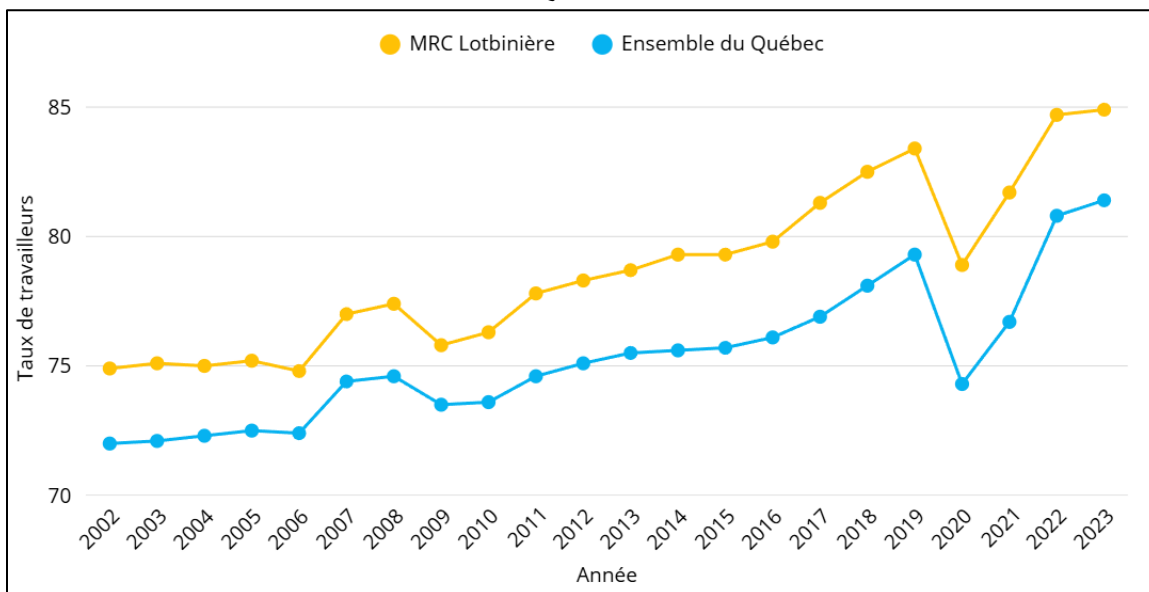
- ↑ Selon le portrait socio-économique réalisé par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale basé sur le recensement de 2021, la MRC de Lotbinière atteindre un seuil de remplacement de main-d'œuvre de 100% à l'année de 2031.

Évolution du nombre de travailleurs en Lotbinière

- ↑ Le taux de travailleurs en Lotbinière a augmenté entre 2018 et 2023, passant de 82,5% à 84,9%. Malgré un indice de remplacement de main-d'œuvre en deçà de 100%, la MRC affiche un taux positif de croissance nette de son nombre de travailleurs année après année depuis 2003. Les deux seuls points négatifs enregistrés sur la période s'expliquent par des perturbations externes, soit la crise économique en 2009 et la pandémie de COVID-19 en 2020.

La figure 28 présente l'évolution du taux de travailleurs en Lotbinière entre 2002 et 2023.

Figure 28 : Comparaison de l'évolution du taux de travailleurs de la MRC de Lotbinière avec celui de l'ensemble du Québec entre 2002 et 2023

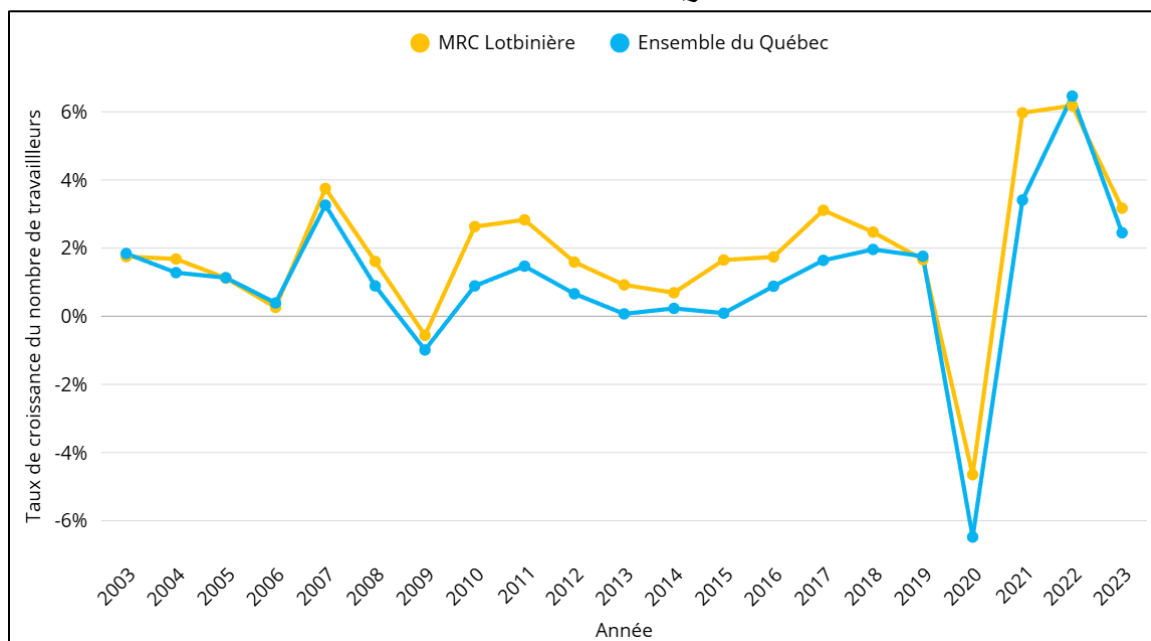


Source : Institut de la statistique du Québec, Taux de travailleurs de 25-64 ans, selon le groupe d'âge, MRC et ensemble du Québec, 2002-2023. (Dernière mise à jour le 30 janvier 2025).

La MRC arrive au 10^e rang des MRC québécoises ayant connu le plus fort taux de croissance du nombre de travailleurs pour la période 2022-2023 avec un taux de croissance du nombre de travailleurs de 3,17%. Cette croissance est supérieure à la moyenne québécoise de 2,45% et représente la croissance annuelle la plus rapide de toutes les MRC en Chaudière-Appalaches.

La figure 29 présente cette évolution du taux de croissance du nombre de travailleurs en Lotbinière comparée avec la tendance à l'échelle nationale.

Figure 29: Comparaison de l'évolution du taux de croissance du nombre de travailleurs de la MRC de Lotbinière avec celui de l'ensemble du Québec entre 2003 et 2023



Source : Institut de la statistique du Québec, Taux de travailleurs de 25-64 ans, selon le groupe d'âge, MRC et ensemble du Québec, 2002-2023. (Dernière mise à jour le 30 janvier 2025).

Potentiel sous-mobilisé de main-d'œuvre

Le marché du travail de la MRC de Lotbinière se trouve en bonne posture. Malgré tout, il y a toujours un potentiel d'intensification du travail selon les informations du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale :

- ↑ Le nombre de prestataires de l'assurance-emploi qui étaient actifs et aptes au travail a connu une augmentation de 45% entre 2022 et 2023. 71% de ces prestataires sont des hommes.
 - 27% des prestataires de l'assurance-emploi (212 travailleurs) ont 55 ans et plus.
 - 45% des 492 adultes qui sont des prestataires de programmes d'assistance sociale en Lotbinière n'ont pas de contrainte permanente à l'emploi.



Il y a donc un potentiel d'accroissement du taux d'emploi en Lotbinière à même le bassin de main-d'œuvre actuel.

3.2.4. Indice de vitalité économique

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a établi un indice de vitalité économique (IVE) pour l'ensemble des MRC et municipalités du Québec afin de mesurer le niveau de vitalité économique des territoires. Cet indice se base sur trois indicateurs :

- 1) Le revenu médian des travailleurs de 18 ans et plus;
- 2) Le taux de travail des 25-64 ans;
- 3) Le taux d'accroissement annuel moyen.

Les scores des MRC à l'IVE varient entre -19,1036 pour la MRC la plus dévitalisée et 21,7605 pour la MRC la plus vitalisée. Le score de la MRC de Lotbinière est de 10,1964 ce qui lui vaut le 10^e rang sur les 104 territoires visés.

Le tableau 21 présente l'évolution de l'IVE de la MRC de Lotbinière entre 2014 et 2022.

Tableau 21: Évolution de l'indice de vitalité économique de la MRC de Lotbinière entre 2014 et 2022

Année	IVE	Tendance observée	Rang de la MRC	Quintile
2014	9,03	↑	19	1
2016	9,34	↑	16	1
2018	9,23	↓	14	1
2020	11,51	↑	13	1
2022	10,19	↓	10	1

Sources : Institut de la statistique du Québec, Classement des MRC selon l'indice de vitalité économique (Dernière mise à jour le 26 février 2025). / Institut de la statistique du Québec, Fiches par MRC et par municipalités – Indice de vitalité économique des territoires (Dernière mise à jour le 26 février 2025).

- ↑ Le score IVE de la MRC est globalement à la hausse depuis 2014 et ses indices annuels sont positifs d'année en année malgré un recul entre 2020 et 2022.
- ↑ La MRC grimpe au classement des MRC les plus économiquement vitalisées année après année. Elle est passée de la 19^e place en 2014 à la 10^e place en 2022.

Les municipalités de Saint-Apollinaire et de Saint-Gilles font bonne figure dans le top 100 des municipalités (sur plus de 1 000 municipalités au Québec). Saint-

Apollinaire est dans le top 5 des municipalités les plus vitalisées depuis 2018 et Saint-Gilles est passé du 53^e rang en 2014 au 36^e rang en 2022 parmi toutes les municipalités du Québec.

Le territoire de la MRC fait partie du premier quintile des MRC québécoises ayant les meilleurs indices de vitalité économique année après année depuis 2014 et la MRC compte poursuivre ses efforts dans les prochaines années afin de propulser ses entreprises encore plus loin.

En effet, une subvention de près de 2,4 M\$ a été accordée par la MAMH à la MRC en 2023 pour le projet Éco Lotbinière qui vise à accompagner les entreprises de la région vers des pratiques plus durables et à développer une économie verte à l'échelle régionale.

3.2.5. Rapports de dépendance

Rapport de dépendance démographique global

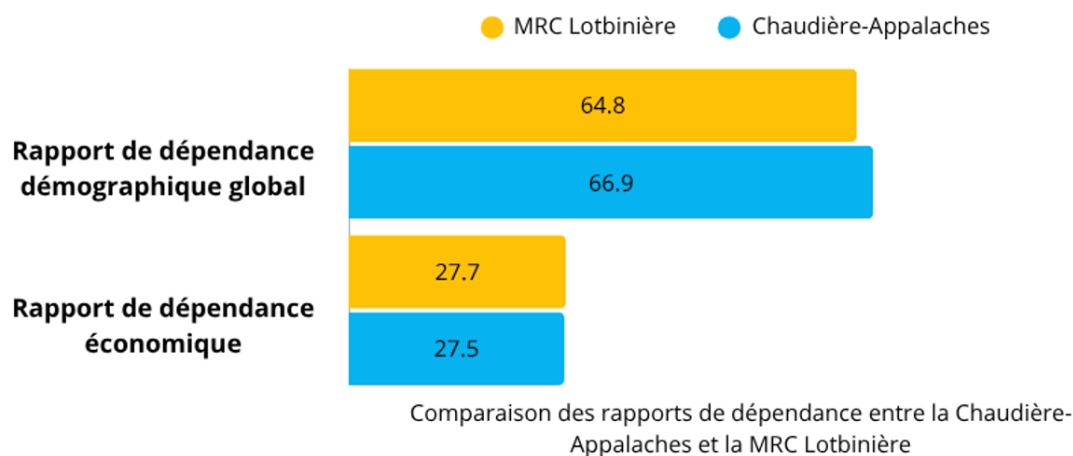
Le rapport de dépendance démographique global permet d'estimer le nombre de personnes à charge (0-19 ans et 65 ans et plus) pour chaque tranche de 100 travailleurs. Pour la MRC, ce rapport en 2021 était de 64,8 personnes à charge pour 100 travailleurs. Ce rapport est légèrement inférieur à celui de la moyenne Chaudière-Appalaches qui est de 66,9 personnes à charge pour 100 travailleurs (Statistiques Canada, 2021). Cela signifie que la pression appliquée par la population dite « dépendante » (population âgée de 0 à 19 ans et âgée de 65 ans et plus) sur les travailleurs est en moyenne inférieure dans la MRC que dans la région administrative. Considérant la présence importante et grandissante de jeunes familles de la région et une natalité plus élevée que la moyenne, ce rapport de dépendance démographique global plus faible indique un vieillissement démographique plus lent que la moyenne de la Chaudière-Appalaches.

Rapport de dépendance économique

Selon l'Institut de la statistique du Québec, le rapport de dépendance économique mesure la part du revenu d'emploi total d'un territoire issu des paiements de transferts gouvernementaux. Ainsi, plus un score est près de 0%, plus cela signifie que la part du revenu généré par le travail est importante. Le score moyen de la MRC en 2021 était de 27,7%, soit similaire à celui de la moyenne régionale qui s'établissait à 27,5%.

La figure 30 présente les rapports de dépendance entre la MRC de Lotbinière et la Chaudière-Appalaches.

Figure 30: Comparaison des rapports de dépendance économique et démographique global entre la MRC de Lotbinière et la Chaudière-Appalaches en 2021



Source : Institut de la statistique du Québec, *Rapport de dépendance économique selon le sexe, MRC, régions administratives et ensemble du Québec*, (Dernière mise à jour le 20 février 2026). / Statistique Canada, *Rapport de dépendance démographique, 1^{er} juillet, selon la région sociosanitaire et le groupe de régions homologues, limites de 2023*, (Dernière mise à jour le 18 février 2026).

Lors de la dernière édition de la planification stratégique, la pénurie de main-d’œuvre a été identifiée comme la priorité stratégique de la MRC en matière de développement économique. Afin d’y faire face, le Service d’aide aux entreprises (SAE) a adopté une nouvelle planification 2023-2025. En plus de son mandat usuel d’accompagnement des entreprises en démarrage, en soutien à la croissance ou en soutien à l’identification de la relève, le SAE a tenu maintes activités afin d’aider les entreprises de la région à faire face aux enjeux de pénurie de main-d’œuvre. Des activités de maillage entre les étudiants et des entreprises dans les lieux d’enseignement ont été réalisés, un accompagnement spécialisé offert à des entreprises volontaires afin d’obtenir un diagnostic d’un expert en ressources humaines de leur organisation ainsi que des activités de formation spécifique sur les bonnes pratiques à mettre en place pour s’assurer d’une intégration réussie de la main-d’œuvre. Un soutien aux entreprises ayant des travailleurs étrangers temporaires à l’emploi a également été fourni afin de les aider à naviguer à travers les multiples réformes au Programme des travailleurs étrangers temporaires du gouvernement du Québec.

3.2.6. Profil financier des municipalités

Chaque année, les municipalités produisent leur profil financier accessible en ligne où elles brossent un portrait de leur situation fiscale. Afin de résumer celui-ci, les trois indicateurs suivants peuvent être utilisés :

- 1) La part du revenu de fonctionnement des municipalités locales provenant des taxes municipales permet de déterminer le niveau de dépendance financière d'une municipalité à cette forme de revenus;
- 2) Le montant par habitant collecté en taxes municipales permet d'évaluer le fardeau fiscal que font peser les taxes municipales sur les citoyens;
- 3) La richesse foncière uniformisée permet de mesurer et de comparer la capacité des municipalités à pouvoir générer des revenus de taxes.

Les tableaux 22 et 23 présentent la situation des 18 municipalités locales dans la MRC.

Tableau 22 : Part du revenu de fonctionnement total des municipalités locales de la MRC de Lotbinière provenant des taxes municipales en 2023

Municipalité	Taxes de fonctionnement/ Revenus de fonctionnement (%)	Revenus par habitant (\$)
Dosquet	77,71%	1 529, 96 \$
Laurier-Station	49,03%	3 483, 55 \$
Leclercville	67,58%	3 770, 04 \$
Lotbinière	ND	ND
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun	57,68%	2 275, 06 \$
Saint-Agapit	67,37%	1 924, 75 \$
Saint-Antoine-de-Tilly	72,33%	2 449, 75 \$
Saint-Apollinaire	76,12%	1 707, 41 \$
Sainte-Agathe-de-Lotbinière	69,75%	2 616, 66 \$
Sainte-Croix	64,86%	2 441,91 \$
Saint-Édouard-de-Lotbinière	80,62%	2 266,63 \$
Saint-Flavien	71,27%	2 017,11 \$
Saint-Gilles	74,60%	1 704,47 \$
Saint-Janvier-de-Joly	62,09%	2 808,36 \$
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	65,10%	2 726,21 \$
Saint-Patrice-de-Beaurivage	ND	ND
Saint-Sylvestre	64,51%	3 273,91 \$
Val-Alain	57,90%	2 574,19 \$
MRC (moyenne 16 municipalités)	67,41 %	2141,87 \$

Source : Ministère des Affaires municipales, Profil financier des municipalités, 2023-2024.

Tableau 23 : Richesse foncière uniformisée par municipalité de la MRC de Lotbinière en 2024

Municipalité	Richesse foncière uniformisée (\$)
Dosquet	129 299 814 \$
Laurier-Station	372 937 735 \$
Leclercville	124 032 136 \$
Lotbinière	240 829 113 \$
Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun	139 506 730 \$
Saint-Agapit	573 130 252 \$
Saint-Antoine-de-Tilly	383 628 220 \$
Saint-Apollinaire	1 236 378 586 \$
Sainte-Agathe-de-Lotbinière	218 912 600 \$
Sainte-Croix	436 065 726 \$
Saint-Édouard-de-Lotbinière	228 207 198 \$
Saint-Flavien	224 475 484 \$
Saint-Gilles	418 816 265 \$
Saint-Janvier-de-Joly	153 412 488 \$
Saint-Narcisse-de-Beaurivage	206 400 480 \$
Saint-Patrice-de-Beaurivage	155 140 730 \$
Saint-Sylvestre	202 962 292 \$
Val-Alain	153 609 037 \$
MRC de Lotbinière	5 597 744 886 \$

Source : Ministère des Affaires municipales, Richesse foncière uniformisée, 2024.

Voici les principaux constats qui se dégagent des tableaux présentés ci-haut (Part du revenu total provenant des taxes municipales et richesse foncière uniformisée) :

- ↓ Le score moyen des 16 municipalités pour lesquelles les données sont disponibles pour la part du revenu de fonctionnement occupé par les taxes municipales a diminué en Lotbinière de près de 10% entre 2017 et 2024 passant de 76,95% à 67,41%. Cela signifie que les revenus des municipalités locales se sont diversifiés et cela permet de réduire la pression sur les taxes pour les citoyens.
- ↑ Le score moyen des 16 municipalités pour lesquelles les données sont disponibles pour la part du revenu par habitant consacré aux taxes municipales a augmenté de près de 500\$ passant de 1 653\$ en 2017 à 2 141,87\$ en 2024.
- ↑ La richesse foncière uniformisée des municipalités a augmenté de 43% en passant de 3,9 milliards de dollars à 5,6 milliards de dollars entre 2017 et 2024 et cette augmentation rapide démontre l'attractivité foncière du territoire de la MRC.

3.2.7. Profil économique

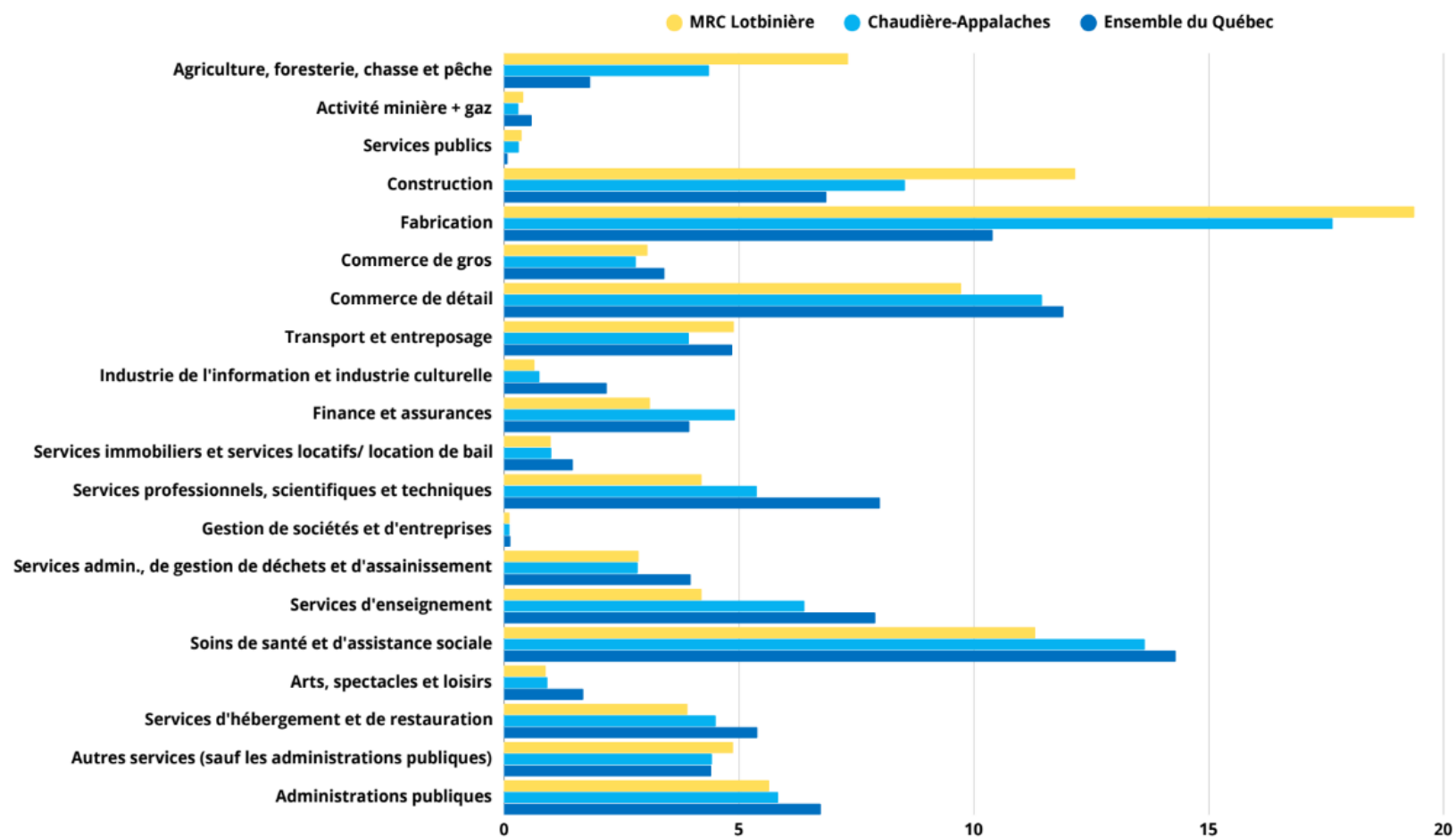


En 2025, la MRC comptait 1 375 entreprises inscrites au Registre des entreprises du Québec, ce qui représenterait 9% des entreprises de la Chaudière-Appalaches. Ces entreprises sont en majorité des PME. En effet, 59% d'entre elles comptent moins de cinq employés.

Certains types d'industries jouent un rôle clé dans l'économie du territoire comme principaux employeurs.

La figure 31 présente l'importance relative de chacun des secteurs économiques pour l'économie lotbiniéroise en présentant la part de la population active âgée de 15 ans et plus par type d'industrie et en comparant ces résultats avec la moyenne régionale et québécoise.

Figure 31 : Répartition de la population active âgée de 15 ans et plus par type d'industrie en 2021 comparée avec la Chaudière-Appalaches et l'ensemble du Québec



Plusieurs constats peuvent être dressés pour la MRC :

- La population active œuvrant dans la fabrication, la construction, l'agriculture et la foresterie est nettement plus élevée qu'en Chaudière-Appalaches et qu'au Québec.
- Les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale ainsi que du commerce de détail sont également parmi les secteurs importants d'emploi en Lotbinière, même si leur importance est inférieure en moyenne à celle observée en Chaudière-Appalaches ou dans l'ensemble du Québec.

3.2.8. Tourisme



En 2022, la MRC a adopté une planification en tourisme qui couvre la période 2023-2027. Celle-ci positionne la région comme une destination de tourisme lent, axée sur le développement durable, l'agrotourisme, le récréotourisme et la mise en valeur de la culture et du patrimoine. Cette identité s'appuie sur une localisation stratégique près de Québec et Lévis, favorisant les excursions et courts séjours. Les pôles majeurs (Mont Radar, Domaine Joly-De Lotbinière, Parc de la Chute Saite-Agathe et Moulin du Portage) contribuent fortement à la notoriété régionale.

En 2025, selon l'Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec du ministère du Tourisme, l'offre d'hébergement commercial de la MRC comprenait huit établissements pour 116 unités disponibles quotidiennement, ce qui demeure faible en comparaison des autres MRC de la région administrative. Le territoire compte un important volume d'unités réparties surtout à Saint-Apollinaire (1175 unités), Val-Alain (804 unités) et Sainte-Croix (302 unités). Ces données révèlent une capacité d'accueil en croissance lente, mais souffrant encore d'une masse critique limitée pour soutenir un fort achalandage touristique.

Le tableau 24 présente d'ailleurs le portrait des entreprises touristiques sur le territoire selon leur domaine d'activités.

Tableau 24 : Nombre d'entreprises touristiques, par catégorie, de la MRC de Lotbinière en 2025

Catégorie	Nombre d'entreprises touristiques
Hébergement	56
Patrimoine et culture	11
Sport et loisir	21
Restauration	32
Autre entreprise gourmande	48

Commerce et service	57
Total	225

Source : MRC de Lotbinière, Carte des entreprises touristiques de la MRC de Lotbinière, 2025.

Les données du tableau de bord officiel de *l'Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec* du ministère du Tourisme permettent de dégager certaines tendances :

- ↑ Avec un taux d'occupation annuel moyen de 44,9 % et un prix moyen de 128,30 \$, la demande touristique montre une progression notable (+4,2 points), illustrant un regain d'intérêt pour le territoire. Le nombre de nuitées augmentent surtout durant la saison estivale, mais non lors des autres périodes de l'année, ce qui rend plus difficile la viabilité des établissements touristiques. Ainsi, afin de permettre d'améliorer l'hébergement touristique, il importe de mettre davantage d'efforts sur le développement d'une offre touristique quatre saisons.
- ↑ Le revenu moyen par unité disponible en matière d'hébergement a augmenté de 17,7% en 2025.
- ↑ Le taux d'occupation des unités a également augmenté de 6,5%.

3.2.9. Agriculture



La MRC a adopté un plan de développement de la zone agricole (PDZA) en 2023, réalisé par la firme Groupe Pleine Terre, compte tenu du caractère agricole prononcé du territoire. Cette planification identifie les principaux enjeux agricoles sur le territoire afin d'y répondre via un plan d'action s'échelonnant jusqu'en 2027. Notons que l'agriculture et le secteur bioalimentaire généraient plus de 393 millions de dollars en 2021 (MAPAQ, 2021). Voici quelques faits afin de mieux saisir la dynamique agricole sur le territoire de la MRC:

- ↓ Le nombre d'entreprises agricoles en Lotbinière a légèrement reculé entre 2016 et 2021 pour passer de 778 à 772.
- ↓ Les secteurs des bovins laitiers (-33) et porcins (-17) ont enregistré les plus fortes diminutions du nombre d'entreprises agricoles. Ces deux productions sont toutefois toujours les plus prédominantes sur le territoire.
- ↑ À l'opposé, le nombre d'entreprises a augmenté dans les secteurs de l'acériculture (+9), des fourrages (+9) et des céréales-oléagineux-légumineuses et autres grains (+14).

Les tableaux 25 et 26 présentent un portrait de la répartition des entreprises agricoles dans les productions végétales et animales en date de 2021.

Tableau 25: Nombre d'entreprises œuvrant en production végétale classées par type de production principale dans la MRC de Lotbinière en 2021

Type de production	Nombre d'entreprises en 2016	Nombre d'entreprises en 2021	Tendance observée
Céréales, légumineuses et autres grains	238	252	↑
Acériculture	143	152	↑
Bois	3	5	↑
Fourrages	20	29	↑

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Fiches d'enregistrement des producteurs, 2021.

Tableau 26 : Nombre d'entreprises œuvrant en production animale classée par type de production principale dans la MRC de Lotbinière en 2021

Type de production	Nombre d'entreprises en 2016	Nombre d'entreprises en 2021	Tendance observée
Bovins laitiers et productions laitières	236	203	↓
Porcs	121	104	↓
Bovins de boucherie	84	80	↓

Source : ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Fiches d'enregistrement des producteurs, 2021.

↑ La superficie cultivée globale a augmenté de près de 2 000 hectares en Lotbinière entre 2016 et 2021, passant de 58 388 à 60 384 hectares en diverses productions de type végétale.

Le tableau 27 présente la superficie cultivée par type de production végétale et leur variation sur la période (2016-2021).

Tableau 27 : Évolution de la superficie cultivée par type de production végétale sur le territoire de la MRC de Lotbinière entre 2016 et 2021

Type de production végétale	Superficie cultivée en 2016 (ha)	Superficie cultivée en 2021 (ha)	Tendance observée 2016-2021
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres	20 892,10	23 381,83	↑
Cultures abritées	2,28	2,39	↑
Érablière	7 142,03	7 868,54	↑
Fourrages et pâturages	29 984,72	28 706,88	↓
Fruits des champs	183,26	210,57	↑
Fruits (verger)	23,82	29,83	↑
Horticulture conteneur	24,05	22,20	↓
Horticulture plein champ	2,95	35,50	↑
Légumes de transformation	1,24	0	↓
Légumes marché frais	132,26	127,16	↓
Total	58 388,71	60 384,90	↑

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Fiches d'enregistrement des producteurs, 2021.

↑ Les revenus générés par les productions laitières et porcines ont augmenté respectivement de 9,8% et de 46,9% sur la période malgré la diminution du nombre de leurs entreprises. Ce sont toujours les deux productions qui génèrent le plus de revenus en Lotbinière.

↓ À l'opposé, l'horticulture ornementale est l'industrie qui a vu un fort déclin au niveau de ses revenus sur la période 2016-2021 alors que ses revenus ont diminué de 63%.

Le tableau 28 présente l'évolution des revenus générés pour les trois plus grands types de production animale et végétale en Lotbinière.

Tableau 28 : Évolution des revenus selon le type de production agricole de la MRC de Lotbinière entre 2016 et 2021

Type de production	Revenus en 2016 (\$)	Revenus en 2021 (\$)	Tendance observée	Variation 2016-2021 (\$)
PRINCIPALES PRODUCTIONS ANIMALES				
Bovins de boucherie	57 566 994\$	77 341 936\$	↑	+ 19 774 942\$
Porcs	108 991 072\$	160 104 331\$	↑	+ 51 113 259\$

Bovins laitiers et production laitière	98 589 721\$	108 266 575\$		+ 9 676 854\$
PRINCIPALES PRODUCTIONS VÉGÉTALES				
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres	11 588 869\$	17 119 440\$		+ 5 530 571\$
Acériculture	7 670 509\$	8 490 900\$		+ 820 391\$

Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Fiches d'enregistrement des producteurs, 2021.

Figure 32 : Enjeux saillants du diagnostic en matière de prospérité économique

Principales forces



- Secteurs de l'agriculture, de la construction et de la fabrication
- Nombre d'entreprises d'économie sociale
- Qualité de l'offre touristique
- Valorisation des produits agricoles locaux

Principales faiblesses



- Taux d'automatisation des entreprises
- Commerces de proximité dans les coeurs villageois
- Niveau d'éducation global de la main-d'oeuvre
- Optimisation des parcs et espaces industriels

Principales opportunités



- Capacité limitée des réseaux et de l'espace disponible pour diriger le type d'investissement souhaitée
- Économie circulaire
- Besoin d'autonomie alimentaire
- Potentiel récréotouristique du Fleuve

Principales menaces



- Tarifs douaniers américains et mondiaux
- Pénurie de main-d'oeuvre
- Quantité d'eau disponible
- Changements soudains aux politiques d'immigration
- Changements climatiques

3.3. Portrait environnemental

3.3.1. Grandes unités de paysages

Tel que présenté précédemment à la section « 3.1.1.6 Paysages », le territoire de la MRC est composé de cinq grands ensembles paysagers, soit le Fleuve, la Terrasse, la Plaine, le Piedmont ainsi que les Collines. La Plaine est le grand ensemble paysager qui recouvre la plus grande portion du territoire de Lotbinière. Au sein de ce grand ensemble, on constate que plusieurs tourbières ouvertes ombrotrophes sont toujours à l'état naturel au sein de l'unité de paysage de la plaine tourbeuse de Saint-Gilles. Une importante part des boisés dans cette unité de paysage sont également en terres privées et ont fait l'objet de nombreuses coupes à travers les années. La majorité des autres unités de paysages situées dans le grand ensemble paysager de la Plaine est quant à elle caractérisée par des espaces plus ouverts où les activités agricoles ont une place prépondérante.

Soulignons également la présence de rares et vieux peuplements forestiers très peu perturbés localisés dans les unités de paysages de la Plaine de la Seigneurie ainsi que dans l'ancien chenal du Saint-Laurent où se situe la forêt de la Seigneurie de Lotbinière. Selon l'Atlas des territoires d'intérêt pour la conservation dans les Basses-terres du Saint-Laurent (2018), la forêt de la Seigneurie de Lotbinière est un des deux seuls fragments forestiers, situés au sud du Saint-Laurent, sélectionnés et priorisés comme territoire d'intérêt pour la conservation. C'est d'ailleurs dans ce même secteur, reconnu pour sa haute valeur en matière de biodiversité, que l'on retrouve l'habitat de la tortue des bois, une espèce considérée comme vulnérable. Ce secteur est l'objet d'efforts de conservation et de mise en valeur par la MRC et par certains acteurs du milieu.

3.3.2. Description des types de sols

Les ensembles paysagers de la MRC se caractérisent également par des types de sols variables d'un ensemble à l'autre. En effet, selon les données de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, la Terrasse (le long du fleuve Saint-Laurent) est majoritairement composée de sols argileux avec quelques petits secteurs épars composés de sols sableux et de dépôts de tills.

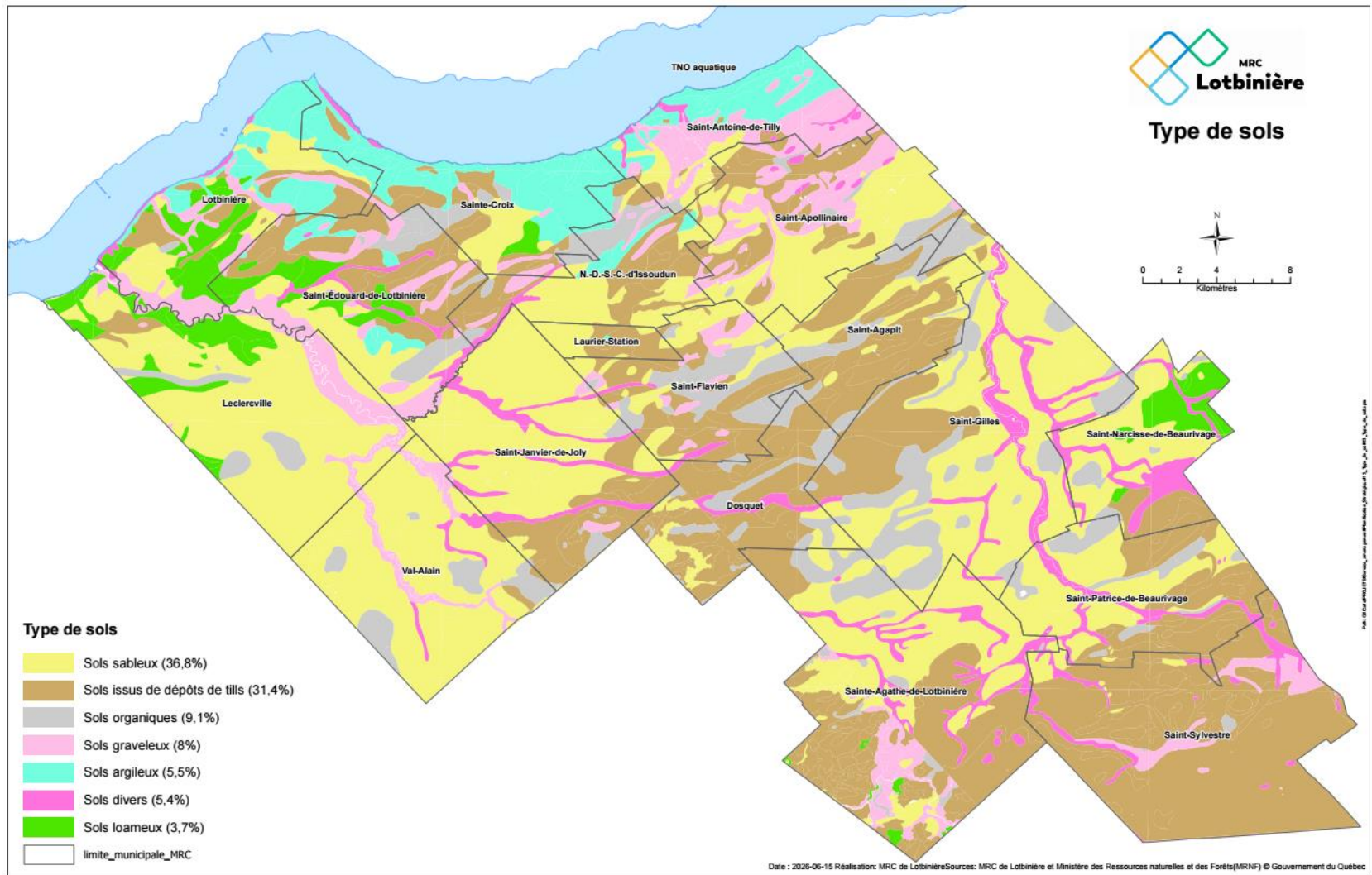
La Plaine est l'ensemble paysager recoupant la majorité du territoire de la MRC et qui présente la plus grande diversité de types de sols. Alors que les plaines de Saint-Narcisse et tourbeuses de Saint-Gilles sont composées à majorité de sols graveleux, la plaine centrale de Lotbinière et la plaine de Saint-Apollinaire sont quant à elles composées d'un mélange de sols organiques et issus de dépôt de tills. Les plaines de la Seigneurie et de Val-Alain plus à l'ouest sont composées à majorité de sols sableux.

Le piedmont et les collines sont quant à eux majoritairement issus de dépôts de tills avec des sols de type graveleux de part et d'autre des cours d'eau.

À l'échelle de la MRC, les sols sableux et issus de dépôts de tills sont les deux plus communs représentant respectivement 36,8% et 31,4% du territoire.

La figure 33 présente la répartition cartographique des différents types de sols présents sur le territoire.

Figure 33 : Types de sols de la MRC de Lotbinière



3.3.3. Milieux naturels protégés et biodiversité

Les différents ensembles paysagers de la MRC abritent plusieurs milieux naturels d'intérêt. Au sein de la Plaine et du Fleuve, on y retrouve trois réserves écologiques (4,8 km²) situées dans les ensembles paysagers. On y dénombre également 2 refuges biologiques (2,1 km²), 4 aires de confinement du cerf de Virginie (55 km²) et 9 tourbières identifiées pour la conservation (20,7 km²) localisée dans la plaine de Beaurivage, la plaine tourbeuse de Saint-Gilles et la plaine de Val-Alain. La tourbière de Val-Alain est également incluse dans le projet de réserve écologique projetée de la Tourbière-Villeroy. On trouve également une aire de concentration d'oiseaux aquatiques sur le littoral du fleuve Saint-Laurent ainsi qu'un habitat protégé du rat musqué dans le secteur du Lac Fraser situé dans la plaine de Beaurivage.

Plus de 10% de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière bénéficie d'un statut d'aire protégée (18,2 km²) depuis 2023. Le territoire mis en réserve de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière correspond au secteur de la vallée de la rivière du Chêne et à ses principaux tributaires. Il est d'ailleurs visé par d'importants efforts de conservation et de mise en valeur par la MRC et certains acteurs du milieu, tels que les Ami.e.s de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière ainsi que l'organisme de bassins versants de la zone (OBV) du Chêne appuyés par des partenaires comme Nature Québec et le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA).

La figure 34 présente l'ensemble des milieux naturels protégés de la MRC.

Les battures du fleuve Saint-Laurent qui se situent largement en territoire non organisé (TNO) aquatique bénéficient également d'efforts de protection importants. Ces milieux caractérisés par une biodiversité remarquable sont mis en valeur par les municipalités riveraines, les organismes de conservation et les partenaires du milieu. À titre d'exemple, citons les Amis du marais de Saint-Antoine-de-Tilly ou encore le Comité ZIP Les Deux Rives.

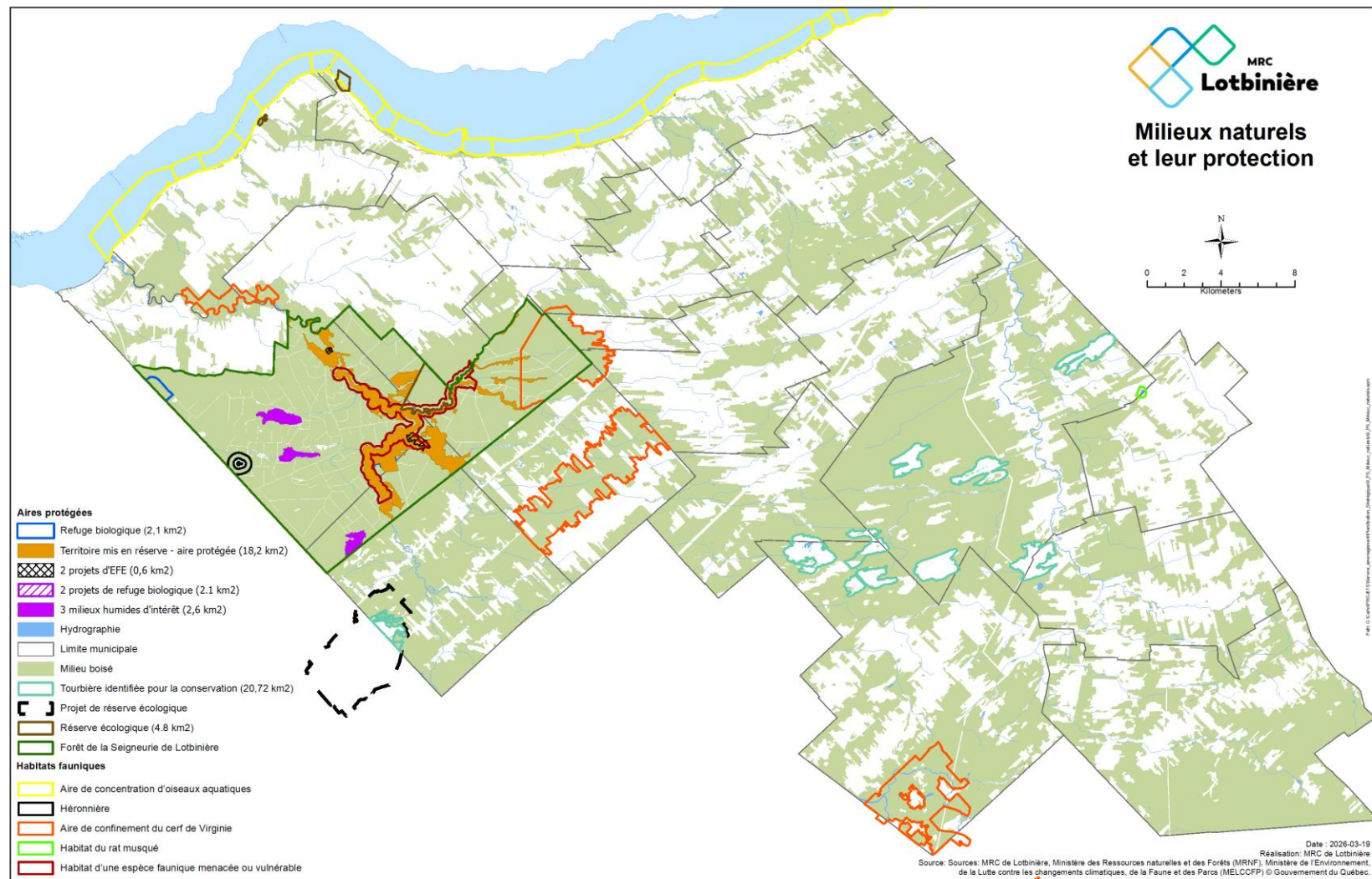
Le portrait environnemental du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de la MRC fournit également des informations pertinentes sur la biodiversité qui sont présentées par zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE). Notons que le territoire de la MRC recoupe celui de trois organismes de bassins versants, soit l'organisme de bassins versants (OBV) de la rivière du Chêne, le comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) et le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC). Chacun des organismes de bassins versants travaille dans une ZGIE définie.

C'est sur la base de ces ZGIE et de leur découpage que le portrait environnemental du PRMHH a été réalisé.

Pour la ZGIE du Chêne, zone recouvrant la majorité du territoire de la MRC, on y retrouve plusieurs espèces fauniques menacées, vulnérables ou susceptibles de le devenir tel que la tortue des bois, le pygargue à tête blanche ou encore les salamandres à quatre orteils et pourpres. Le nord-est du territoire de la MRC - Saint-Apollinaire et Saint-Antoine-de-Tilly - est également considéré comme un habitat essentiel de l'engoulevent bois-pourri, une espèce d'oiseau identifiée par la Liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables du Québec et dispose d'un programme de rétablissement spécifique à l'échelle fédérale. Plusieurs espèces floristiques protégées sont également présentes sur le territoire telles que la woodwardie de Virginie et la cicutaire de Victorin.

Certaines espèces envahissantes sont également présentes en Lotbinière. En effet, des colonies très importantes de berces du Caucase se retrouvent dans chacune des trois grandes unités de bassins versants précités dont le territoire de la MRC fait partie. Une offensive à l'échelle de la Chaudière-Appalaches a été mise sur pied en 2018 et porte fruit. Entre 2018 et 2024, c'est environ 418 000 plants qui ont été arrachés en Chaudière-Appalaches selon le réseau des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ). D'autres espèces envahissantes sont également présentes sur le territoire tel que la truite arc-en-ciel, les dindons sauvages et le nerprun bourdaine. Cette dernière espèce serait présente sur l'ensemble dans la région selon l'OBV du Chêne qui réalise de nombreuses interventions pour tenter d'éradiquer ces plants.

Figure 34 : Carte des milieux naturels et de leur statut de protection de la MRC de Lotbinière en 2026



3.3.4. Milieux humides et hydriques



En 2025, un Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) a été adopté par la MRC. Ce plan permet de documenter les milieux humides et hydriques du territoire et établit des intentions de conservation pour ceux-ci. Ces choix de conservation visent la protection, l'utilisation durable, le statu quo ou encore la priorisation au développement de ces milieux.

La figure 35 présente le portrait des milieux humides, de l'hydrographie et des bassins versants dans la MRC.

Le portrait environnemental du PRMHH offre par zone intégrée de gestion de l'eau (ZGIE) de nombreux renseignements sur les milieux humides dans la MRC.

Les deux affluents principaux en Lotbinière sont la rivière du Chêne et la rivière Beaurivage, qui appartient au grand bassin versant de la rivière Chaudière. La rivière du Chêne dispose de sa propre ZGIE, mais la rivière Beaurivage fait quant à elle partie de la ZGIE de la rivière Chaudière. Afin de représenter la réalité du territoire de la MRC le plus fidèlement possible, le sous-ensemble de l'unité d'analyse potentielle (UAP) Beaurivage a été retenu.

La ZGIE du Chêne recouvre 1 182 km² dont 1 018 km² (86%) est situé sur le territoire de la MRC. On y compte 794 complexes de milieux humides d'une superficie de 343 km², ce qui représente 29% de la superficie totale de la ZGIE. Cela en fait la ZGIE avec le plus haut pourcentage de milieux humides en Chaudière-Appalaches. Au sein de celle-ci, 42% des milieux humides sont des tourbières. De ce nombre, 81% des tourbières sont de type « boisée », 17% sont de type « ouverte ombrotrophe » et 2% sont de type « ouverte minérotrophe ». 75% de l'occupation du sol à proximité des milieux humides de la ZGIE est boisée et 18% est agricole.

De son côté, l'UAP de la rivière Beaurivage, d'une superficie de 720 km², fait partie de la ZGIE de la Chaudière. Cette ZGIE est composée de 3 522 complexes de milieux humides représentant 720 km² sur plusieurs MRC. Les milieux humides de l'UAP de la rivière Beaurivage, majoritairement située dans la MRC de Lotbinière, ont une superficie de 197 km² ce qui représentent à la fois 27% de la superficie totale de l'UAP et des milieux humides de la ZGIE Chaudière. Les milieux humides de cette unité sont également davantage bordés par l'agriculture. En effet, 28% de l'occupation du sol à proximité des

milieux humides est agricole. Seulement 63% de l'occupation du sol à proximité des milieux humides dans cette unité est boisée.

L'analyse de l'occupation du sol à proximité du réseau hydrographique révèle une présence du milieu agricole encore plus forte qu'à proximité des milieux humides, ce qui peut générer des enjeux au niveau de la qualité de l'eau.

Le tableau 29 présente le portrait détaillé de l'occupation à proximité du réseau hydrographique dans la ZGIE du Chêne et dans l'UAP Beaurivage.

Tableau 29: Occupation du sol à proximité du réseau hydrographique dans les bassins versants situés sur le territoire de la MRC de Lotbinière en 2023

	Milieu agricole (%)	Milieu humide (%)	Milieu boisé (%)	Autres (%)
UAP Beaurivage	40%	27%	28%	5%
ZGIE du Chêne	36%	24%	34%	6%

Source : MRC de Lotbinière, Plan régional des milieux humides et hydriques, 2025.

Il est important de noter que près de 74% des cours d'eau de la MRC ont été aménagés et/ou canalisés. Conséquemment seulement le quart des cours d'eau du territoire sont demeurés à l'état naturel. Ces modifications au régime hydrique ont eu des effets néfastes sur la qualité de la bande riveraine. En effet, les résultats d'indice de qualité de bande riveraine (IQBR) démontrent que ce ne sont pas tous les cours d'eau de la MRC qui sont dotés d'une bande riveraine de qualité, ce qui est susceptible de dégrader la qualité de l'eau.

Lors des plus récents échantillonnages (2022-2023), les suivis réalisés le long du bras d'Henri et du ruisseau Saint-Eustache ont révélé des segments de bande riveraine où des améliorations sont particulièrement requises.

Le tableau 30 présente l'ensemble des résultats des scores d'IQBR dans les secteurs échantillonnés.

Tableau 30 : Scores d'IQBR moyen dans les secteurs échantillonnés de la MRC de Lotbinière

Cours d'eau échantillonné	Date du dernier échantillonnage	Score d'IQBR
Rivière Henri	2005	83,6
Ruisseau Beudet	2005	88,3
Bras d'Henri (Route 218)	2005	76,9
Bras d'Henri (Rang Ste-Anne)	2013	72,6
Ruisseau Saint-Eustache	2022	35,8
Bras d'Henri (Route St-Michel)	2022	46,2
Rivière Beaurivage	2022	98,1
Rivière du Bois Clair	2022	90,9
Rivière Huron	2022	91,7
Rivière du Chêne	2023	87,7

Source : Atlas de l'eau, Indice de qualité bactériologique et physicochimique, 2026.

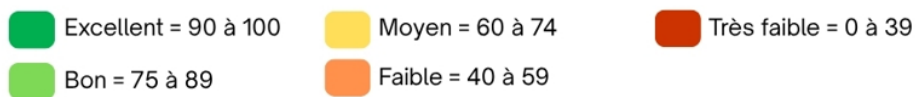
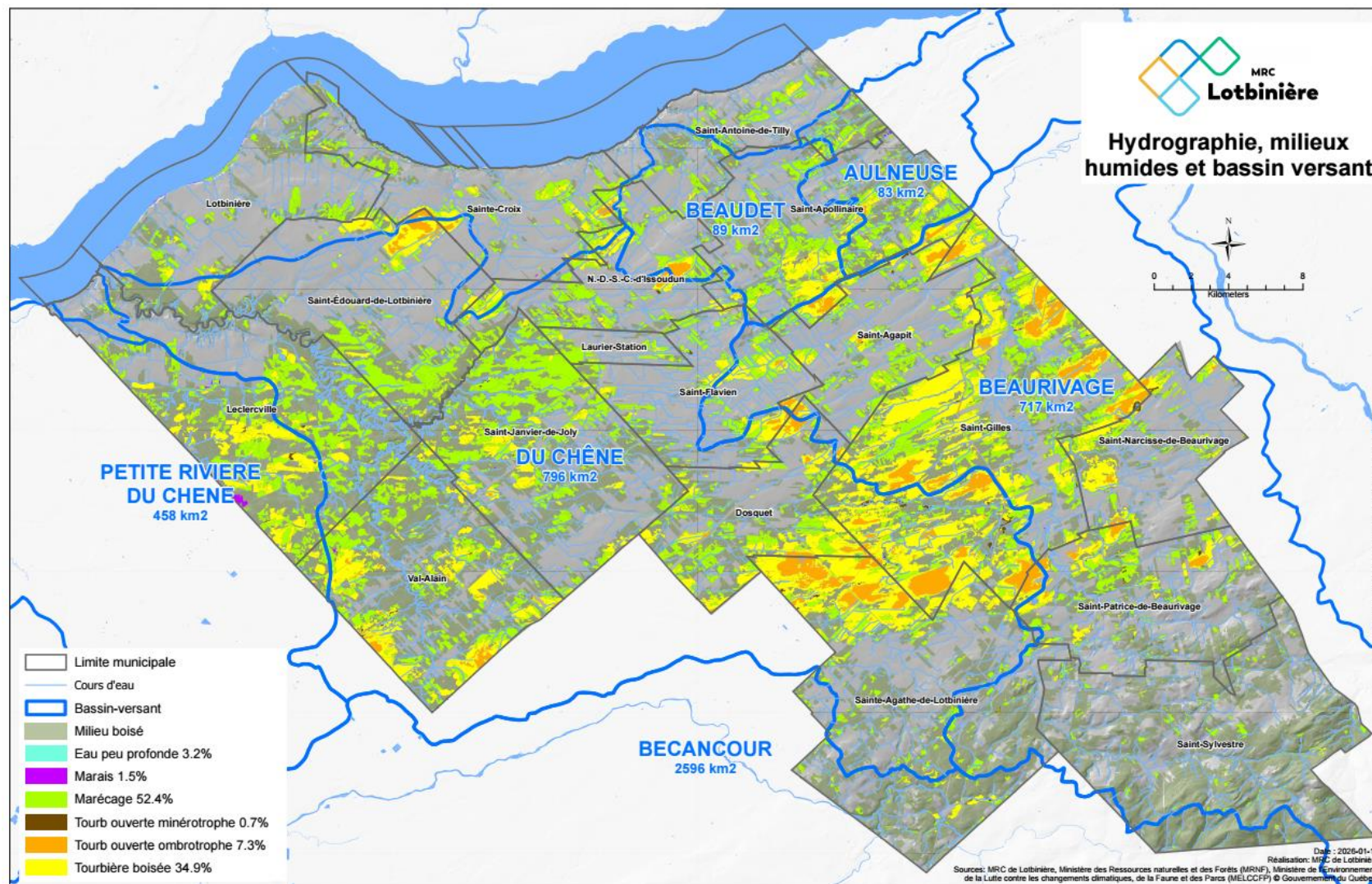


Figure 35 : Carte des milieux humides, de l'hydrographie et des bassins versants de la MRC de Lotbinière



3.3.4.1. Qualité de l'eau de surface

En 2014, les organismes de bassins versants de la région de la Chaudière-Appalaches ont réalisé, sous la direction du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC), un projet d'identification des sous-bassins agricoles à prioriser à des fins d'interventions agroenvironnementales dans la région de la Chaudière-Appalaches. Pour y arriver, le territoire de la région de la Chaudière-Appalaches a été découpé en unités de bassins versants (UBV) auxquelles il a été attribué une cote de dégradation de l'eau de surface imputable à la pratique de l'agriculture. L'analyse reposait sur plusieurs facteurs, dont les superficies cultivées, le nombre d'animaux, la structure du sol, l'impact de la population, etc. Sur les 30 unités de bassins versants s'avérant être des secteurs prioritaires d'intervention, 9 se retrouvaient dans la MRC dont 3 sont dans les 5 unités jugées comme étant les plus prioritaires à l'échelle régionale. C'est donc dire que la MRC regroupait à elle seule près du tiers des unités de bassins versants de la Chaudière-Appalaches sur lesquelles l'agriculture exerçait la plus forte pression. De plus, la section « Travaux spécifiques » de la démarche Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines en Chaudière-Appalaches (PACES) réalisée l'année suivante indiquait que la MRC de Lotbinière était considérée comme l'une de celles dans laquelle les milieux humides ont été les plus perturbés en raison notamment des pressions exercées par les activités agricoles et sylvicoles avec des effets sur la qualité de l'eau de surface notamment au niveau de la quantité de nitrites, nitrates ou de phosphore mesurée dans l'eau. Il est cependant à noter que des efforts importants d'intégration de pratiques agroenvironnementales ont été réalisées par les producteurs agricoles depuis afin d'inverser la tendance.

Lors de la dernière planification stratégique de la MRC (2019-2022), l'amélioration de la qualité de l'eau a également été identifiée comme la priorité stratégique en matière de protection de l'environnement.

Afin de déterminer si la qualité de l'eau s'est améliorée dans la MRC, il est possible d'utiliser l'atlas de l'eau qui offre plusieurs indicateurs dont deux particulièrement pertinents :

- L'indice de qualité bactériologique et physicochimique (IQBP) qui permet d'évaluer la qualité de l'eau en mesurant la présence de contaminants courants tels les coliformes fécaux, phosphore et autres dans l'eau;

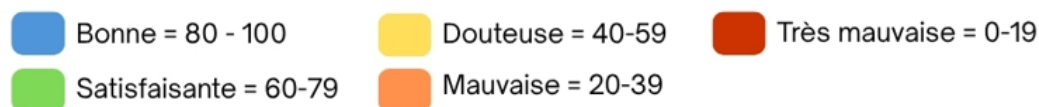
- L'indice de benthos permet d'évaluer le degré de santé de l'écosystème en mesurant la composition de communautés macro-invertébrés benthiques dans l'eau.

En analysant les plus récentes données disponibles aux stations d'échantillonnage, on observe une absence de tendance. En effet, alors qu'une diminution de la qualité de l'eau a été observée dans deux stations, une amélioration notable a également été mesurée dans deux autres stations. Globalement, la qualité de l'eau demeure de meilleure qualité dans le bassin versant de la rivière du Chêne que dans le bassin versant de la rivière Beaurivage.

Le tableau 31 présente les résultats d'analyse de l'IQBP aux stations d'échantillonnage en Lotbinière. Voici la légende permettant d'interpréter les scores de l'IQBP :

Tableau 31 : Évolution de l'indice de qualité bactériologique et physicochimique (IQBP) aux stations d'échantillonnage sur le territoire de la MRC de Lotbinière entre 2019 et 2024

Station d'échantillonnage	IQBP en 2019	IQBP en 2024	Tendance observée
Bassin versant de la rivière Chaudière			
Rivière Noire	1	18	↑
Bras d'Henri	31	35	→
Bassin versant de la rivière du Chêne			
Rivière du Chêne (Val-Alain)	68	55	↓
Rivière du Chêne (Leclercville)	52	70	↑
Ruisseau Beaudet	60	50	↓
Bassin versant de la rivière Bécancour			
Rivière Palmer	78	76	→



Source : Atlas de l'eau, Indice de qualité bactériologique et physicochimique, 2026.

Quant à l'indice de santé du benthos, les analyses réalisées aux stations d'échantillonnage montrent une amélioration du score dans quatre stations sur cinq, ce qui semble indiquer une amélioration du degré de santé générale des écosystèmes aquatiques dans la MRC.

Le tableau 32 présente les résultats aux stations échantillonnées.

Tableau 32 : Évolution du score de l'indice de santé benthos aux stations d'échantillonnage sur le territoire de la MRC de Lotbinière entre 2017 et 2022

Station d'échantillonnage	Indice de santé benthique en 2017	Indice de santé benthique en 2022	Tendance observée
Ruisseau Saint-Eustache (Lotbinière)	75,5	82,5	↑
Rivière Huron (Saint-Édouard-de-Lotbinière)	69,8	81,3	↑
Rivière du Chêne (Val-Alain)	58,0	71,3*	↑
Rivière Beaurivage (Saint-Sylvestre)	76,4	82,4	↑
Bras d'Henri (Saint-Narcisse-de-Beaurivage)	45	34,1	↓

*Pour cette station d'échantillonnage, la donnée est celle de 2023 (donnée la plus récente disponible).

Très bon = 89,1 à 100
 Précaire = 48,3 à 72,6
 Très mauvais = 0 à 24,1
 Bon = 72,6 à 89,1
 Mauvaise = 24,1 à 48,3

Source : Atlas de l'eau, Indice de santé du benthos (substrat grossier), 2026.

Une analyse approfondie a été réalisée par le COBARIC pour le bras d'Henri à hauteur de Saint-Narcisse-de-Beaurivage. L'étude visait à suivre l'évolution des indices de qualité de l'habitat et de santé biologique (IBSsurvol) dans ce cours d'eau entre 2022 et 2023. Voici les principaux constats de l'étude :

- ➔ L'indice de qualité d'habitat est resté stable et de mauvaise qualité avec des scores de beaucoup inférieurs au seuil de 46 nécessaire pour passer au prochain niveau.
- ↑ L'indice de santé biologique a quant à lui augmenté significativement entre 2022 et 2023 en passant de 32,93 à 47,45 ce qui fait passer son score de « mauvais » à « précaire ».

En somme, quelques améliorations sont visibles en matière de qualité de l'eau, mais il reste toujours beaucoup de travail à faire dans plusieurs bassins versants.

3.3.4.2. Vulnérabilité des eaux souterraines

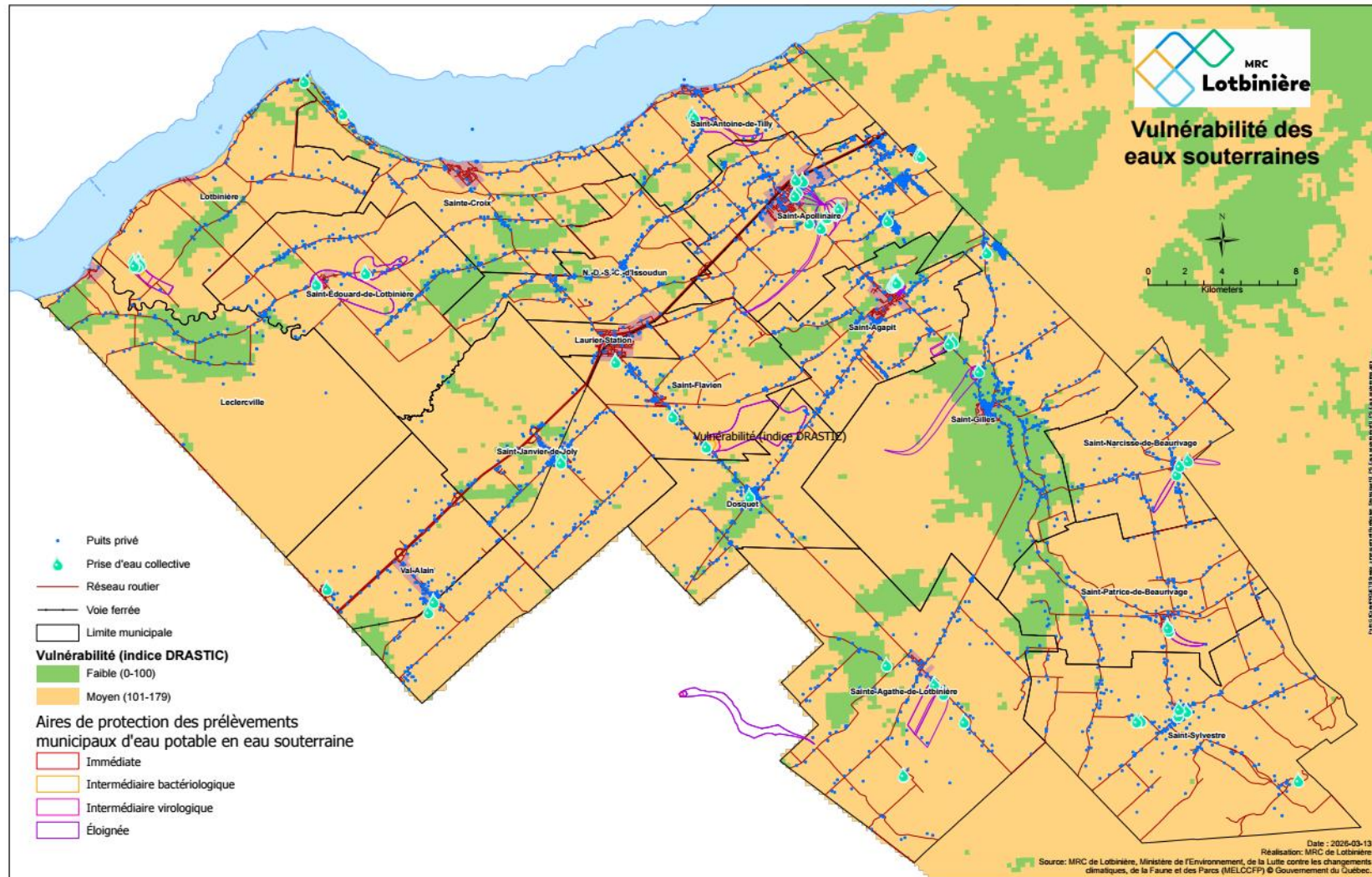
Selon la démarche PACES de 2015, 67,1% de l'eau utilisée par la MRC provenait des nappes phréatiques. Lors de cette même démarche du PACES, le niveau d'utilisation de l'eau souterraine a été estimé par rapport aux capacités de recharge des aquifères par municipalité. Les municipalités de Saint-Apollinaire, Saint-Agapit et Saint-Flavien se trouvaient toutes trois parmi les six municipalités où le taux d'utilisation de l'eau souterraine était le plus

élevé par rapport à la capacité de recharge de l'aquifère en Chaudière-Appalaches avec des taux entre 16% et 25% pour Saint-Apollinaire et Saint-Agapit. Cette proportion atteignait 29,7% pour la municipalité de Saint-Flavien. L'eau souterraine dans la MRC était presque également utilisée entre les secteurs agricole (34,6%), résidentiel (31,7%) et les industries, commerces et institutions (33,7%). Pour toutes ces raisons, il importe donc d'avoir un portrait juste du degré de vulnérabilité de l'eau souterraine en Lotbinière.

L'indice DRASTIC est une méthode d'évaluation jugeant de la vulnérabilité intrinsèque d'un aquifère, soit les risques de voir son eau souterraine affectée par une contamination provenant de la surface du sol. Les eaux souterraines du territoire de la MRC sont désignées comme ayant un degré de vulnérabilité principalement moyen et, à certains endroits, faible. Toutefois, il faut demeurer prudent, car il ne s'agit que d'un indicateur général possédant des limites de précision, ce qui ne permet pas d'établir la vulnérabilité *in situ* de chaque source d'eau. Notons que la quasi-totalité des prises d'eau potable collectives a comme sources les eaux souterraines. Il s'avère donc primordial d'adopter une approche préventive en matière de protection de la qualité de l'eau souterraine.

La figure 36 présente la vulnérabilité des eaux souterraines sur le territoire. Il en ressort de cette dernière que les sources d'eau souterraine de la MRC sont majoritairement moyennement vulnérables.

Figure 36 : Carte du niveau de vulnérabilité des eaux souterraines de la MRC de Lotbinière



3.3.5. Milieux forestiers

Le milieu forestier couvre 930,1 km², ce qui représente 53 % du territoire de la MRC. Il cohabite avec l'agriculture sur l'ensemble du territoire, mais on retrouve tout de même deux secteurs en particulier où la forêt domine davantage : un à l'ouest (Forêt de la Seigneurie de Lotbinière) et l'autre au centre (grandes propriétés privées à Saint-Gilles et Sainte-Agathe-de-Lotbinière). Ce couvert forestier est composé à 56% de mélanges d'essences résineuses et feuillues, à 22 % de feuillus et à 22 % de résineux. Les peuplements mélangés ou de feuillus dominent sur une grande partie du territoire, à l'exception du centre où les résineux sont plus nombreux. Les plantations couvrent une très faible superficie (<1 %) et se situent principalement dans le sud de la MRC.

Dans la MRC, la majorité des superficies boisées sont de tenure privée. Pour l'année 2024-2025, l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière (ARFPC) estime que c'est 57 527m³ de bois acheté par l'industrie qui provenait du territoire de la MRC. Le portrait de la vente d'essences a peu varié en cinq ans.

Le tableau 33 présente l'évolution des achats de bois dans la MRC selon les groupements d'essence entre 2020 et 2025.

Tableau 33 : Évolution de l'achat de bois par groupements d'essences en m³ dans la MRC de Lotbinière entre 2020 et 2025

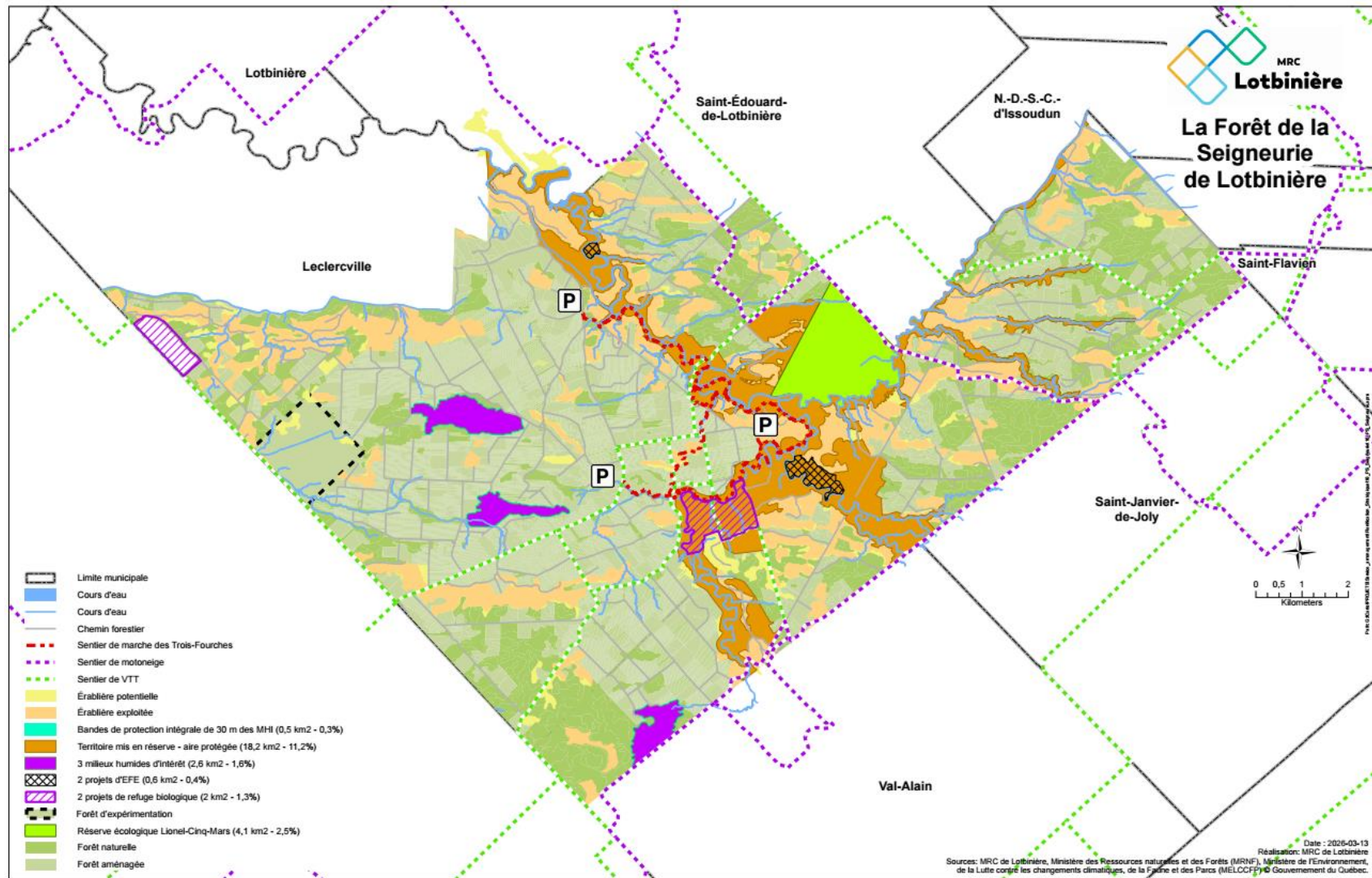
Essence	2020 (m ³)	2025 (m ³)	Tendance observée	Variation 2020-2025 (m ³)
Sapins et épinettes	48 567 m ³	42 360 m ³		- 6 207 m ³
Thuya de l'est	283 m ³	3 131 m ³		+ 2 848 m ³
Pin blanc-Pin rouge	2 497 m ³	292 m ³		- 2 205 m ³
Autres résineux	302 m ³	830 m ³		+ 528 m ³
Peuplier, tremble	6 208 m ³	6 679 m ³		+ 471 m ³
Feuillu mélangé	1 879 m ³	4 235 m ³		+ 2 356 m ³
Total	59 736 m³	57 527 m³		-2 209 m³

Source : Rapport annuel 2024-2025, Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière, 18 juin 2025. / Rapport annuel 2019-2020, Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière, 11 juin 2020.

Une part notable des boisés sont situés en terres publiques, rappelons que la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière possède une superficie d'un seul tenant non négligeable de 163 km², soit 10 % de la superficie de la MRC. Au niveau forestier, en plus de la récolte de bois, on dénombre 31 producteurs acéricole qui exploitent plus de 22 km² d'érablières avec près d'un demi-million d'entailles en production.

La figure 37 présente l'ensemble des éléments tant naturels qu'anthropiques retrouvés dans la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière, mais vise à prendre connaissance des superficies acéricoles et forestières aménagées ou toujours à l'état naturel.

Figure 37: Carte de la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière en 2026



3.3.6. Gestion des matières résiduelles

Tout le territoire de la MRC est desservi par un service de collecte des matières résiduelles. La MRC offre un service de collecte des ordures et des matières organiques dans 12 des 18 municipalités du territoire. Les municipalités de Saint-Janvier-de-Joly, Saint-Gilles, Saint-Narcisse-de-Beaurivage, Saint-Patrice-de-Beaurivage, Sainte-Agathe-de-Lotbinière et Saint-Sylvestre disposent d'une régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles qui a pour mandat de réaliser la collecte des ordures et des matières organiques dans ces municipalités.

Le service de collecte des matières organiques a été mis sur pied en 2021 et la MRC s'est dotée d'une plateforme de compostage deux ans plus tard. Cette plateforme utilise actuellement les trois quarts de sa capacité maximale, soit 4 500 tonnes des 6 000 tonnes disponibles. La MRC fut également parmi les premières à se doter d'une torchère qui lui permet de réduire la quantité de gaz à effet de serre (GES) rejetés dans l'atmosphère provenant de la décomposition des matières enfouies. Cela représente une avancée majeure dans la lutte contre les émissions de GES. Cette réduction du méthane relâché dans l'atmosphère correspond environ à 6 270 tonnes métriques de CO₂. L'impact de cette réduction équivaut au retrait d'environ 1 500 véhicules à essence de nos routes.



La MRC s'est également dotée d'un nouveau plan de gestion des matières résiduelles adopté en 2022. Ce nouveau plan comprend une série de cibles à atteindre d'ici à 2029 notamment :

- Couvrir 100% du territoire avec la collecte de matières organiques pour tous les secteurs;
- Récupérer au minimum 75% des matières générées par les industries, commerces et institutions (ICI) et le secteur résidentiel d'ici 2029;
- Réduire de 3% par année la part des matières éliminées.

Les tableaux 34 et 35 présentent l'évolution de la quantité totale et moyenne de matières résiduelles éliminées par secteurs (ICI et résidentiel) entre 2019 et 2025.

Tableau 34 : Évolution du tonnage total des matières résiduelles éliminées de la MRC de Lotbinière entre 2019 et 2025

Secteur	Tonnage total des matières résiduelles en 2019 (tonnes)	Tonnage total des matières résiduelles en 2025 (tonnes)	Tendance observée	Variation 2019-2025 (%)
---------	---	---	-------------------	-------------------------

Résidentiel	9 631 t	9 019 t		-6,4%
ICI	6 668 t	6 252 t		-6,7%

Source : MRC de Lotbinière, 2026.

Tableau 35 : Évolution de la quantité moyenne de matières résiduelles éliminées en kilogrammes par habitant de la MRC de Lotbinière entre 2019 et 2025

Secteur	Quantité moyenne de matières résiduelles éliminées en 2019 (kg/habitant)	Quantité moyenne de matières résiduelles éliminées en 2025 (kg/habitant)	Tendance observée	Variation 2019-2025 (%)
Résidentiel	290 kg/h	250 kg/h		-13,7%
ICI	182 kg/h	173 kg/h		-4,9%

Source : MRC de Lotbinière, 2026.

Soulignons que les réductions de tonnage total de matières résiduelles éliminées malgré une augmentation marquée de la population de la MRC démontrent l'efficacité des efforts déployés. Ces résultats sont particulièrement éloquentes pour le secteur résidentiel où la quantité générée par habitant a été réduite de 13,7% en six ans.

3.3.7. Changements climatiques



Dans le cadre des travaux de réalisation du plan climat de la MRC, la firme Habitat a réalisé en 2025 un portrait climatique du territoire en examinant différents scénarios de niveaux d'émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'échelle mondiale. À partir de ces différents scénarios, une cote de vraisemblance a été établie pour chacun des aléas suivants :

- 1. Vagues de chaleur
- 2. Précipitations abondantes et inondations pluviales
- 3. Inondations fluviales
- 4. Redoux hivernaux
- 5. Érosion et submersion côtières.
- 6. Feux de forêt
- 7. Sécheresse

Cette cote permet d'estimer la probabilité que le seuil critique soit franchi, seuil à partir duquel l'aléa climatique risque d'engendrer des dommages sur le territoire de la MRC. Une cote de vraisemblance a été établie pour tous les aléas présentés précédemment.

Pour chacun de ces aléas, une cote de vraisemblance (probabilité de franchir le seuil critique) est attribuée. Voici les scores de cote possibles :

- 1 = Très improbable
- 2 = Improbable
- 3 = Probable
- 4 = Très probable
- 5 = Presque certain

Pour chacun des aléas listés ci-haut, le score de cote varie entre 3. *Probable* et 5. *Presque certain*. Un portrait sommaire des aléas les plus saillants est présenté ci-dessous. Pour cette section, comme il s'agit de prévisions et non de réalités avérées, la couleur des flèches présentant l'évolution des tendances a été retirée.

3.3.7.1. Vagues de chaleur



- ↑ Pour la période 2071-2100, le nombre de jours très chauds (supérieur à 30°C) serait en moyenne de 33,3 si les émissions de GES demeurent élevées. En comparaison, un scénario d'émissions modérées limiterait ce nombre de jours très chauds à 16,2. Actuellement, la valeur moyenne est estimée est de 4,3 jours. Le seuil critique pour cet aléa est évalué à 4,8 jours. Peu importe les efforts réalisés en matière de réduction d'émissions de GES, le seuil critique pour cet aléa serait dépassé au cours des prochaines années.
- ↑ Pour la période 2071-2100, le nombre moyen de vagues de chaleur anticipé est en moyenne de 3,4 par année (période d'au moins trois jours consécutifs où les températures dépassent 30°C) alors que le scénario d'émissions modérées permettrait de limiter ce nombre à 1,8 en moyenne. La cote de vraisemblance accordée à cet aléa varie selon le scénario d'émissions de GES pour la période 2071-2100 :

- 1) Scénario d'émissions modérées : 4 = Très probable
- 2) Scénario d'émissions élevées : 5 = Presque certain

3.3.7.2. Précipitations abondantes et inondations pluviales



- ↑ Pour la période 2071-2100, le nombre de précipitations sous forme de pluie augmenterait en moyenne de 226 mm si les émissions de GES sont élevées. Cette augmentation serait limitée à 167 mm si les émissions de GES sont modérées. Les précipitations augmenteraient en moyenne dans

chacune des saisons, mais ces hausses seraient surtout concentrées au printemps et en hiver.

- ↑ Pour la période 2071-2100, le nombre de jours avec au moins 20 mm de pluie devrait augmenter et passer de 14 (actuellement) à 17mm (scénarios d'émissions modérées) ou 18 (scénarios d'émissions élevées).
- ↑ Le score moyen des maximums de précipitations en une journée devrait également augmenter pour passer de 47mm (actuellement) à 55 mm (scénarios d'émissions modérées) ou 56 mm (scénarios d'émissions élevées).

Pour cet aléa, peu importe la période observée ou les scénarios d'émissions, la cote de vraisemblance est de 5 : Presque certain.

3.3.7.3. Inondations fluviales



- ↑ Pour la période 2071-2100, le score annuel de débit moyen des cours d'eau devrait rester plutôt stable. Cependant, de forts changements devraient se faire sentir entre les saisons. Le débit annuel pourrait s'accélérer en moyenne de 15,5% pour la période printemps-hiver si les émissions de GES sont élevées. Cette augmentation pourrait être limitée à 8,2% en moyenne si les émissions sont modérées.
- ↓ À l'inverse, le débit annuel pourrait ralentir en moyenne de 15,8% pour la période été-automne si les émissions de GES sont élevées. Cette diminution pourrait être limitée à 6,8% en moyenne si les émissions sont modérées.

La cote de vraisemblance accordée à cet aléa varie selon le scénario d'émissions de GES pour la période 2071-2100 :

- 1) Scénario d'émissions modérées : 4 = Très probable
- 2) Scénario d'émissions élevées : 5 = Presque certain

3.3.7.4. Redoux hivernaux



- ↑ Pour la période 2071-2100, le nombre d'événements de gel-dégel devrait augmenter et passer de 21 en moyenne (actuellement) à 34 (scénario d'émissions modérées) ou à 38 (scénario d'émissions élevées). Le seuil critique est défini ici à 23 jours.
- ↑ Pour la période 2071-2100, la durée de la saison sans gel devrait augmenter pour passer d'une moyenne de 181 jours à 200 jours (scénarios d'émissions modérées) ou à 212 jours (scénarios d'émissions élevées). Le seuil critique est défini ici à 185 jours.

Pour cet aléa, peu importe la période observée ou les scénarios d'émissions, la cote de vraisemblance est de 4 : Très probable.

3.3.7.5. Érosion et submersion côtières



- ↑ À l'horizon de 2080, une augmentation du niveau de l'eau du Fleuve est attendue dans le secteur de la MRC d'environ 21 cm (scénario d'émissions modérées) ou d'environ 34 cm (scénario d'émissions élevées) selon les projections climatiques du modèle CMIP5.
- ➡ Aucune augmentation de la hauteur des vagues n'est attendue.

Cette augmentation pourrait avoir comme effet d'augmenter les épisodes de submersion côtière le long du fleuve Saint-Laurent et d'y accélérer le phénomène d'érosion côtière.

Afin de déterminer le degré de vulnérabilité des berges face à cet aléa, l'Université Laval a caractérisé les berges de la partie fluviale du Saint-Laurent en fonction de leur niveau de stabilité et de végétation présent.

La figure 38 présente le résultat de cette caractérisation des berges.

Figure 38 : Niveau de vulnérabilité des berges du Saint-Laurent de la MRC de Lotbinière en 2020 selon le niveau de végétation et le degré de végétalisation de la côte



Source : MRC de Lotbinière, Portrait climatique réalisé par la firme Habitat, 2025.

À la lumière de cette caractérisation, il apparaît que le secteur à l'ouest de Pointe-Platon dans la municipalité de Lotbinière soit le secteur le plus vulnérable face à cet aléa.

3.3.7.6. Feux de forêt



- ↑ Pour la période 2071-2100, selon l'indice Forêt-Météo (indice estimant le risque de feu de forêt), le nombre de jours avec un IFM élevé augmenterait pour passer de 11 jours en moyenne pour la période actuelle à 15 ou 19 jours selon le scénario d'émissions de GES qui devrait s'avérer.
- ↑ Le nombre de jours avec un IFM mesurable (saison des feux de forêt) devrait également augmenter de 12 à 29 jours. Actuellement (2011-2041), la période avec un danger mesurable de feu est estimée annuellement entre 203 et 205 jours. Pour la période 2071-2100, la saison des feux aurait plutôt une durée variant entre 217 et 232 jours selon les estimations.

La cote de vraisemblance accordée à cet aléa varie selon le scénario d'émissions de GES pour la période 2071-2100 :

- 1) Scénario d'émissions modérées : 4 = Très probable
- 2) Scénario d'émissions élevées : 5 = Presque certain

3.3.7.7. Sécheresse



- ➡ Pour la période 2071-2100, le nombre de séquences sèches (au moins 6 jours avec moins de 1mm par jour) devrait rester plutôt stable et demeurer à en moyenne 9,4 (scénario d'émissions modérées) comme pour la période actuelle ou augmenter légèrement pour passer à 9,6 jours dans le cas d'émissions de GES élevées. Le seuil critique pour cet aléa est défini à 10 jours.
- ↓ Pour la période 2071-2100, le débit d'étiage minimal moyen sur 7 jours consécutifs en été et au printemps devrait diminuer de 26,7% en moyenne par rapport aux moyennes historiques observées dans les années 90-2000 (scénario d'émissions modérées). Si les émissions de GES sont élevées, cette diminution atteindrait en moyenne 51,6%.
- ↑ À l'inverse, en hiver et au printemps, une tendance inverse serait observée. Un scénario d'émissions de GES modérées augmenterait en moyenne de 25% le débit d'étiage minimal moyen sur une période de 7 jours consécutifs alors qu'un scénario d'émissions de GES élevées porterait cette augmentation à 52,9% en moyenne.

Pour cet aléa, peu importe la période observée ou les scénarios d'émissions, la cote de vraisemblance est de 5 : Presque certain.

Figure 39 : Enjeux saillants du diagnostic en matière de protection de l'environnement de la MRC de Lotbinière

Principales forces



- Diversité de paysages présents
- Gestion régionale des matières résiduelles et boues de fosses septiques
- Agriculture biologique
- Mise en valeur des milieux naturels

Principales faiblesses



- Offre en enseignement post-secondaire
- Forte proportion de cours d'eau aménagés
- Pratiques de drainage
- Aménagement urbain non favorable au transport collectif et actif

Principales opportunités



- Services écologiques rendus par les milieux naturels
- Développement des énergies renouvelables
- Ouverture des jeunes à la cause environnementale
- Développement de l'économie circulaire

Principales menaces



- Quantité et qualité de l'eau disponible
- Impact des changements climatiques
- Perte de milieux naturels
- Modification de la biodiversité

3.4. Équipements et infrastructures

3.4.1. Équipements et infrastructures de transport

Le réseau routier supérieur de la MRC comprend :

- Dans l’axe est-ouest : l’autoroute 20, deux routes nationales (116 et 132), et quatre routes régionales (216, 218, 226 et 269)
- Dans l’axe nord-sud : deux routes régionales, soit les routes 271 et 273 ;

Chaque noyau villageois est rejoint par un de ces axes routiers.

Il est à noter que les routes 132 et 269 constituent des corridors touristiques importants pour la région.

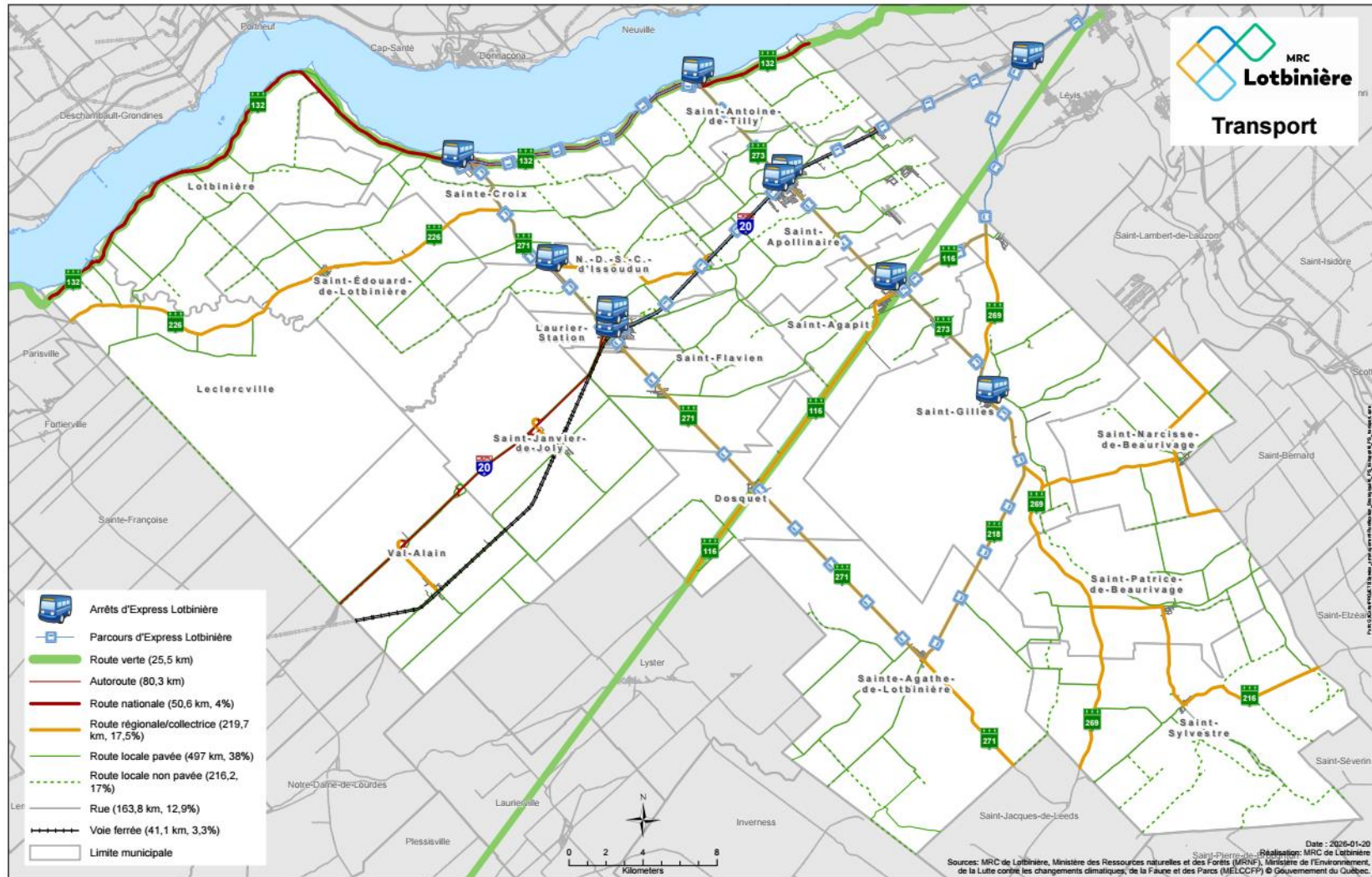
Une voie ferrée est également localisée dans la partie centrale de la MRC et parcourt le territoire d’est en ouest. Cette ligne appartient au Canadien National (CN) et fait partie de l’axe ferroviaire transcontinental du Canadien National (CN) ainsi que du corridor Halifax-Montréal-Toronto-Hamilton-Chicago. Cette voie ferrée, qui accueille un important trafic de marchandises en transit sur le territoire de la MRC, permet également à VIA Rail d’offrir le transport de passagers entre Québec et Montréal, ainsi que ses services transcontinentaux de l’est.

On retrouve également une ancienne emprise de voie ferrée, le long de la route 116, aujourd’hui transformée en piste cyclable qui fait aujourd’hui office de parc régional linéaire. D’une longueur de plus de 25 km, cette piste cyclable presque entièrement asphaltée lie Saint-Agapit et Dosquet et fait partie du segment Route Verte 1 du réseau cyclable national de la route Verte.

À noter que la MRC a adopté en juin 2026 une résolution jetant les bases afin d’explorer la possibilité de créer un parc régional à même la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière.

La figure 40 présente les équipements et infrastructures de transport.

Figure 40 : Carte des infrastructures de transport de la MRC de Lotbinière en 2026



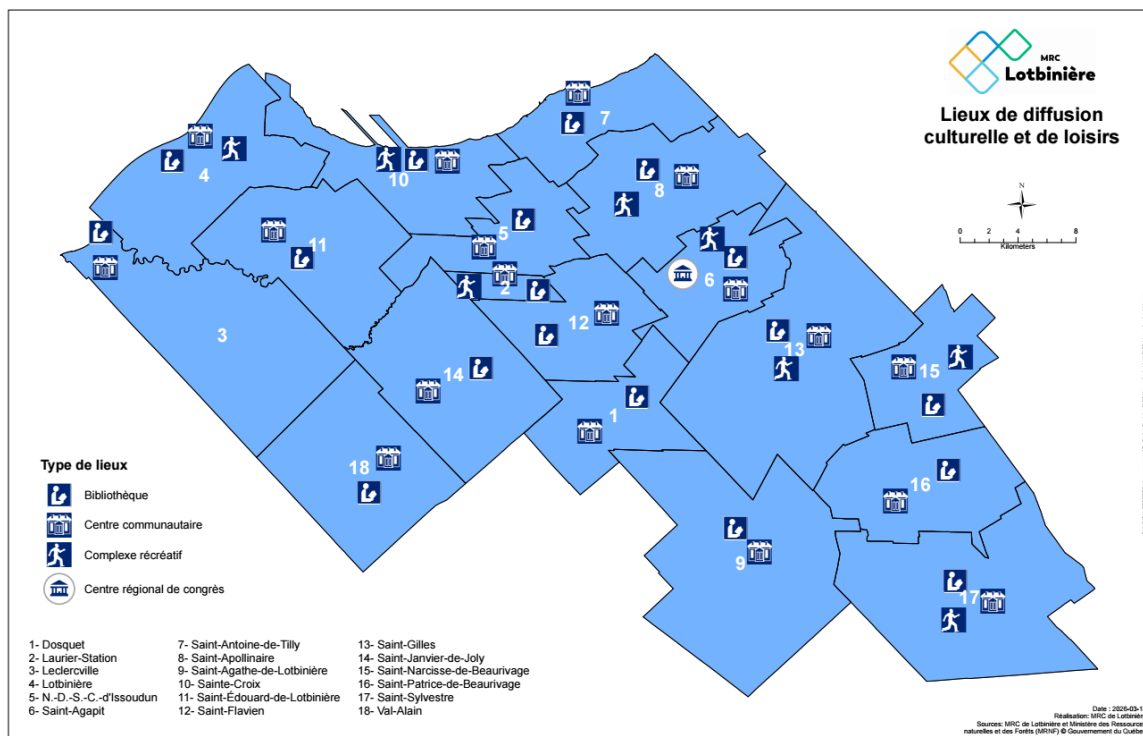
3.4.2. Équipements et infrastructures de loisirs et de culture

Quatre types d'infrastructures de loisirs et de culture sont présents sur le territoire, soit les bibliothèques, les complexes récréatifs, les centres communautaires/ multifonctionnels et les centres régionaux de congrès.

- ➔ Le nombre de bibliothèques est resté stable dans la MRC depuis la dernière Planification stratégique. Chacune des 18 municipalités dispose d'une bibliothèque.
- ➡ Le nombre de centres communautaires, incluant les centres multifonctionnels, a doublé dans la MRC passant de 9 à 18, soit un dans chacune des municipalités.
- ➡ Le nombre de complexes récréatifs est passé de 5 à 8 sur le territoire avec des ajouts dans les municipalités de Saint-Apollinaire, Lotbinière et Saint-Sylvestre.
- ➔ La municipalité de Saint-Agapit abrite toujours le seul centre régional de congrès.

La figure 41 présente la répartition des équipements de loisirs et de culture sur le territoire de la MRC.

Figure 41 : Carte des lieux de diffusion culturelle et de loisirs de la MRC de Lotbinière en 2026



Source : MRC de Lotbinière, 2026.

3.4.3. Équipements et infrastructures de santé et d'éducation

3.4.3.1 Santé et services sociaux

➔ Un seul CLSC qui est localisé à Laurier-Station. Les services suivants sont disponibles au sein du CLSC :

- a) Clinique d'IPS (mise sur pied en 2024)
- b) Centre de prélèvements
- c) Service d'imagerie médicale

Les ressources suivantes sont accessibles au sein du CLSC :

- a) Une travailleuse sociale
- b) Une infirmière
- c) Une nutritionniste
- d) Trois infirmières praticiennes spécialisées

Un site de proximité au CLSC est également disponible à Saint-Gilles pour la prise de prélèvements une fois par semaine.

↓ Le nombre de cliniques médicales privées est passé de 6 en 2018 à 0 en 2026.

↑ Deux coopératives de solidarité organisées sous la forme de GMF offrant des consultations et des services d'infirmierie : Sainte-Croix en 2024 (ancienne clinique de MD) et Saint-Patrice-de-Beaurivage (depuis 2015). Les ressources suivantes sont disponibles :

- 1) Une travailleuse sociale par site;
- 2) Une infirmière par site;
- 3) Une nutritionniste pour les deux sites.

↑ Une infirmière est également accessible au sein de la pharmacie à Saint-Agapit à côté de l'ancienne clinique médicale privée (1125 rue Principale) trois jours par semaine.

↑ Une clinique de soins infirmiers privés a également ouvert ses portes à Saint-Apollinaire.

↓ Le nombre de CHSLD dans la région est passé de 5 à 4 entre 2018 et 2026. Les CHSLD en fonction sont situés dans les municipalités de Saint-Apollinaire, Saint-Flavien, Saint-Sylvestre et Sainte-Croix.

↓ Le nombre de résidences pour personnes âgées a diminué de 15 à 13 entre 2018 et 2026. La répartition régionale est la suivante :

- Sainte-Croix (2)
 - Lotbinière (2)
 - Saint-Agapit (2)
 - Laurier-Station
 - Saint-Édouard-de-Lotbinière
 - Saint-Flavien
 - Saint-Gilles
 - Saint-Apollinaire
 - Saint-Antoine-de-Tilly
 - Sainte-Agathe-de-Lotbinière.
- Deux centres en réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme localisés à Saint-Apollinaire (CHSLD) et à Laurier-Station (CLSC).

3.4.3.2. Services éducatifs

La MRC dispose de sept centres de la petite enfance subventionnés et d'une seule garderie subventionnée localisée dans les municipalités suivantes :

- Sainte-Croix
- Saint-Apollinaire (2)
- Saint-Agapit
- Saint-Gilles
- Laurier-Station (2)
- Saint-Flavien (Garderie)

Les écoles primaires du Chêne (Saint-Édouard-de-Lotbinière), de la Caravelle (Saint-Flavien), La Mennais (Sainte-Croix), de l'Épervière (Saint-Agapit) et des Sentiers (Saint-Apollinaire) offrent également un service de maternelle 4 ans à temps plein.

Plusieurs garderies en milieu familial viennent compléter des services éducatifs œuvrant auprès de la petite enfance.

Les municipalités de la MRC sont réparties entre trois centres de services scolaires :

- 1) Le Centre de services scolaire des Navigateurs (14 municipalités);

- 2) Le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (3 municipalités);
- 3) Le Centre de services scolaire des Bois-Francs (Val-Alain).

9 écoles primaires sont réparties dans 17 municipalités. Seule Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun n'a aucun établissement scolaire de niveau primaire sur son territoire.

Deux écoles secondaires sont présentes sur le territoire de la MRC, soit une à Sainte-Croix (Pamphile-Le May) et une à Saint-Agapit (Beaurivage). Toutefois, les élèves de certaines municipalités localisées à la limite territoriale de la MRC sont dirigés vers des établissements extérieurs (ex : Val-Alain vers Plessisville / Saint-Narcisse-de-Beaurivage, Saint-Patrice-de-Beaurivage et Saint-Sylvestre vers Sainte-Marie).

Le centre d'éducation des adultes des Bateliers qui était auparavant localisé à Sainte-Croix a déménagé à Lévis. Cependant, le centre de services scolaires des Navigateurs a mis sur pied le programme « L'école près de chez vous » accessible aux personnes âgées de 16 à 35 ans désireuses de retourner aux études, ce qui permet d'offrir une alternative locale au transfert des services du centre d'éducation des Bateliers. Avec un ratio professeur/élève de 1 pour 15, ce programme permet un accès privilégié à l'enseignant avec des parcours académiques adaptés à la réalité spécifique de chaque étudiant.

Le Campus de Lotbinière du Cégep de Thetford, situé à Saint-Agapit, offre quant à lui des options de formation préuniversitaire et de techniques.

Les services aux entreprises et de formation continue des Navigateurs offre également un service de formation continue en entreprises avec des bureaux à Laurier-Station.

3.4.4. Équipements et infrastructures administratifs et de services

On retrouve très peu de services administratifs gouvernementaux et paragouvernementaux sur le territoire de la MRC. Les bureaux de Services de Québec sont situés à Sainte-Croix. Les bureaux de la Sûreté du Québec, de la cour municipale de la MRC et les bureaux de la MRC sont quant à eux tous localisés à Laurier-Station.

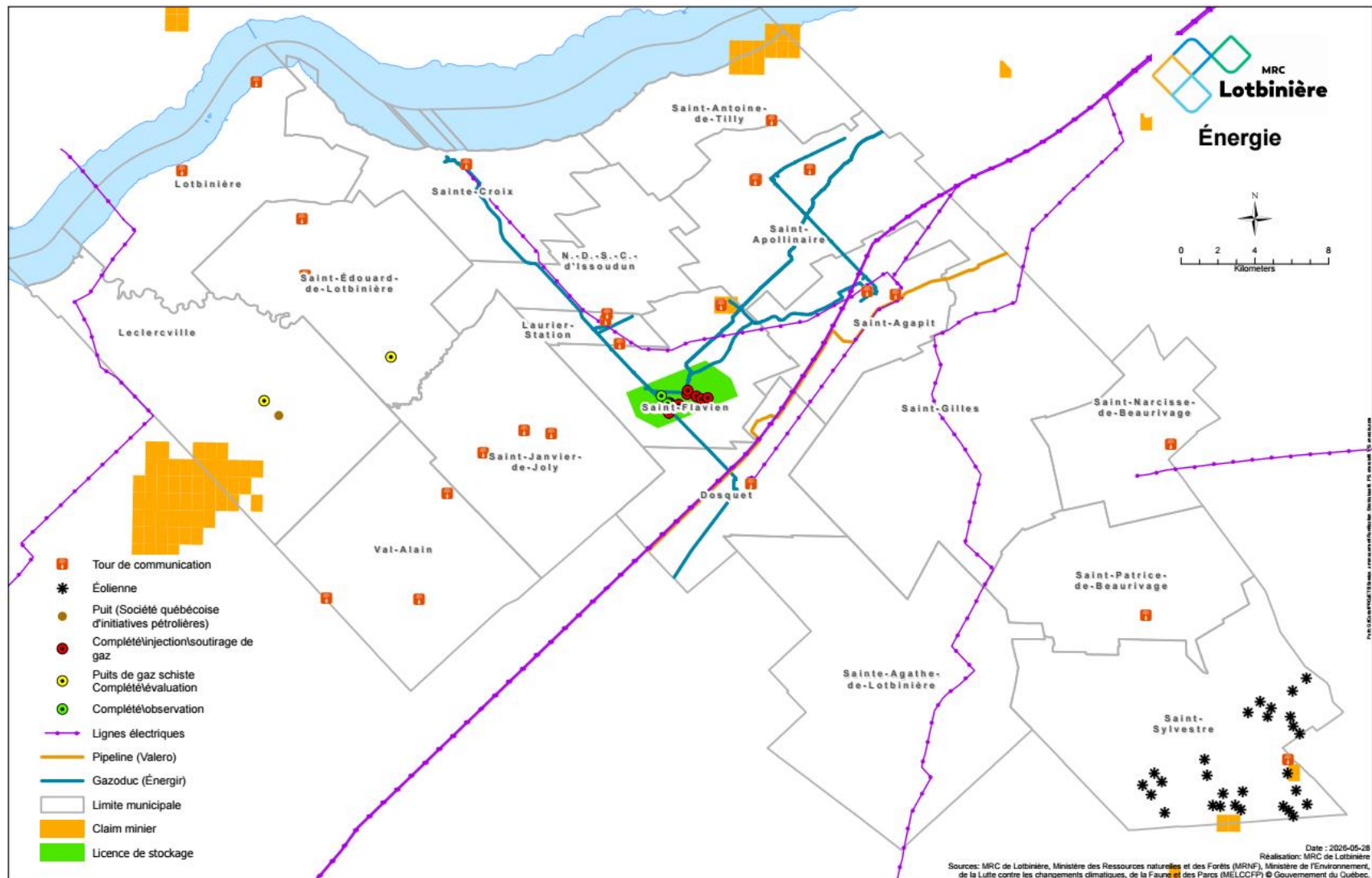
3.4.5. Équipements et infrastructures d'énergie

Le territoire de la MRC supporte plusieurs infrastructures énergétiques comme les lignes à haute tension d'Hydro-Québec, les gazoducs d'Énergir, le pipeline de Valéro et de nombreuses tours de communication. Le gisement énergétique de la MRC le plus important est le parc éolien du Mont Sainte-Marguerite situé à Saint-Sylvestre. Un nouveau projet éolien conduit par Innergex en partenariat avec la MRC et les communautés d'Odanak et de Wôlinak de la nation W8banaki est également en cours dans la MRC. À terme, ce projet devrait constituer un parc de 19 éoliennes répartie sur le territoire de trois municipalités (Sainte-Croix, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur d'Issoudun et Saint-Édouard-de-Lotbinière). La capacité de ce projet serait de 100 MW.

Depuis l'adoption en 2022 de la *Loi mettant fin à la recherche d'hydrocarbures ou de réservoirs souterrains, à la production d'hydrocarbures et à l'exploitation de la saumure*, il n'y a plus aucune licence d'exploration des gaz de schiste en vigueur sur le territoire de la MRC. L'ensemble des puits de gaz de schiste qui étaient jadis actifs figurent à la cartographie de la figure 38. Toutefois, une licence de stockage du gaz naturel est toujours active dans la municipalité de Saint-Flavien. Quatre municipalités de la MRC sont visées par des claims miniers.

La figure 42 présente le détail de la localisation des infrastructures énergétiques et de transport sur le territoire ainsi que les claims et licences de stockage en vigueur sur le territoire de la MRC de Lotbinière en 2026.

Figure 42 : Carte des infrastructures énergétiques et de transport sur le territoire de la MRC de Lotbinière en 2026



4. Diagnostic territorial

Afin d'établir de grands objectifs et des priorités stratégiques pour cette nouvelle planification stratégique, une tournée de consultations auprès des partenaires, qui s'est clôturée par un atelier discussion, a été réalisée. Ces consultations ont permis d'établir un diagnostic en matière sociale, économique, environnementale, culturelle et de concertation régionale.

Les figures 43 à 46 présentent le résultat de chacun des quatre diagnostics réalisés.

Figure 43 : Diagnostic forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) en matière de développement social de la MRC de Lotbinière en 2026

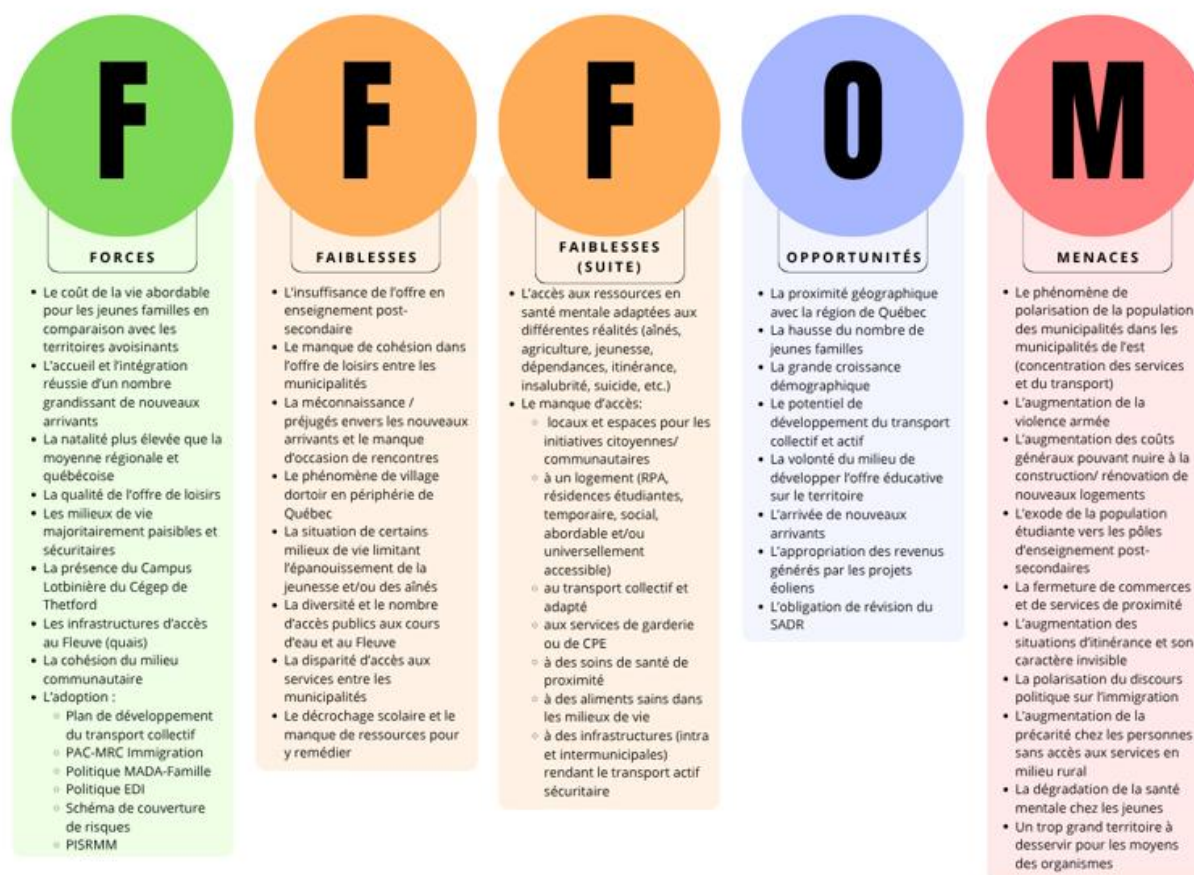


Figure 44 : Diagnostic forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) en matière de protection de l'environnement de la MRC de Lotbinière en 2026

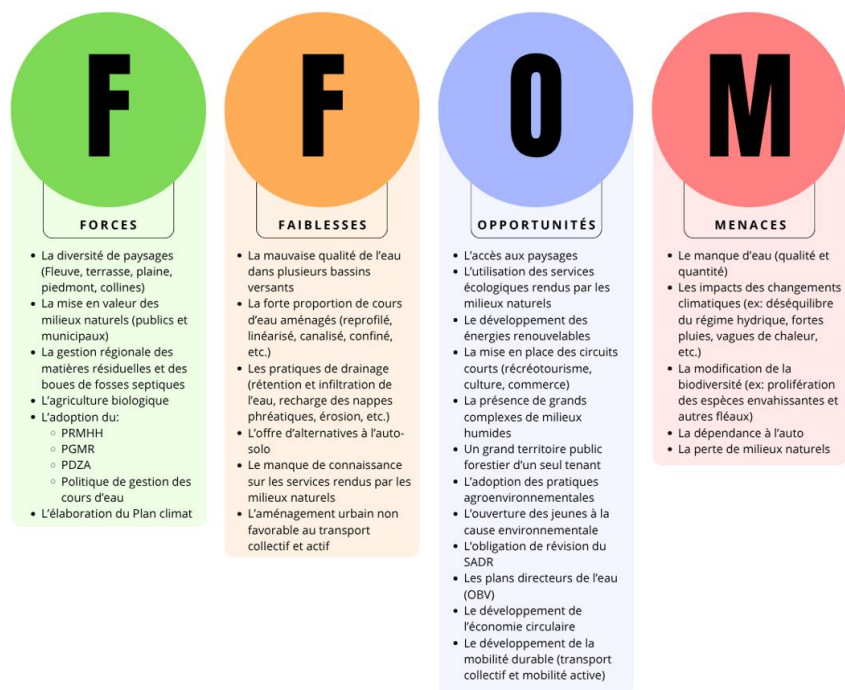
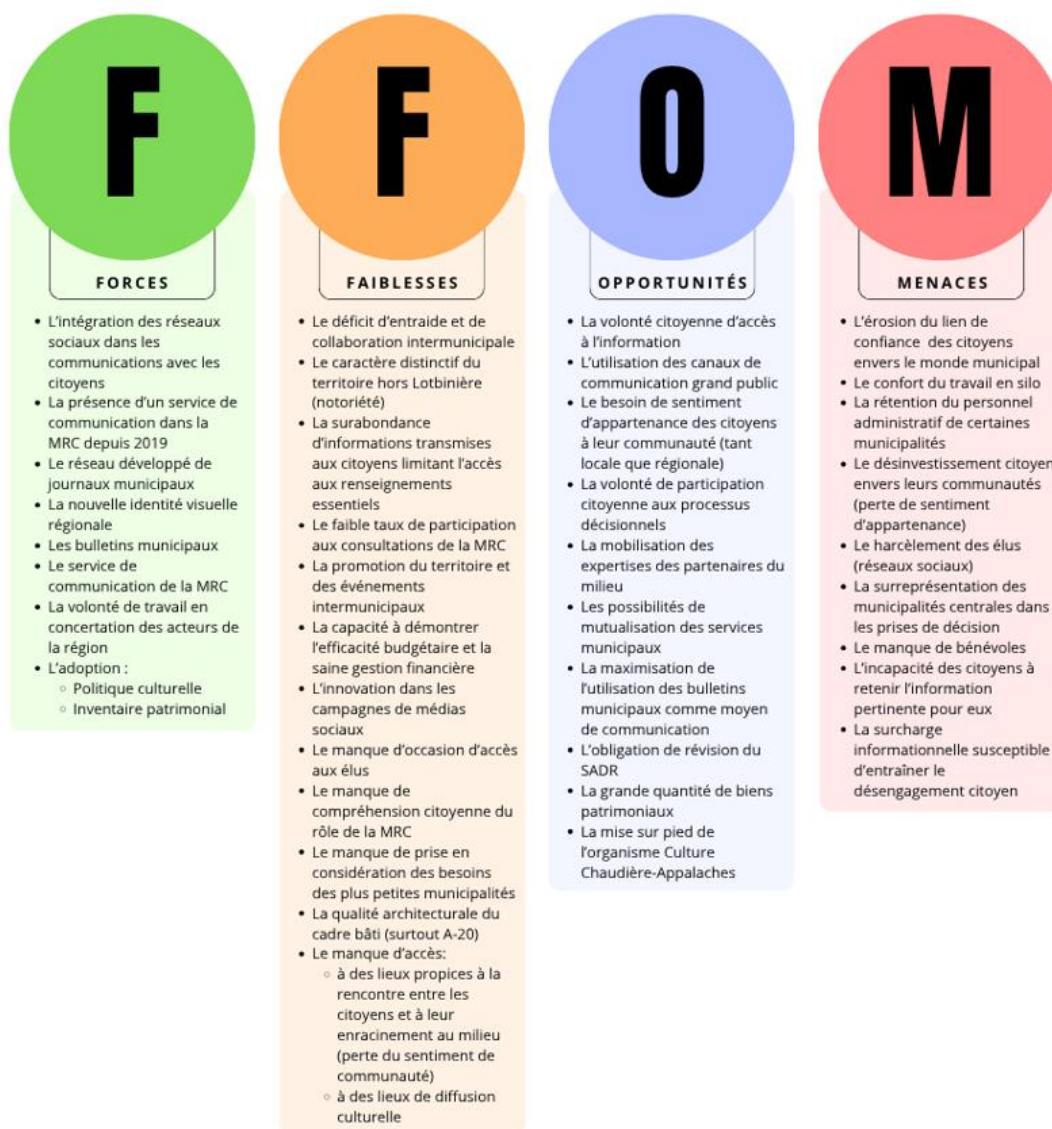


Figure 45 : Diagnostic forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) en matière de prospérité économique de la MRC de Lotbinière en 2026



Figure 46 : Diagnostic forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) en matière de culture et concertation régionale de la MRC de Lotbinière en 2026



5. Vision stratégique

L'énoncé de vision stratégique de la MRC qui confirme l'engagement de la MRC envers un développement durable a été adopté le 11 mars 2026. L'énoncé de vision stratégique se lit comme suit :

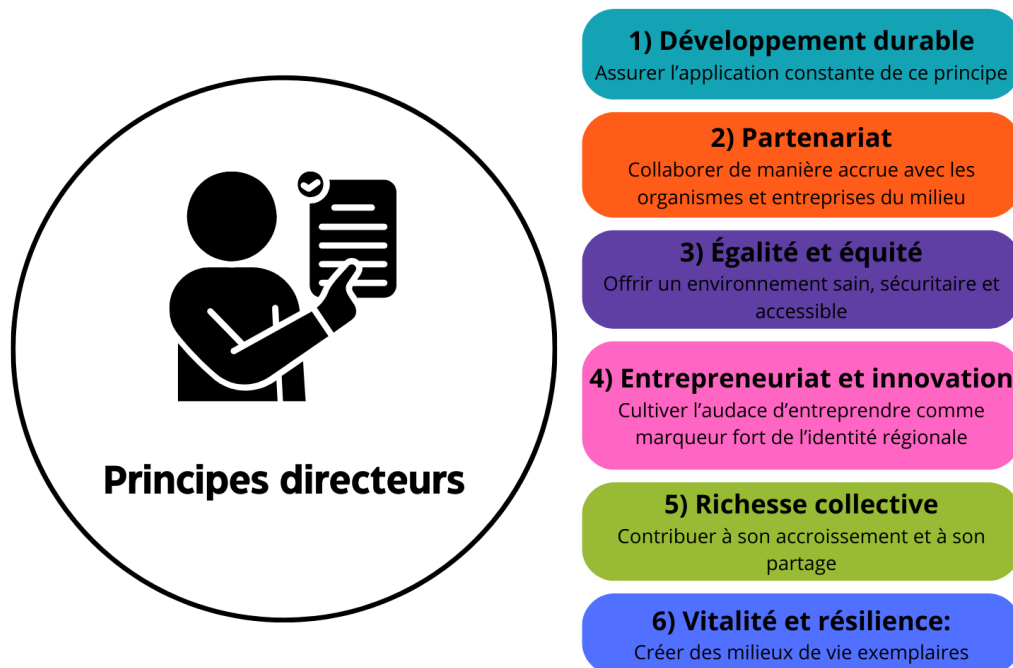
« La MRC de Lotbinière est reconnue comme une communauté fière, accueillante et innovante. Elle assure la prospérité et l'épanouissement de ses citoyens dans un tissu socioéconomique dynamique qui met en valeur son agriculture, son environnement naturel, sa culture et son patrimoine. »

6. Principes directeurs

Afin de mettre en œuvre cette nouvelle vision stratégique, 6 principes directeurs ont été adoptés. Ces principes doivent agir comme point de référence pour la MRC dans chacune des actions qu'elle pose pour répondre aux enjeux d'aménagement et de développement sur son territoire.

La figure 47 présente les six principes directeurs retenus.

Figure 47 : Principes directeurs de l'édition 2026-2030 de la Planification stratégique de la MRC de Lotbinière

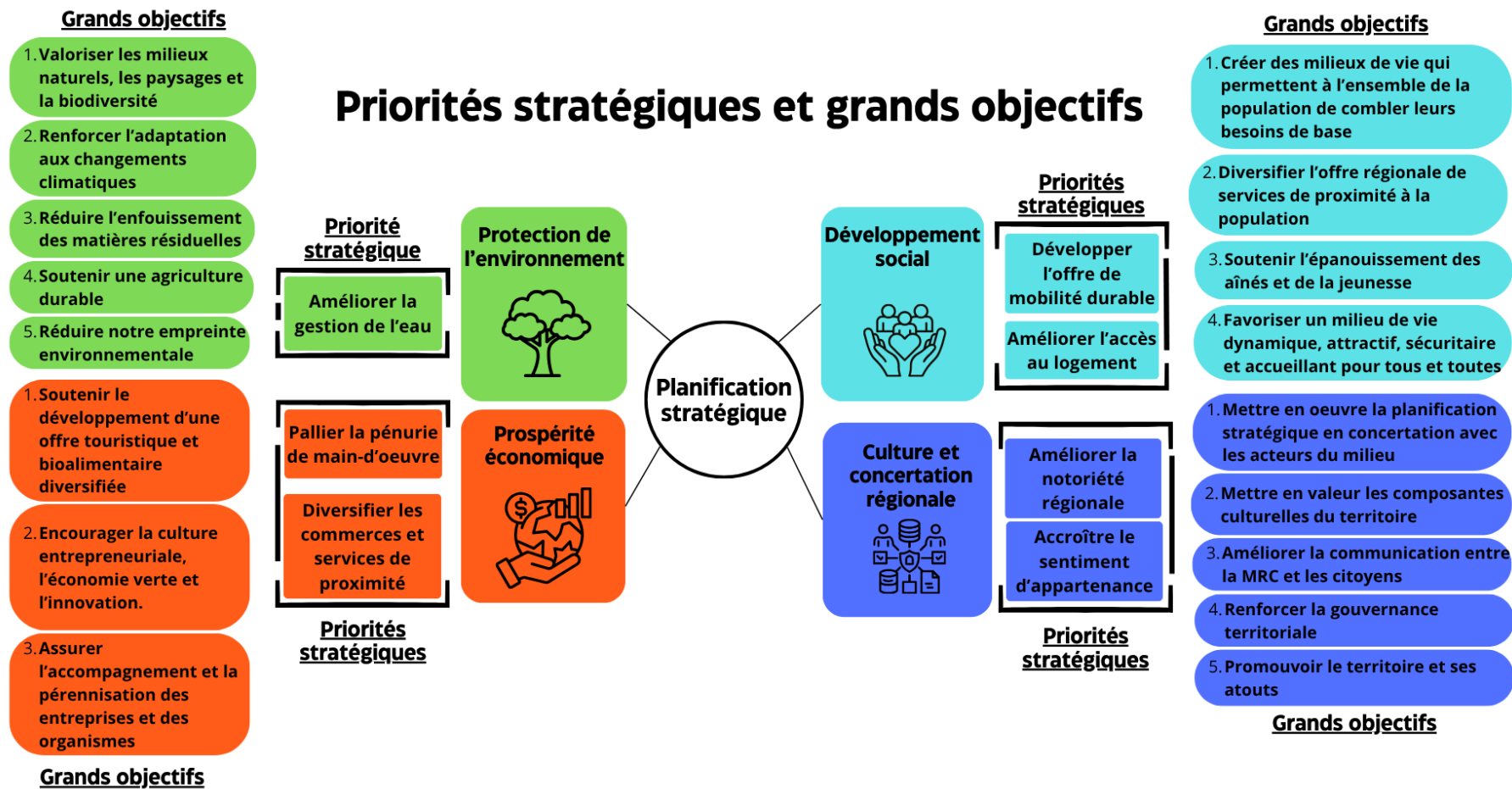


7. Grands objectifs et priorités stratégiques

La figure 48 présente les 17 grands objectifs et les 7 priorités stratégiques retenus par la MRC pour la période 2026-2030 afin de répondre aux défis de son territoire pour chacun des quatre volets :

- 1) Protection de l'environnement
- 2) Développement social
- 3) Prospérité économique
- 4) Culture et concertation régionale

Figure 48 : Priorités stratégiques et grands objectifs de la planification stratégique 2026-2030 de la MRC de Lotbinière



8. Plan d'action

Afin de répondre aux priorités stratégiques et aux grands objectifs de la MRC, un plan d'action est proposé. Ce plan d'action s'articule autour des 4 enjeux que sont : Protection de l'environnement, Prospérité économique, Développement social ainsi que Culture et concertation régionale.

Rappelons que les grands objectifs et les priorités stratégiques sont issus du diagnostic territorial présenté précédemment à la section 4. Les sous-objectifs associés aux grands objectifs, quant à eux, ont été élaborés afin de considérer les éléments soulevés lors des consultations avec les partenaires du milieu - voir section 1 du présent document.

Les sous-objectifs dont le numéro est surligné en gris représentent les éléments pour lesquels la MRC doit mettre en place des moyens stratégiques pouvant y répondre ou parfaire leur considération dans les outils de mise en œuvre déjà en place. À contrario, les sous-objectifs en blanc sont ceux pour lesquels des actions sont déjà en œuvre par la MRC via ses différentes planifications sectorielles et mandats en vigueur.

La figure 49 présente le détail, par enjeu, du plan d'action de la Planification stratégique de la MRC.

Figure 49 : Plan d'action de la planification stratégique : priorités stratégiques, grands objectifs et sous-objectifs.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ENJEU 1)	
Priorité stratégique	
Améliorer la gestion de l'eau	
Grands objectifs	
<i>Sous-objectifs</i>	
1	Valoriser les milieux naturels, les paysages et la biodiversité
1,1	Protéger, conserver, restaurer et mettre en valeur les milieux humides et hydriques (MH)
1,2	Protéger, conserver et restaurer les milieux naturels
1,3	Protéger la ressource eau
1,4	Promouvoir les biens-faits de la forêt urbaine
1,5	Maintenir la connectivité écologique entre les milieux naturels
1,6	Augmenter la superficie de milieux naturels bénéficiant d'un statut de conservation
1,7	Participer à la conservation de la biodiversité
1,8	Mettre en valeur les milieux naturels d'importance
1,9	Préserver, gérer et valoriser les paysages de manière durable et cohérente
2	Renforcer l'adaptation aux changements climatiques
2,1	Réaliser une démarche d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des émissions de gaz à effets de serre
3	Réduire l'enfouissement de matières résiduelles
3,1	Assurer une gestion efficace des matières résiduelles sur le territoire de la MRC
3,2	Optimiser l'utilisation des ressources comme alternatives à l'enfouissement
3,3	Favoriser le développement d'initiatives en économie circulaire
4	Réduire notre empreinte environnementale
4,1	Informar la population sur les bonnes pratiques en environnement
4,2	Encourager l'économie locale
5	Soutenir une agriculture durable
5,1	Mettre en valeur et participer à la conservation du patrimoine naturel, de l'eau et des sols
5,2	Mettre de l'avant les bonnes pratiques agricoles et forestières en lien avec les milieux naturels
5,3	Atténuer les impacts des changements climatiques sur l'agriculture

PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE (ENJEU 2)	
Priorités stratégiques	
Diversifier les commerces et services de proximité	
Pallier la pénurie de main-d'œuvre	
Grands objectifs	
<i>Sous-objectifs</i>	
6	Assurer l'accompagnement et la pérennisation des entreprises et des organismes
6,1	<i>Améliorer la qualification et le recrutement de la main-d'œuvre</i>
6,2	<i>Diversifier les modèles d'affaires des entreprises</i>
6,3	<i>Offrir un support direct aux entreprises et OBNL</i>
7	Encourager la culture entrepreneuriale, l'économie verte et l'innovation
7,1	<i>Favoriser le développement d'une économie verte</i>
7,2	<i>Encourager l'innovation</i>
7,3	<i>Stimuler la culture entrepreneuriale</i>
8	Soutenir le développement d'une offre touristique et bioalimentaire diversifiée
8,1	<i>Développer la notoriété régionale</i>
8,2	<i>Développer l'offre touristique</i>
8,3	<i>Mettre en valeur les produits agricoles locaux par l'image de marque gourmande « Goûtez Lotbinière »</i>

DÉVELOPPEMENT SOCIAL (ENJEU 3)	
Priorités stratégiques	
Développer l'offre de mobilité durable	
Améliorer l'accès au logement	
Grands objectifs	
<i>Sous-objectifs</i>	
9	Créer des milieux de vie qui permettent à l'ensemble de la population de combler leurs besoins de base
9,1	<i>Agir comme catalyseur des besoins du milieu</i>
10	Diversifier l'offre régionale de services de proximité à la population
10,1	<i>Développer l'offre en mobilité durable</i>
10,2	<i>Développer l'offre de logement selon les différents besoins de la population</i>
10,3	<i>Contribuer à contrer le décrochage scolaire</i>
10,4	<i>Développer l'offre alimentaire sur le territoire</i>
10,5	<i>Contribuer au développement de services de santé de proximité</i>
11	Favoriser un milieu de vie dynamique, attractif, sécuritaire et accueillant pour tous et toutes
11,1	<i>Favoriser l'implication sociale et citoyenne</i>
11,2	<i>Développer et améliorer l'offre de loisir</i>
12	Soutenir l'épanouissement des aînés et de la jeunesse
12,1	<i>Développer une offre de logement spécifiquement adapté pour ces clientèles</i>

CULTURE ET CONCERTATION RÉGIONALE (ENJEU 4)	
Priorités stratégiques	
Améliorer la notoriété régionale	
Accroître le sentiment d'appartenance	
Grands objectifs	
<i>Sous-objectifs</i>	
13	Mettre en œuvre la planification stratégique en concertation avec les acteurs du milieu
13,1	<i>Sensibiliser les élus sur le fonctionnement et les bienfaits de la concertation et de la mobilisation</i>
13,2	<i>Agir comme facilitateur en développement durable</i>
13,3	<i>Augmenter la synergie entre les directions générales municipales</i>
13,4	<i>Promouvoir les projets municipaux</i>
13,5	<i>Participer à la mutualisation des actions et efforts avec les partenaires du milieu</i>
13,6	<i>Assurer un leadership comme organisation en matière de développement durable</i>
14	Mettre en valeur les composantes culturelles du territoire
14,1	<i>Définir notre identité régionale notamment par la mise en valeur et la protection du patrimoine</i>
14,2	<i>Favoriser la création de pôles culturels structurants</i>
15	Promouvoir le territoire et ses atouts
15,1	<i>Créer des milieux de vie complets pour augmenter la notoriété du territoire</i>
15,2	<i>Valoriser le milieu et ses atouts pour créer un sentiment d'appartenance</i>
15,3	<i>Pallier la méconnaissance générale du territoire régional</i>
16	Développer le sentiment de communauté
16,1	<i>Promouvoir l'éducation à la vie citoyenne</i>
16,2	<i>Élaborer une campagne régionale sur le vivre ensemble</i>
16,3	<i>Encourager les initiatives citoyennes</i>
17	Améliorer la communication entre la MRC et les citoyens
17,1	<i>Améliorer les consultations citoyennes</i>
17,2	<i>Améliorer la communication MRC-Municipalités</i>
17,3	<i>Diffuser l'offre de service de la MRC et les projets sur son territoire auprès de la population</i>

Des moyens stratégiques à la portée de la MRC ont été retenus aux fins de mise en œuvre des grands objectifs et sous-objectifs ici présentés. Les 17 moyens stratégiques identifiés sont accompagnés d'indicateurs de suivi, de cibles à atteindre, d'échéanciers de réalisation et de l'estimation de moyens financiers nécessaires. Au niveau des budgets nécessaires, une estimation des coûts est représentée par le symbole « \$ ». Le symbole « \$ » représente des investissements entre 0\$ et moins de 10 000\$, le symbole « \$\$ » suggère un investissement nécessaire estimé entre 10 000\$ et 50 000\$ et le symbole « \$\$\$ » évoque des dépenses au-delà de 50 000\$.

Ces moyens stratégiques se veulent des actions de planification, d'intervention ou d'accompagnement que peut mener la MRC et pour lesquelles celle-ci à une emprise minimale.

Les moyens stratégiques sont présentés à l'Annexe III.

9. Références

- 1) Atlas de l'eau, Indice de qualité bactériologique et physicochimique, 2026.
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/atlas/index.htm>
- 2) Atlas de l'eau, Indice de santé du benthos (substrat grossier), 2026.
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/atlas/index.htm>
- 3) Centre Femmes de Lotbinière, L'offre alimentaire dans Lotbinière : Il est temps d'agir, 2021. <https://www.cflotbiniere.org/wp-content/uploads/2022/04/Offre-alimentaire.pdf>
- 4) Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSSCA), 4^e caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Portrait de la MRC de Lotbinière (Dernière mise à jour le 24 février 2025).
https://www.ciasssca.com/clients/CISSSCA/Surveillance_infogram/Documents/RAP_4e_Caracterisation_Lotbini%C3%A8re_2025-02-24.pdf
- 5) Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, Coordonnées et points de services : CHSLD, 2026.
<https://www.ciasssca.com/nous-joindre/coordonnees-des-points-de-service/chsld/>
- 6) Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, Coordonnées et points de services : Centres de réadaptation en déficience

- intellectuelle et en troubles du spectre de l'autisme, 2026. <https://www.ciassca.com/nous-joindre/coordonnees-des-points-de-service/centres-de-readaptation-en-deficience-intellectuelle-et-en-troubles-du-spectre-de-lautisme>
- 7) Commission mondiale pour l'environnement et le développement, Rapport Brundtland, 4 août 1987. <https://digitallibrary.un.org/record/139811?v=pdf>
 - 8) Domaine Joly de Lotbinière, 2026. <https://www.domainejoly.com/>
 - 9) Express Lotbinière, Horaire en vigueur, 2026. <https://express-lotbiniere.com/nos-parcours/>
 - 10) Gouvernement du Canada, 2026. Engoulement bois-pourri : programme de rétablissement de l'engoulement 2018. <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/programmes-retablissement/engoulement-bois-pourri-2018.html>
 - 11) Gouvernement du Québec, Nouveau Portail d'inscription aux services de garde, Carte interactive des services de garde (Dernière mise à jour le 2 février 2026). <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/gardereries-et-services-de-garde/portail-inscription>
 - 12) Institut de la statistique du Québec, Classement des MRC selon l'indice de vitalité économique (Dernière mise à jour le 26 février 2025). <https://statistique.quebec.ca/fr/document/indice-de-vitalite-economique-des-territoires>
 - 13) Institut de la statistique du Québec, Composantes démographiques projetées, scénarios de 2024, MRC du Québec, 2023-2051, ISQ, 2025. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/projections-de-population-mrc-municipalites-regionales-de-comte>
 - 14) Institut de la statistique du Québec, Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement, 2025 (Dernière mise à jour le 3 février 2026). <https://app.powerbi.com/view?r=eyJrIjojNWNIOTViMmUtYmFIOC00ZTZkLWZhMzctZDgxOTAwNTNjZTVliiwidCI6IjVkJWVjNDIzLTNkZmUtNGUwOC1iZTQwLTNhMTQyNzc2NTQyNyJ9>
 - 15) Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population selon l'âge et le genre, Québec, 1^{er} juillet 1971 à 2024. (Dernière mise à jour : 16 janvier 2025). Site consulté le 8 août 2025. <https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-le-quebec>
 - 16) Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population des MRC, Québec, 1er juillet 1996 à 2024 (Dernière mise à jour le 16 janvier 2025).

<https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-municipalites-regionales-de-comte-mrc>

- 17) Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population des MRC (classées par régions administratives) selon l'âge et le genre, âge médian et âge moyen, Québec, 1^{er} juillet 1996 à 2024. (Dernière mise à jour : 16 janvier 2025). Site consulté le 8 août 2025.

<https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-municipalites-regionales-de-comte-mrc>

- 18) Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population des municipalités selon le groupe d'âge et le genre, Québec, 1^{er} juillet 2001 à 2024. (Dernière mise à jour le 16 janvier 2025).

<https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-le-quebec>

- 19) Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population des municipalités selon l'âge et le genre, 2001-2024. (Dernière mise à jour : 14 janvier 2026.)

<https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-municipalites>

- 20) Institut de la statistique du Québec, Estimations de la population des régions administratives, 1^{er} juillet 1986 à 2024 (Dernière mise à jour : 16 janvier 2025). Site consulté le 12 août 2025.

<https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-regions-administratives>

- 21) Institut de la statistique du Québec, Fiches par MRC et par municipalités – Indice de vitalité économique des territoires (Dernière mise à jour le 26 février 2025).

<https://statistique.quebec.ca/fr/document/fiches-mrc-et-localites-indice-vitalite-economique-territoires/publication/fiches-mrc-localite-ive>

- 22) Institut de la statistique du Québec, Naissances, décès, accroissement naturel et mariages par MRC, Québec, 2002-2024 (Dernière mise à jour le 17 septembre 2025).

https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/naissances-deces-accroissement-naturel-et-mariages-par-mrc-quebec#tri_phe=5&tri_ra=00&tri_mrc=AAA

- 23) Institut de la statistique du Québec, Nombre de personnes dans les familles à faible revenu, selon le type de famille, MRC et ensemble du Québec. Tiré du fichier des familles de T1 de Statistique Canada. (Dernière mise à jour le 27 octobre 2025).

<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/nombre-de->

[familles-a-faible-revenu-selon-le-type-de-famille-mrc-et-ensemble-du-quebec#tri_coln1=5&tri_coln2=5](#)

- 24) Institut de la statistique du Québec, Rapport de dépendance économique par région administrative et par MRC (Dernière mise à jour le 20 février 2026). <https://statistique.quebec.ca/fr/document/rapport-de-dependance-economique-par-region-administrative-et-par-mrc>
- 25) Institut de la statistique du Québec, Revenu médian après impôt des familles, selon le type de famille, MRC et ensemble du Québec. Tiré et adapté du fichier des familles T1 de Statistique Canada (Dernière mise à jour le 27 octobre 2025). <https://statistique.quebec.ca/fr/document/revenu-median-apres-impot-des-familles-par-region-administrative-et-par-mrc>
- 26) Institut de la statistique du Québec, Taux de travailleurs de 25-64 ans, selon le groupe d'âge, MRC et ensemble du Québec, 2002-2023. (Dernière mise à jour le 30 janvier 2025). https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/taux-travailleurs-de-25-64-ans-selon-le-sexe-mrc-et-ensemble-du-quebec#tri_sexe=1
- 27) La Route verte du Québec, 2026. <https://www.routeverte.com/>
- 28) Loi sur le développement durable, RLRQ, c. D-8.1.1. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/D-8.1.1>
- 29) Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Fiches d'enregistrement des producteurs, 2021.
- 30) Ministère de l'Éducation, Taux de sorties sans diplôme ni qualification au secondaire selon le sexe, par réseau d'enseignement et par centre de services scolaire (CSS) / commission scolaire (CS), 2020-2021 (Dernière mise à jour le 12 août 2022). https://www.education.gouv.qc.ca/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveaute/resultats-de-la-recherche/detail/article?tx_news_pi1%5Bnews%5D=595&cHash=ce368350d8d89928ce2b984d4310a219
- 31) Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Portrait socio-économique de la Chaudière-Appalaches. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/imt/portrait-socioeconomique/12-chaudiere-appalaches/FI_Portrait_Lotbiniere_2024.pdf
- 32) Ministère des Affaires municipales, Profil financier des municipalités, 2023-2024. <https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/finances-fiscalite-municipales/information-financiere/publications-financieres/profil-financier?annee=2025>

- 33) Ministère des Affaires municipales, Richesse foncière uniformisée, 2024.
<https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/finances-fiscalite-municipales/information-financiere/publications-financieres/richeesse-fonciere-uniformisee>
- 34) Moulin du Portage, 2025. <https://www.moulinduportage.com/>
- 35) MRC de Lotbinière, Carte des entreprises touristiques de la MRC de Lotbinière, 2025. <https://www.regionlotbiniere.com/travailler-et-entreprendre/repertoire-des-entreprises/>
- 36) MRC de Lotbinière, Ensembles paysagers en Lotbinière, 2026.
<https://www.mrclotbiniere.org/publications-et-formulaires/formulaires/les-paysages-de-la-mrc/>
- 37) MRC de Lotbinière, Plan de développement de la zone agricole, 2023.
<https://www.mrclotbiniere.org/publications-et-formulaires/politiques-et-planifications/pdza/>
- 38) MRC de Lotbinière, Plan régional des milieux humides et hydriques, 2022.
<https://www.mrclotbiniere.org/publications-et-formulaires/politiques-et-planifications/prmhh/>
- 39) MRC de Lotbinière, Politique culturelle, 2023.
<https://www.mrclotbiniere.org/publications-et-formulaires/politiques-et-planifications/politique-culturelle/>
- 40) MRC de Lotbinière, Portrait climatique de la MRC de Lotbinière, 2025.
https://www.mrclotbiniere.org/wp-content/uploads/2025/10/Portrait-climatique-Lotbiniere_septembre2025.pdf
- 41) MRC de Lotbinière, Schéma d'aménagement et de développement, 2005.
<https://www.mrclotbiniere.org/publications-et-formulaires/politiques-et-planifications/schema-damenagement-et-developpement-regional/>
- 42) Partenaires pour la réussite éducative de la Chaudière-Appalaches, Portrait de la persévérance scolaire et de la réussite éducative en Chaudière-Appalaches : Zoom sur les jeunes de la MRC de Lotbinière, 2023.
<https://www.preca.ca/images/Upload/Outils/487/2022-11-portraits-mrc-lotbiniere-fin.pdf>
- 43) Projet d'acquisition de connaissances et d'eaux souterraines, 2015.
http://obv-ca.org/documents/CHAU_Rap_Scienti.pdf
- 44) Raworth, Kate. A safe and just space for humanity: can we live within the doughnut, Février 2012,
<https://books.google.ca/books?hl=fr&lr=&id=tSikdAjHPf8C&oi=fnd&pg=PA3&dq=kate+raworth+doughnut&ots=oQ8yCs3BwT&sig=dZnAyfyam8kZq->

[zycY7Z9Tc2MJo&redir_esc=y#v=onepage&q=kate%20raworth%20doughnut&f=false](#)

- 45) Régie de l'assurance maladie du Québec, Liste des numéros des établissements et des installations, (Dernière mise à jour le 11 mars 2026).
[liste_des_numeros_etablissements_chaudiere-appalaches_12](#)
- 46) Regroupement des organismes de bassins versants du Québec, *Berce du Caucase : une nette amélioration au cours des 3 dernières années de lutte en Chaudière-Appalaches*, 21 janvier 2025.
[f3ef36ac1ca2a3fb6d87e885ba54e409.pdf](#)
- 47) Société de l'habitation du Québec, Nombre de logements sociaux, communautaires et abordables, selon la municipalité, de 2006 à 2023.
- 48) Statistique Canada. 2023. (tableau). Profil de recensement, Recensement de la population de 2021. (Dernière mise à jour le 15 novembre 2023). Site consulté le 6 août 2025. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- 49) Statistique Canada, 2017. (Tableau). Profil de recensement, Recensement de la population de 2016. (Dernière mise à jour le 29 novembre 2017).
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

AU SERVICE DE NOS CITOYENS



Des questions?

Contactez-nous au : info@mrclotbiniere.org

Équipe de réalisation

Jimmy Bourassa, conseiller en aménagement du territoire

Louis Cournoyer, conseiller en environnement

Vanessa Demers Auger, adjointe de direction

Karine Gingras-Bouffard, conseillère au service aux entreprises

Florence Guay-Picard, conseillère en développement culturel et communications

Alexandre Lemay, conseiller en patrimoine, collectivité et transport

Daniel Lemay, responsable de la géomatique

Pascale Lemay, conseillère en développement touristique

Vicky-Ann Lemoyne, tech. agroalimentaire et agente de maillage de l'ARTERRE

Pablo Montenegro-Rousseau, directeur de l'aménagement et du développement

Marie-Laure Pilette, chargée de projets MADA-Famille

Comité d'aménagement et développement

Yvan Charest, maire de Dosquet (*remplacé par Jessy Grondin, maire de Saint-Gilles*)

Bertrand Lambert, maire de Sainte-Agathe-de-Lotbinière

Manon Mercier, mairesse de Saint-Narcisse-de-Beaurivage

Jonathan Moreau, maire de Saint-Apollinaire

Daniel Turcotte, préfet

Anciens membre (2025) :

Bernard Fortier, maire de Saint-Janvier-de-Joly

Yves Gingras, maire de Saint-Agapit

Remerciements

Merci à toutes les personnes ayant participé aux activités de consultation et aux partenaires du milieu pour leur implication.

Tous droits réservés.

MRC de Lotbinière, 2026.